



**RAPPORT DE L'EXAMEN STRATEGIQUE
NATIONAL
FAIM ZERO
EN REPUBLIQUE CENTRAFRICAINE**



Facilitatrice en Chef

Mme Marie Noëlle KOYARA

Consultants Nationaux

Pr Emmanuel MBETID-BESSANE

Dr Jean-Christian Amédée MANDJEKA

Mme Eugénie YARAFI

M. Laurent DEMANDE

Janvier 2018

PREFACE

La République Centrafricaine, s'est engagée en 2000 au même titre que les autres pays membres des Nations Unies à mettre en œuvre les Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD). A cet effet, elle a fourni d'énormes efforts pour inscrire ces objectifs dans ses priorités nationales à travers l'élaboration et la mise en œuvre des stratégies de réduction de la pauvreté (DSRP 1 et 2) axés sur les OMD.

Des progrès vers l'atteinte de ces objectifs ont été notés en ce qui concerne les objectifs 1, 3 et 5 mais les crises militaro-politiques récurrentes que le pays a connues depuis 2013 ont empêché toutes les actions de mise en œuvre des stratégies conçues pour aller vers l'atteinte des OMD. Cette situation a complètement ruiné les progrès obtenus en ce qui concerne : (i) l'accès à l'eau potable et (ii) la scolarisation des filles dans l'enseignement primaire, dont les indicateurs présentaient des tendances encourageantes.

La situation globale des OMD était déjà préoccupante et s'est beaucoup dégradée. Ainsi, l'analyse globale de la vulnérabilité et de la sécurité alimentaire réalisée en 2009 montrait que 30,2% des ménages centrafricains sont en insécurité alimentaire, soit près de 1 221 008 personnes dont 7,5% en insécurité alimentaire sévère et 22,7% en insécurité alimentaire modérée.

En 2011, le Gouvernement a élaboré un Cadre d'accélération des OMD ciblant la faim et la sécurité alimentaire pour y faire face mais ici comme pour les autres OMD, le conflit militaro-politique a mis un terme aux actions programmées, et celles-ci n'ont pas été reprises depuis la survenance dudit conflit.

Plusieurs projets et stratégies sectoriels de lutte contre la faim et la malnutrition, de la relance de l'agriculture, de l'élevage et de la pêche ont été définis et mis en œuvre avec l'accompagnement des partenaires mais les résultats sont tous annihilés par les effets de cette profonde crise. On peut citer à titre d'exemple le Programme Détaillé de Développement de l'Agriculture Africaine ; le Projet de Relance Agropastorale dans la zone Sud-Ouest ; le Projet de Relance des Cultures Vivrières et du Petit Elevage dans les Savanes ; la Stratégie de Développement Rural, de l'Agriculture et de la Sécurité Alimentaire ; et le Programme National d'Investissement Agricole, de Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle.

C'est dans ce contexte qu'en 2015, la République centrafricaine a réitéré ses engagements en ce qui concerne l'agenda 2030 dont le second objectif concerne la lutte contre la faim et la malnutrition, objet de cet examen.

Soucieux de créer les conditions nécessaires au renforcement de la sécurité, à la consolidation de la paix et de la cohésion sociale ainsi que la relance des secteurs productifs, gage d'un développement durable, le Gouvernement, sous mon impulsion a élaboré le RCPCA pour la période 2017-2021 et a mobilisé les partenaires techniques et financiers pour sa mise en œuvre à travers la table ronde organisée à Bruxelles en Novembre.

En lançant officiellement le processus de l'examen stratégique faim zéro en RCA le 07 juillet 2017, j'ai inscrit notre pays, comme beaucoup de pays au monde, dans la dynamique d' « **ELIMINER LA FAIM, D'ASSURER LA SECURITE ALIMENTAIRE, D'AMELIORER LA NUTRITION ET DE PROMOUVOIR UNE AGRICULTURE DURABLE** » et c'est avec beaucoup de fierté que j'ai l'honneur de préfacier ce rapport.

Fort de ses avantages comparatifs dans la lutte contre la faim, le bureau pays du PAM a accompagné ce processus dont les cibles sont les suivants : 1) *Eliminer la faim et assurer l'accès à une alimentation saine, nutritive et suffisante ;2) Mettre fin à toutes les formes de malnutrition ;3) Doubler la productivité agricole et les revenus des petits producteurs alimentaires ;4) Assurer la viabilité des systèmes de production alimentaire et mettre en œuvre des pratiques agricoles résilientes ;5) Préserver la diversité génétique des semences, des cultures et des animaux d'élevage ou domestiqués et des espèces sauvages apparentés.*

La présente revue stratégique qui tient compte des questions transversales telles l'égalité de genre et la protection sociale, nous donne l'opportunité d'identifier les principaux défis auxquels est confrontée la RCA en matière de développement, de l'aide humanitaire pour atteindre l'ODD2 d'une part, et d'autre part de proposer des actions prioritaires qui permettraient j'en suis convaincu, aux partenaires de mieux accompagner le Gouvernement dans la réalisation de l'objectif faim zéro. Elle permet en outre de formuler des recommandations, réponses adéquates pour améliorer l'architecture nationale de lutte contre l'insécurité alimentaire et compléter les actions prévues dans le RCPCA.

Sous mon impulsion, les actions en faveur de la lutte contre la malnutrition se sont intensifiées et cette revue, fruit du partenariat agissant entre le Gouvernement centrafricain et le Programme Alimentaire Mondial (PAM), en est une illustration convaincante. Avec elle, notre pays la RCA entame une ère nouvelle de recours systématique à une gouvernance de la sécurité alimentaire et nutritionnelle axée sur les résultats.

C'est pourquoi, je lance un appel à tous les partenaires de se mobiliser pour la mise en œuvre des recommandations pertinentes formulées dans cette revue.

Au nom du peuple centrafricain, du Gouvernement et en mon nom propre ,je tiens à exprimer nos sincères remerciements à la Facilitatrice en Chef pour son leadership, à l'équipe des consultants pour leur expertise, au Programme Alimentaire Mondial pour son appui financier et technique ayant permis la réalisation de cet examen dont nous saluons le fruit ainsi qu'aux membres du comité technique et du comité consultatif pour leurs appuis.

Je suis persuadé que cette revue inspirera d'autres secteurs prioritaires de notre politique à l'horizon 2021 et nous mettra sur la trajectoire de l'atteinte des Objectifs de Développement Durable.

Pr Faustin Archange TOUADERA

Président de la République, Chef de l'Etat.

AVANT – PROPOS

La République Centrafricaine (RCA), à l'instar de plusieurs autres pays du monde, s'est engagée à atteindre l'objectif de la Faim Zéro d'ici à 2030 fixé lors de la l'Assemblée Extraordinaire des Nations Unies en Septembre 2015 où les dix-sept Objectifs de Développement Durables ont été adoptés.

Dans cette optique, le travail d'analyse approfondie de la situation de sécurité alimentaire et de la nutrition entrepris par l'équipe de l'Examen Stratégique National Faim Zéro a permis de faire un diagnostic appréciable des interventions menées à date dans les domaines de la sécurité alimentaire et de la nutrition. Cet examen analyse les succès des politiques et stratégies menées, les défis rencontrés et, surtout propose des recommandations qui visent à améliorer significativement la situation actuelle. En effet, la moitié de la population centrafricaine est affectée par l'insécurité alimentaire et 40 pourcent des enfants de moins de cinq ans souffrent de la malnutrition chronique, malgré les importantes richesses et potentialités du pays.

Je salue la qualité du travail accompli ici et me réjouis que le Programme Alimentaire Mondial ait eu l'opportunité d'apporter sa contribution technique et financière à cette importante initiative nationale. En effet, le rapport présenté ici est l'aboutissement de consultations menées aux niveaux central et décentralisé et d'analyses de nombreuses sources d'informations du Gouvernement et de ses partenaires. Ce rapport final offre à l'ensemble des acteurs des options de réponses efficaces pour progressivement et durablement résoudre les problèmes d'insécurité alimentaire et de malnutrition dans un contexte caractérisé par l'instabilité et les déplacements de populations dans certaines zones du pays.

Ce rapport constitue une invitation, un appel à une plus grande concertation et coordination des interventions des partenaires techniques et financiers pour aider le Gouvernement dans la mise en œuvre des politiques et stratégies envisagées et faire face aux défis identifiés. Le caractère multi-dimensionnel de l'insécurité alimentaire et de la malnutrition, doublé de la complexité de la situation sociopolitique requièrent, en effet, un renforcement des synergies d'actions dans les domaines de l'humanitaire et du développement.

Je réitère ici la disponibilité et l'engagement du Programme Alimentaire Mondial à ne ménager aucun effort pour continuer d'accompagner le Gouvernement dans la mise en œuvre des recommandations présentées dans ce rapport qui, de mon point de vue, constituent un socle solide pour orienter les efforts du pays dans l'atteinte de l'Objectif de la Faim Zéro à l'horizon 2030.


Felix Bona Fogah Gomez
Représentant du PAM en RCA



PROPOS LIMINAIRE

Dès le début de son mandat, le Président de la République, Chef de l'Etat, a jugé urgent de travailler sur une stratégie de relèvement et de consolidation de la paix, cadre cohérent qui a mobilisé les partenaires et les forces vives de la Nation autour de la problématique du relèvement de la République Centrafricaine.

Le Gouvernement, en accord avec le Programme Alimentaire Mondial, a entrepris le processus de l'Examen Stratégique National Faim Zéro qui préfigure les stratégies et programmes aux fins d'atteindre l'ODD2 « **éliminer la faim, assurer la sécurité alimentaire, améliorer la nutrition et promouvoir une agriculture durable** » en République Centrafricaine à l'horizon 2030.

Cet examen a pour objectif global de faciliter la mise en œuvre et le progrès vers la réalisation de l'ODD2 et de l'ODD17 afin de permettre à la RCA d'œuvrer à éliminer l'insécurité alimentaire et la malnutrition, en tenant compte des questions transversales touchant le genre et la protection sociale.

Les conclusions et les recommandations issues de l'Examen Stratégique National Faim Zéro serviront de sources d'informations lors de la formulation du plan stratégique pays du Programme Alimentaire Mondial et vont également contribuer à la planification des cadres nationaux de développement et, en outre, alimenter les plans cadres stratégiques de toutes les parties prenantes au processus du relèvement de la République Centrafricaine.

C'est un grand défi pour la République Centrafricaine qui sort progressivement des décennies de crises qui ont persisté dans la durée et dans la profondeur avec un impact sur la situation sécuritaire et humanitaire.

Certes les défis à relever pour éliminer la faim, assurer la sécurité alimentaire, améliorer la nutrition et promouvoir une agriculture durable restent nombreux mais je suis convaincue qu'avec la mise en œuvre des recommandations issues de l'Examen Stratégique National Faim Zéro et le renforcement de la sécurité sur toute l'étendue du territoire, ces défis seront surmontés.

Marie Noëlle KOYARA

*Facilitatrice en Chef de l'Examen Stratégique National Faim Zéro
en République Centrafricaine*

Table des matières

| | |
|---|-----|
| PREFACE..... | ii |
| AVANT – PROPOS..... | iv |
| PROPOS LIMINAIRE..... | v |
| Résumé exécutif | ix |
| Liste des abréviations..... | xii |
| Liste des figures | xiv |
| Liste des tableaux | xiv |
| 1. INTRODUCTION..... | 1 |
| 1.1. Rappel du processus de la revue | 1 |
| 1.2. Objectif | 1 |
| 1.3. Méthodologie | 2 |
| 2. ANALYSE DE LA SITUATION ALIMENTAIRE ET NUTRITIONNELLE..... | 3 |
| 2.1. Contexte de l'analyse..... | 3 |
| 2.1.1. Contexte géographique | 3 |
| 2.1.2. Contexte sociodémographique..... | 4 |
| 2.1.3. Contexte politique | 5 |
| 2.1.4. Contexte macroéconomique | 6 |
| 2.2. Analyse de la situation de la sécurité alimentaire | 8 |
| 2.2.1. Disponibilité alimentaire | 8 |
| 2.2.2. Accès à l'alimentation..... | 10 |
| 2.2.3. Utilisation des aliments | 12 |
| 2.2.4. Durabilité alimentaire..... | 15 |
| 2.3. Analyse de la situation nutritionnelle..... | 15 |
| 2.3.1. Sous-nutrition | 16 |
| 2.3.2. Surnutrition | 19 |
| 2.4. Analyse de la situation de la protection sociale dans les secteurs informel et rural | 20 |
| 3. REVUE DES POLITIQUES ET PROGRAMMES DE LA SECURITE ALIMENTAIRE ET DE LA NUTRITION | 21 |
| 3.1. Politiques et programmes dans le cadre de la sécurité alimentaire et de la nutrition..... | 21 |

| | |
|--|-----------|
| 3.1.1. Stratégie de Développement Rural, de l’Agriculture et de la Sécurité Alimentaire..... | 21 |
| 3.1.2. Programme National d’Investissement Agricole, de Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle | 22 |
| 3.1.3. Politique Nationale de Nutrition | 23 |
| 3.1.4. Politique Nationale de Promotion de l’Egalité et de l’Equité | 23 |
| 3.1.5. Politique Nationale de Protection Sociale | 24 |
| 3.1.6. Feuille de Route du Secteur Agricole..... | 24 |
| 3.1.7. Plan National de Relèvement et de Consolidation de la Paix en Centrafrique | 25 |
| 3.2. Programmes et projets mis en oeuvre dans le cadre de la sécurité alimentaire | 26 |
| 3.3 Programmes mis en oeuvre dans le cadre de la nutrition | 30 |
| Prise en charge de la malnutrition selon l’approche communautaire..... | 30 |
| Alimentation du nourrisson et du jeune enfant..... | 30 |
| Nutrition et VIH/SIDA..... | 30 |
| Supplémentation en vitamine A et déparasitage systématique | 30 |
| Nutrition en milieu scolaire | 31 |
| Assistance humanitaire | 31 |
| 3.2.2. Dans le domaine de la protection sociale..... | 33 |
| 3.3. Ressources financières pour la sécurité alimentaire et la nutrition | 33 |
| 3.4. Dispositions institutionnelles et capacités opérationnelles..... | 34 |
| 4. LACUNES DANS LA REPONSE AUX DEFIS DE LA SECURITE ALIMENTAIRE ET DE LA NUTRITION | 35 |
| 4.1. Cadres légaux et politiques en place | 35 |
| 4.2. Préparation et mise en œuvre des programmes..... | 36 |
| 4.3. Financement des programmes | 36 |
| 4.4. Capacités institutionnelles | 37 |
| 4.5. Conséquences sur la sécurité alimentaire et nutritionnelle | 37 |
| 5. RECOMMANDATIONS POUR AMELIORER LA SECURITE ALIMENTAIRE ET LA NUTRITION | 38 |
| 5.1. Eliminer la faim et assurer l’accès à une alimentation saine, nutritive et suffisante | 38 |
| 5.2. Mettre fin à toutes les formes de malnutrition | 38 |
| 5.3. Doubler la productivité agricole et les revenus des petits producteurs alimentaires | 39 |

| | |
|---|-----------|
| 5.4. Assurer la viabilité des systèmes de production alimentaire et mettre en œuvre des pratiques agricoles résilientes..... | 40 |
| 5.5. Préserver la diversité génétique des semences, des cultures et des animaux d'élevage ou domestiqués et des espèces sauvages apparentés..... | 40 |
| 5.6. Recommandations transversales | 40 |
| 6. BIBLIOGRAPHIE | 42 |
| Annexe 1 : feuille de route pour la réalisation de l'objectif faim zero a l'horizon 2030 | 44 |
| Annexe 2 : Rapport des ateliers regionaux sur l'examen strategique national faim zero | 57 |
| Annexe 3 : Autres projets d'urgence menés par la FAO..... | 74 |

Résumé exécutif

L'objectif global de l'Examen Stratégique national « Faim Zéro » est de faciliter la mise en œuvre et le progrès vers la réalisation de l'Objectif de Développement Durable 2 afin de permettre à la RCA d'œuvrer à éliminer l'insécurité alimentaire et la malnutrition, en tenant compte des questions touchant le genre et la protection sociale. De manière spécifique, il s'agit de : (i) établir une analyse conjointe globale de la sécurité alimentaire et de la nutrition suivant les cibles de l'ODD2 ; (ii) déterminer les progrès obtenus à travers la mise en œuvre de politiques et de programmes, évaluer les capacités et les ressources investies pour améliorer la sécurité alimentaire et la nutrition et identifier les lacunes au niveau de ces interventions ; (iii) proposer une feuille de route conjointe à l'ensemble des acteurs pour atteindre la « Faim Zéro » en 2030 en y identifiant les étapes et actions prioritaires. Ainsi, pour atteindre l'objectif assigné à cet exercice, l'approche méthodologique est basée sur les revues documentaires et les consultations menées à l'échelle nationale et locale. C'est ainsi que plusieurs rapports et documents de référence sur la question ont été passés en revue et des ateliers avec les parties prenantes ont été organisés dans six régions à savoir la région n°1, 2, 3, 4, 5 et 7. La région 6 n'a pas été prise en compte à cause des conditions sécuritaires au moment des consultations.

Les résultats de l'analyse de la sécurité alimentaire et de la nutrition obtenus montrent que : (i) le niveau global de l'insécurité alimentaire reste actuellement très préoccupant en RCA. 54% des ménages font face à l'insécurité alimentaire dont 48% des ménages en insécurité alimentaire modérée et 6% des ménages en insécurité alimentaire sévère. L'insécurité alimentaire est inégalement répartie dans le pays. Ainsi la situation est plus critique dans certaines préfectures où l'insécurité alimentaire touche plus de 60% des ménages. Par ailleurs, les réfugiés, les retournés et les personnes déplacées en camps/sites/enclaves sont particulièrement touchés par l'insécurité alimentaire avec respectivement 77% et 58% des ménages qui se retrouvent le plus souvent dans une situation de grande vulnérabilité économique ; (ii) les productions nationales vivrières, animales, halieutiques, cynégétiques et forestières non ligneuses concourent à la sécurité alimentaire et à la nutrition mais restent en dessous des besoins et sont complétées par des importations et de l'assistance alimentaires qui étaient relativement réduites jusqu'au déclenchement de la crise en 2012. Les importations alimentaires de la RCA sont passées de 28,328 milliards de FCFA en 2012 à 39,127 milliards de FCFA en 2015. L'assistance alimentaire à destination de la RCA a fortement augmenté ces dernières années, les contributions du PAM sont par exemple passées de 8.775 tonnes en 2013 à 36.530 tonnes en 2015 après une forte hausse à 45.720 tonnes en 2014 ; (iii) il existe en réalité une diversité de denrées alimentaires en RCA. Cependant la notion de manger suivant les valeurs nutritionnelles des aliments fait défaut

pour bon nombre de centrafricains. Aussi en raison de la crise que le pays a connue, les ménages, les plus pauvres en premier lieu, ont-ils modifié leurs habitudes alimentaires pour s'orienter vers la consommation d'aliments « moins préférés » ou d'aliments issus de la cueillette. Ainsi environ 60% des ménages ont une consommation alimentaire qui n'est pas satisfaisante avec 27% des ménages ayant une consommation alimentaire pauvre et 33% des ménages ayant une consommation alimentaire limitée ; (iv) l'accès à l'alimentation est limité principalement par le pouvoir d'achat de la population qui a fortement régressé d'un tiers par rapport à l'année 2012. En outre, la dégradation des routes et des pistes rurales a également contribué aux difficultés d'accès à la nourriture. Par ailleurs, la circulation des personnes et des biens est perturbée par l'insécurité. Cette situation est un facteur important limitant l'accès à l'alimentation d'une manière durable ; (v) le contexte nutritionnel de la RCA présente toutes les formes de malnutrition. Il s'agit notamment de la malnutrition chronique, de la malnutrition aiguë, de l'insuffisance pondérale et des carences en micronutriments. Ces différentes formes de malnutrition affectent majoritairement les femmes enceintes, les femmes allaitantes, les enfants de moins de cinq ans, les personnes âgées, les personnes vivant avec le VIH et les déplacés internes depuis la recrudescence des crises politico-militaires dans le pays. La malnutrition constitue donc un problème majeur de santé publique en RCA ; (vi) les systèmes de sécurité sociale ne prennent pas encore en compte tous les travailleurs des secteurs informel et rural. Un régime volontaire a été envisagé dans le dispositif de la Caisse Nationale de Sécurité Sociale pour la couverture de ces catégories de populations mais l'ouverture n'a pas été suivie d'effet. Aussi les dispositions des textes adoptés en la matière ne sont-ils pas totalement appliqués.

Par ailleurs, les gouvernements successifs ont toujours envisagé la mise en place, avec le concours des partenaires techniques et financiers, des politiques et programmes de développement agricole et rural dans le but d'assurer la sécurité alimentaire et nutritionnelle, et le développement socioéconomique du pays. Certains sont restés au stade de projets tandis que d'autres ont connu une mise en œuvre. Les financements obtenus à nos jours dans le domaine de la sécurité alimentaire et de la nutrition proviennent essentiellement des partenaires techniques et financiers. Le pays continue de compter très fortement sur le financement extérieur pour résoudre les problèmes de la sécurité alimentaire et de la nutrition. Cependant, globalement l'engagement de tous les gouvernements depuis trois décennies, avec l'appui des partenaires bilatéraux et multilatéraux, n'a pas permis d'améliorer la situation de la sécurité alimentaire et nutritionnelle en RCA, les dispositions institutionnelles et les capacités opérationnelles des structures chargées de mettre en œuvre les politiques et programmes restent très limitées.

L'analyse de la situation alimentaire et nutritionnelle et la revue des politiques et programmes à titre de réponse programmatique du gouvernement et de ses partenaires techniques et financiers ont permis de relever quatre volets importants de lacunes. Il s'agit de : (i) manque de cadre institutionnel en vue de la coordination des actions en faveur de la sécurité alimentaire et de la nutrition ; (ii) manque de financement spécifique dédié aux activités de sécurité alimentaire et de nutrition ; (iii) absence de cadres dans le domaine; (iv) déficit en information alimentaire et nutritionnelle.

En vue de permettre la relance de l'agriculture, de l'élevage, de la pêche et de l'exploitation des produits forestiers non ligneux, gage d'une sécurité alimentaire et d'une nutrition saine et équilibrée, les recommandations fortes concernent : (i) la consolidation de la sécurité sur toute l'étendue du territoire et la restauration de l'autorité de l'Etat ; (ii) la mise en place d'une Agence Nationale de Sécurité Alimentaire et de Nutrition (ANSAN), intégrant toutes les parties prenantes du dispositif de sécurité alimentaire dans un cadre juridique bien défini, chargée de mettre en œuvre les actions proposées en prenant en compte la question de genre et de protection sociale ; (iii) l'allocation d'une ligne sur le budget de l'Etat à l'ANSAN lui permettant l'atteinte de ses objectifs et mobiliser les partenaires à lui apporter leurs contributions dans le cadre d'un fonds. En outre, les différentes recommandations relatives aux composantes de l'ODD2 faites constituent les bases d'une feuille de route. Elles devront faire l'objet d'un plan stratégique, puis d'un plan opérationnel avec un chiffrage correspondant.

Liste des abréviations

| | |
|---------|---|
| ACDA | : Agence Centrafricaine de Développement de l'Agriculture |
| ACF | : Action Contre la Faim |
| AGVSA | : Analyse Globale de la Vulnérabilité et de la Sécurité Alimentaire |
| ANDE | : Agence Nationale de Développement de l'Elevage |
| ANJE | : Alimentation du Nourrisson et du Jeune Enfant |
| BAD | : Banque Africaine de Développement |
| BM | : Banque Mondiale |
| CEEAC | : Communauté Economique des Etats de l'Afrique Centrale |
| CFC | : Fonds Commun des Produits de Base |
| CFSAM | : Analyse des Récoltes et de la Disponibilité Alimentaire |
| CNSS | : Caisse Nationale de Sécurité Sociale |
| DDR | : Désarmement, Démobilisation et Réinsertion |
| DSDI | : Direction des Statistiques, de la Documentation et de l'Information |
| DSRP | : Document de Stratégie de Réduction de la Pauvreté |
| EDS | : Enquête Démographique et de Santé |
| EFSA | : Evaluation de la Sécurité Alimentaire en Situation d'Urgence |
| EMF | : Etablissement de Microfinance |
| ENSA | : Enquête Nationale sur la Sécurité Alimentaire |
| FAO | : Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture |
| FDAP | : Fonds de Développement Agro-Pastoral |
| FENU | : Fonds d'Equipements des Nations Unies |
| FIDA | : Fonds International de Développement Agricole |
| FOSA | : Formation Sanitaire |
| ICASEES | : Institut Centrafricain des Statistiques et des Etudes Economiques et Sociales |
| ICRA | : Institut Centrafricain de Recherche Agronomique |
| IDH | : Indice de Développement Humain |
| IPC | : Cadre Intégré de Classification de la Sécurité Alimentaire |
| ISDH | : Indicateur Sexe-spécifique de Développement Humain |
| LaSBAD | : Laboratoire des Sciences Biologiques et Agronomiques pour le Développement |
| LEC | : Laboratoire Energétique Carnot |
| LERSA | : Laboratoire d'Economie Rurale et de Sécurité Alimentaire |
| LHL | : Laboratoire Hydroscience Lavoisier |
| MEPCI | : Ministère de l'Economie, du Plan et de la Coopération Internationale |
| MICS | : Enquête par Grappe à Indicateurs Multiples |
| MIRA | : Evaluation Rapide Initiale Multisectorielle |
| NEPAD | : Nouveau Partenariat pour le Développement de l'Afrique |
| ODD | : Objectif de Développement Durable |
| OMD | : Objectif du Millénaire pour le Développement |
| OMS | : Organisation Mondiale de la Santé |
| ONG | : Organisation Non Gouvernementale |

| | |
|---------|---|
| ONMAP | : Office National du Matériel Agro-Pastoral |
| ORCCPA | : Office de Réglementation de la Commercialisation et de Contrôle du Conditionnement des Produits Agricoles |
| PAESFI | : Programme d'Appui à l'Emergence d'un Secteur Financier Inclusif |
| PAM | : Programme Alimentaire Mondial |
| PARIR | : Projet d'Appui à la Réhabilitation des Infrastructures Rurales |
| PDDAA | : Programme Détaillé de Développement de l'Agriculture Africaine |
| PFNL | : Produits Forestiers Non Ligneux |
| PIB | : Produit Intérieur Brut |
| PNIASAN | : Programme National d'Investissement Agricole, de Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle |
| PNN | : Politique Nationale de la Nutrition |
| PNPEE | : Politique Nationale de Promotion de l'Egalité et de l'Equité |
| PNPS | : Politique Nationale de la Protection Sociale |
| PNUD | : Programme des Nations Unies pour le Développement |
| PIB | : Produit Intérieur Brut |
| PPTTE | : Pays pauvres très endettés |
| PRAP | : Projet de Relance Agropastorale dans la zone Sud-Ouest |
| PREVES | : Projet de Relance des Cultures Vivrières et du Petit Elevage dans les Savanes |
| PTF | : Partenaires Techniques et Financiers |
| PVVIH | : Personne Vivant avec le VIH |
| RCA | : République Centrafricaine |
| RCPCA | : Relèvement et Consolidation de la Paix en Centrafrique |
| RDH | : Rapport sur le Développement Humain |
| SAN | : Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle |
| SDRASA | : Stratégie de Développement Rural, de l'Agriculture et de la Sécurité Alimentaire |
| SISA | : Système d'Information sur la Sécurité Alimentaire |
| SMART | : Self-Monitoring, Analysis, Reporting Technology |
| STEPS | : Enquête sur les Facteurs de Risques des Maladies Chroniques |
| TVA | : Taxe sur Valeur Ajoutée |
| UE | : Union Européenne |
| UNS | : Unité Nutritionnelle de Supplémentation |
| UNT | : Unité Nutritionnelle Thérapeutique |
| UNTA | : Unité Nutritionnelle Thérapeutique Ambulatoire |
| USD | : Dollar des Etats-Unis d'Amérique |
| VAM | : Cartographie de l'analyse de la Vulnérabilité |

Liste des figures

| | |
|--|----|
| FIGURE 1 : PREVALENCE DE L'INSECURITE ALIMENTAIRE MODEREE ET SEVERE PAR PREFECTURE EN 2016 ... | 11 |
| FIGURE 2 : CONSOMMATION ALIMENTAIRE ET STATUTS DES MENAGES EN RCA | 13 |
| FIGURE 3 : EVOLUTION DE LA CONSOMMATION ALIMENTAIRE EN RCA DE 2014 A 2016..... | 14 |
| FIGURE 4 : CONSOMMATION ALIMENTAIRE SELON LES PREFECTURES DE LA RCA | 14 |
| FIGURE 5 : PREVALENCE DE LA MALNUTRITION DES ENFANTS DE 0 – 5 ANS EN RCA DE 1995 A 2014. | 16 |
| FIGURE 6 : CARTOGRAPHIE DE LA PREVALENCE DE LA MALNUTRITION CHRONIQUE EN RCA | 17 |
| FIGURE 7 : CARTOGRAPHIE DE LA PREVALENCE DE LA MALNUTRITION AIGUË EN RCA..... | 18 |
| FIGURE 8 : CARTOGRAPHIE DE LA PREVALENCE DE L'INSUFFISANCE PONDERALE EN RCA | 19 |

Liste des tableaux

| | |
|---|----|
| TABLEAU 1 : SUPERFICIE DES ZONES AGROECOLOGIQUES DE LA RCA..... | 3 |
| TABLEAU 2 : PRODUCTIONS VIVRIERES DE LA RCA DE 2012 A 2015 EN TONNES..... | 9 |
| TABLEAU 3 : IMPORTATIONS ALIMENTAIRES DE LA RCA DE 2012 A 2015 EN MILLIONS DE FCFA | 9 |
| TABLEAU 4 : REGIMES ALIMENTAIRES DES DIFFERENTS GROUPES DE CONSOMMATION EN RCA | 13 |
| TABLEAU 5 : RESULTATS DE L'ENQUETE SUR LA MALNUTRITION A BANGUI ET DANS L'OMBELLA-MPOKO | 20 |
| TABLEAU 6 : TAUX D'ABSORPTION PAR COMPOSANTE DU PROGRAMME | 32 |
| TABLEAU 7 : ALLOCATIONS BUDGETAIRES DES DEPARTEMENTS MINISTERIELS EN LIEN AVEC LA SAN | 33 |

1. INTRODUCTION

1.1. Rappel du processus de la revue

Les problèmes liés à la faim préoccupent au plus haut niveau les dirigeants du monde entier qui ont fait de son élimination l'un des objectifs majeurs de l'Agenda 2030 pour le Développement Durable qu'ils ont adopté en septembre 2015 à New York.

L'objectif de Développement Durable 2 (ODD2) relatif à l'élimination de la faim (faim zéro) concerne notamment la sécurité alimentaire et la nutrition et appelle les pays membres des Nations Unies à mettre en place des politiques et stratégies nationales spécifiques pour rendre plus cohérents et plus efficaces leurs efforts visant à l'atteinte dudit objectif à l'horizon 2030.

L'Examen Stratégique « Faim Zéro » de la République Centrafricaine appuie le Gouvernement et ses partenaires dans la définition d'une feuille de route pour atteindre l'ODD2 d'ici 2030. Les cibles spécifiques de l'ODD2 sont les suivantes : (i) Eliminer la faim et assurer l'accès à une alimentation saine, nutritive et suffisante ; (ii) mettre fin à toutes les formes de malnutrition ; (iii) doubler la productivité agricole et les revenus des petits producteurs alimentaires ; (iv) assurer la viabilité des systèmes de production alimentaire et mettre en œuvre des pratiques agricoles résilientes ; (v) préserver la diversité génétique des semences, des cultures et des animaux d'élevage ou domestiqués et des espèces sauvages apparentées.

En outre, l'Examen Stratégique National « Faim Zéro » réitère aussi le rôle clé de la collaboration avec les différentes parties prenantes via des partenariats efficaces dans la mise en œuvre des Objectifs de Développement National en ligne avec l'ODD17 (partenariat pour la réalisation des objectifs).

Les conclusions et recommandations de l'Examen Stratégique pourront contribuer à orienter les priorités nationales et les domaines d'intervention définis dans les politiques et documents stratégiques du pays et dans le Plan Cadre des Nations Unies pour le Développement. Les résultats de l'Examen Stratégique pourront également guider les Plans et Programmes des partenaires au développement et des organismes des Nations Unies, et contribueront à clarifier le rôle du secteur privé, de la société civile et d'autres intervenants pour aider le pays à atteindre l'objectif de « Faim Zéro » en 2030.

Une Facilitatrice en chef de l'Examen Stratégique National « Faim Zéro » a été désignée par le Gouvernement pour diriger le processus. Elle est assistée par une équipe de quatre Consultants Nationaux spécialistes des questions de sécurité alimentaire, de nutrition, de genre et protection sociale et reçoit en outre un soutien administratif, logistique et financier du PAM permettant de conduire à bien cette analyse contextuelle approfondie de la sécurité alimentaire et de la nutrition en République Centrafricaine.

1.2. Objectif

L'objectif global de l'Examen Stratégique National « Faim Zéro » est de faciliter la mise en œuvre et le progrès vers la réalisation de l'ODD2 afin de permettre à la RCA d'œuvrer à éliminer l'insécurité alimentaire et la malnutrition d'ici 2030 en tenant compte des questions transversales touchant le genre et la protection sociale.

En se basant sur les processus, analyses et politiques actuels, l'Examen Stratégique vise à : (i) sensibiliser à l'agenda 2030 et susciter un dialogue national sur la lutte contre la faim ; (ii) permettre au Gouvernement de prendre des décisions éclairées sur la meilleure façon d'ajuster les politiques, programmes et cadres institutionnels nationaux pertinents pour atteindre l'ODD2 ; (iii) servir d'exemple en terme de localisation de l'ODD2 qui pourrait être

utile pour la priorisation des autres ODD ; (iv) contribuer à la coordination des interventions multisectorielles de lutte contre la faim en favorisant la synergie et la complémentarité ;

(v) servir de base pour l'Examen National volontaire qui pourra être entrepris par le Gouvernement et présenter au forum politique de haut niveau pour le Développement Durable, la plateforme centrale de suivi et d'examen de l'agenda 2030 au niveau mondial.

Les objectifs spécifiques de l'Examen Stratégique National « Faim Zéro » sont les suivants :

- Fournir une compréhension approfondie de l'état de la sécurité alimentaire et de la nutrition au niveau national y compris des diverses stratégies, politiques et programmes pertinents, ainsi qu'une analyse des capacités institutionnelles et des ressources existantes ;
- Identifier les principaux défis auxquels est confronté la Centrafrique en matière de développement et d'aide humanitaire pour atteindre l'Objectif de Développement Durable de Faim Zéro ;
- Proposer des actions prioritaires qui permettraient aux partenaires de mieux appuyer le Gouvernement pour réaliser l'Objectif Faim Zéro et ;
- Recommander une feuille de route pour la Faim Zéro à l'horizon 2030 en Centrafrique en y identifiant les principales étapes et les acteurs clés.

1.3. Méthodologie

Pour atteindre l'objectif assigné à cet exercice, l'approche méthodologique est basée sur les revues documentaires et les consultations locales. C'est ainsi que plusieurs rapports et documents de référence sur la question ont été passés en revue et des ateliers avec les parties prenantes ont eu lieu dans les 6 régions du pays sur 7¹. La région 6 n'a pas été prise en compte à cause des conditions sécuritaires au moment des consultations.

La démarche méthodologique combine aussi bien la revue documentaire, la consultation des acteurs à la base, des personnes ressources etc. basées essentiellement sur l'approche thématique. Cette démarche a consisté en :

- l'implication des parties prenantes au processus par la mise en place du Comité technique et du Comité consultatif, cadres de consultations périodiques des parties prenantes ;
- la mobilisation d'une équipe d'experts comprenant entre autres des points focaux du gouvernement, des représentants de la société civile et des partenaires techniques et financiers, etc. ;
- l'élaboration de la méthodologie de collecte et d'analyse des données, puis la préparation d'un plan de travail pour finaliser cet exercice ;
- la recherche documentaire et la collecte de données à travers des rencontres avec des personnes ressources et des institutions nationales et internationales, et les consultations à la base ;
- la rédaction d'une ébauche de rapport, notamment l'analyse des données recueillies, la synthèse des rapports sectoriels et la recherche conjointe de stratégies appropriées par la priorisation, l'identification d'axes stratégiques pertinents et les recommandations pratiques ;

¹La RCA est répartie en 7 régions et se présentent ainsi qu'il suit : Région 1 regroupe les préfectures de l'Ombella-Mpoko et de la Lobaye ; Région 2 regroupe les préfectures de la Mambéré-Kadéï, de la Sangha-Mbaéré et de la Nana-Mambéré ; Région 3 regroupe les préfectures de l'Ouham et de l'Ouham-Pendé ; Région 4 regroupe les préfectures de la Kémo, de la Nana-Gribizi et de la Ouaka ; Région 5 regroupe les préfectures de la Bamingui-Bangoran, de la Vakaga et de la Haute-Kotto ; Région 6 : regroupe les préfectures de la Basse-Kotto, du Mbomou et du Haut-Mbomou ; Région 7 regroupe Bangui et ses environs.

- la préparation et l'organisation des ateliers de travail avec les comités technique et consultatif pour la validation du diagnostic et l'identification de stratégies de mise en œuvre ;
- la présentation du rapport final pour sa validation par les parties prenantes à travers l'organisation d'un atelier ouvert au grand public et sa diffusion.

2. ANALYSE DE LA SITUATION ALIMENTAIRE ET NUTRITIONNELLE

L'objectif de cette section est de présenter la situation actuelle de la sécurité alimentaire et de la nutrition en tenant compte des implications économiques et géographiques.

2.1. Contexte de l'analyse

2.1.1. Contexte géographique

La RCA est un pays enclavé de l'Afrique centrale, s'étendant sur une superficie de près de 623.000 Km². Les pays frontaliers sont le Tchad au Nord, le Congo et la République Démocratique du Congo au Sud, le Cameroun à l'Ouest, le Soudan et le Soudan du Sud à l'Est. Elle se caractérise par une grande diversité climatique, allant d'une zone soudano-sahélienne à l'extrême nord à une zone guinéenne-forestière au sud en passant par une zone soudano-guinéenne au nord et une zone oubanguienne dans la partie centrale d'après l'Atlas de la RCA de 2006. Il en a résulté une grande diversité agroécologique, du Nord au Sud, favorable aux activités agropastorales. Le tableau suivant présente la superficie approximative couverte par ces différentes zones agroécologiques.

Tableau 1 : Superficie des zones agroécologiques de la RCA

| Zones agroécologiques | Superficie (Km ²) | Pourcentage du territoire national |
|-----------------------|-------------------------------|------------------------------------|
| Guinéenne-forestière | 203.134 | 33% |
| Soudano-oubanguienne | 58.502 | 09% |
| Soudano-guinéenne | 170.014 | 27% |
| Soudano-sahélienne | 191.350 | 31% |

Source : Ministère de l'Agriculture et de l'Elevage.

La zone guinéenne-forestière couvrant la partie sud-ouest (préfectures de la Lobaye, de la Sangha-Mbaéré et de la Mambéré-Kadéï) et le sud-est (préfectures du Haut-Mbomou, du Mbomou et de la Basse-Kotto et le sud de la préfecture de la Ouaka) du pays, est le prolongement de la zone équatoriale de la cuvette congolaise. La pluviométrie, de type monomodal, dépasse 1.600 mm par an et permet une période de croissance de végétaux de 270 jours. La température moyenne est de 25°C. Cette zone est caractérisée par 1 mois de saison sèche, 2 mois d'intersaison et 9 mois de saison pluvieuse. C'est la zone de production des cultures pérennes (café, palmier à huile, poivre, cacao), des plantes à racines et tubercules (manioc, igname, taro), des bananes et plantains et des fruits (ananas, avocat...). Elle recèle d'importantes ressources forestières, minières et fauniques.

La zone soudano-oubanguienne est une zone de transition entre la zone guinéenne-forestière et la zone soudano-guinéenne. Elle couvre le centre-ouest du pays, notamment les préfectures de l'Ombella-Mpoko et de la Nana-Mambéré. Cette zone est caractérisée par 3 mois de saison sèche, 2 mois d'intersaison et 7 mois de saison pluvieuse avec des précipitations annuelles comprises entre 1.400 et 1.600mm. La période de croissance des végétaux varie entre 240 et 270 jours. La température moyenne est de 26°C. C'est une zone de production des plantes à racines et tubercules (manioc, igname, taro, patate douce), des céréales (maïs, paddy) et d'élevage du gros bétail grâce aux grands pâturages.

La zone soudano-guinéenne s'étend d'Ouest en Est. Elle couvre les préfectures de l'Ouham, l'Ouham-Pendé, la Nana-Gribizi et la Kémo et la partie nord de la préfecture de la Ouaka. La pluviométrie annuelle est comprise entre 1.200 et 1.500 mm avec une période de croissance des végétaux variant de 180 jours à 240 jours. Elle est caractérisée par 3 mois de saison sèche, 3 mois d'intersaison et 6 mois de saison pluvieuse. La température moyenne est de 28°C. Cette zone, située dans les savanes est une zone de production de coton, de céréales (sorgho, mil, maïs, paddy), de légumineuses à graines et de protéagineux (arachide, niébé, sésame, courges).

L'élevage y est également pratiqué grâce à l'étendue et à la richesse des pâturages.

La zone soudano-sahélienne couvre les préfectures de la Bamingui-Bangoran, la Vakaga et la Haute-Kotto. Elle est caractérisée par une longue saison sèche de 7 à 8 mois et une courte saison pluvieuse de 4 à 5 mois. Cette zone est comprise entre les isohyètes de 1.200 et 800 mm avec une période de croissance des végétaux variant entre 180 et 120 jours. La température moyenne est de 30°C. C'est une zone de production de céréales (mil, sorgho), d'arachide et de niébé mais elle recèle d'énormes ressources fauniques et minières à tel point qu'elle est classée zone cynégétique et touristique.

Le climat dans tout le pays est donc favorable à une agriculture pluviale avec des cycles culturels relativement longs.

2.1.2. Contexte sociodémographique

En 2015, la population centrafricaine était estimée à 5.391.539 habitants avec une croissance démographique de 2,14% par an et une densité de 8,65 habitants au km² (PopulationDataNet, 2015).

La population centrafricaine est marquée par un faible potentiel démographique à croissance lente. En 1921, elle était estimée à 606.644 habitants. Cet effectif de la population donné par les autorités coloniales de l'Oubangui-Chari était estimatif jusqu'à l'indépendance. D'après le dernier recensement de 2003, l'effectif de la population centrafricaine a atteint 3.895.139 habitants contre 2.688.426 habitants en 1988 et 2.067.268 habitants en 1975. L'accroissement démographique était plus rapide au cours de la période de 1988 à 2003 qu'entre 1975 et 1988 (taux d'accroissement annuel moyen de 2,5% contre 1,96 %). Cette dynamique démographique se lit aussi dans les densités respectives de la population : 3,4 hab./km² en 1975, 4,3 hab./km² en 1988 et 6,3 hab./km² en 2003 (MEPCI, 2003)

La démographie du pays est caractérisée par la faiblesse des effectifs de la population par rapport à l'étendue du territoire, son inégale répartition géographique et un rythme d'accroissement démographique en décalage par rapport à la croissance économique. Il faut cependant relever que l'accroissement rapide de la population est relatif et varie dans l'espace. Dans certaines zones (comme l'Est), la population est presque stagnante. Le peuplement devient de moins en moins dense quand on s'éloigne de Bangui en direction de l'Est. Cette situation est liée à la fois à des causes historiques (razzias), politiques (déséquilibre dans l'aménagement du territoire) et conjoncturelles (crises sécuritaires). La comparaison des cartes de densité de la population entre 1988 et 2003, montre que les zones plus densément peuplées en 2003 sont les mêmes qu'en 1988 (MEPCI, 2003).

La pyramide des âges révèle que la population est très jeune : 49,4% des habitants sont âgés de moins de 18 ans, dont 50,1% de garçons et 49,9% de filles ; 38% des hommes et des femmes ont entre 20 ans et 49 ans et 4% sont âgés de 60 ans et plus (MEPCI, 2003). Les deux groupes extrêmes de la population, les plus jeunes et les plus âgés, présentent des profils de problèmes sociaux liés à leurs catégories d'âge qui engendrent d'importants besoins à couvrir notamment dans les domaines de l'éducation, de la santé, du logement, de l'emploi, etc. En outre, la nature patriarcale de la société centrafricaine, la prédominance des unions libres, la polygamie, le mariage précoce et les règles coutumières privilégiant l'homme en matière d'héritage exercent une forte influence sur les relations entre hommes et femmes et sous-tendent la situation défavorisée de la femme.

La population active regroupant les personnes de 15 à 49 ans représente environ 76% de la population totale (MEPCI, 2003). Cette forte proportion de la population active est à la fois source d'opportunités et de risques. Elle pourrait offrir la capacité nécessaire à la croissance et à la réduction de la pauvreté si cette population est en bonne santé et bien formée.

En moyenne, les ménages sont composés de 4,6 personnes, et on observe un taux important de ménages monoparentaux féminins (21,8%). Les ménages dont le chef est une femme sont parmi les plus pauvres. 62% des Centrafricains vivent en dessous du seuil de pauvreté (259.256 FCFA en 2008).

Les emplois sont à très faible productivité : 64% de la population exercent dans la petite agriculture extensive, et 26% dans le secteur informel urbain (MEPCI, 2011).

Au niveau du secteur éducatif, en 2012 le ratio de filles inscrites à l'école primaire par rapport aux garçons était de 79%. Le ratio de filles inscrites dans les établissements d'enseignement secondaire par rapport aux garçons était de 52%. Environ 24% des femmes âgées de plus de 15 ans étaient alphabétisées contre 51% des hommes². Cependant, le conflit déclenché fin 2012 a considérablement accentué les difficultés du secteur de l'éducation, puisque les enseignants non payés ont quitté leurs postes, les structures scolaires ont été pillées ou détruites et des milliers d'enfants ont perdu plusieurs années de scolarisation. Le recrutement et la formation des enseignants ont été interrompus, ce qui a d'autant plus ralenti le déploiement d'enseignants qualifiés. Le système scolaire formel a cessé de fonctionner pendant deux années scolaires entières mais quelques écoles ont peu à peu commencé à reprendre leurs activités au début de 2015. La poussée de violence qui a soufflé sur Bangui en septembre 2015 a déclenché de nouvelles perturbations. La crise a accentué l'inégalité des sexes sur le plan de l'accès à l'éducation et a accru la vulnérabilité des filles à l'exploitation et aux abus (RCPCA, 2016).

Pour le secteur sanitaire, la situation était aussi préoccupante. Les données de 2013 donnaient un taux de natalité de 35,80‰, un indice de fécondité de 4,52 enfants/femme, un taux de mortalité de 14,42‰ et un taux de mortalité infantile de 95,04‰³. La crise a considérablement affaibli le système de soins de santé de la RCA. Environ 28% des structures de santé ont été partiellement ou entièrement détruites, ou ne fonctionnaient pas du fait de l'insécurité ou du manque de médicaments et de matériel. Durant la crise, 75% des services de santé étaient assurés par les acteurs humanitaires. Il manquerait actuellement environ 2.000 employés qualifiés, et les structures de santé provinciales en particulier disposent de peu de médecins, de sages-femmes, d'infirmiers qualifiés et même d'assistants de santé. L'accès aux médicaments et aux vaccins a été gravement entravé, provoquant des répercussions délétères sur le bien-être de la population. L'Unité de cession du médicament est en faillite du fait de sa mauvaise gestion, ce qui a donné lieu à la prolifération de contrefaçons et de ventes parallèles des médicaments par les agents de santé. Il est estimé que près de 5% de la population est séropositive en 2010, cette prévalence ayant sans doute augmenté du fait de la crise (RCPCA, 2016).

2.1.3. Contexte politique

La RCA sort progressivement de la crise la plus profonde, la plus complexe et la plus violente de son histoire, avec des conséquences graves sur le plan humanitaire dans le domaine des violations des droits humains, après les bouleversements et troubles auxquels a donné lieu le renversement du Gouvernement le 24 mars 2013. En 2014, les autorités de transition ont lancé un processus de réconciliation nationale. Plusieurs mois de larges consultations ont abouti à l'organisation du « **Forum National de Bangui** » en mai 2015 et au cours duquel ont été définies les priorités du pays en matière de consolidation de la paix,

²Rapport national du suivi des OMD en RCA, Décembre 2012.

³Rapport du Cluster santé 2016.

ouvrant ainsi la voie à la tenue des élections présidentielles et législatives pour le retour à l'ordre constitutionnel.

En février 2016, le Président Faustin Archange Touadéra a été élu au second tour, au terme d'élections pacifiques et crédibles. Son investiture le 30 mars 2016, ainsi que la tenue des élections législatives, ont officiellement mis fin à près de trois années de transition politique. Le rétablissement et la mise en place progressifs des institutions démocratiques ont fait naître le grand espoir que le pays pourra enfin rompre avec le cycle de fragilité et de crises qui prévaut depuis des décennies. Mais les défis auxquels la RCA se trouve confrontée sont considérables et urgents, après plus de deux années d'affrontements armés continus et plusieurs décennies de mauvaise gouvernance. L'Etat a perdu le contrôle d'une grande partie de son territoire.

Les groupes armés se sont scindés en d'innombrables factions rebelles incontrôlées, multipliant les activités criminelles et les violences sur les femmes et les filles. Les hostilités intercommunautaires se sont apaisées, notamment dans les zones géographiques délaissées par les membres des minorités qui sont à présent des réfugiés ou personnes déplacées internes.

Cependant les tensions interconfessionnelles restent vives dans certaines régions et sont entretenues par une minorité d'individus mal intentionnés. Les fractures sociétales profondes peuvent aisément fragiliser les efforts de relèvement, comme cela fut le cas dans le passé. En outre, la possession, la circulation et le trafic généralisé d'armes résultant des conflits et les tensions récurrentes ainsi que l'instabilité de l'ensemble de la région, constituent un obstacle important au retour durable à la paix et au relèvement. L'Etat, qui s'est quasiment effondré pendant la crise, ne dispose ni de la capacité ni des ressources nécessaires pour relever simultanément autant de défis (RCPCA, 2016).

2.1.4. Contexte macroéconomique

La RCA fait partie des pays les plus pauvres du monde. Sa situation socioéconomique se traduit par une forte incidence de la pauvreté avec de faibles niveaux d'indicateurs économiques et sociaux. La crise politico-militaire déclenchée fin 2012 a conduit à son effondrement économique alors qu'elle avait cependant enregistré une croissance économique faible mais stable entre 2004 et 2012 résultant d'une gestion macroéconomique saine et de l'avancement des réformes structurelles.

Le pays est classé dernier sur 187 selon l'Indice de Développement Humain (IDH) de 2016 et 153^{ème} sur 177 pays selon l'Indicateur Sexo-spécifique de Développement humain (ISDH) (PNUD, 2016). Par ailleurs, en termes de pauvreté, le taux qui était de 62% en 2008 est estimé à 70% en 2015 ; elle touche plus de personnes en milieu rural notamment les petits producteurs agricoles et les artisans⁴. En outre, en milieu rural, 84,6% des ménages dirigés par des femmes sont pauvres, contre 74% des ménages dirigés par des hommes (Banque mondiale, 2011b).

La RCA a atteint le point d'achèvement de l'Initiative des Pays pauvres très endettés (PPTE) pour l'allègement de la dette en 2009 et l'encours de la dette a baissé, passant de 80% à 35% du Produit intérieur brut (PIB) de 2008 à 2012. Ces progrès ont été inversés par la crise, avec une chute de 37% du PIB enregistré en 2013. En 2014, le Revenu national brut par habitant, soit 600 USD, était le plus faible du monde, équivalent à son niveau de 1990. Les finances publiques du pays ont connu une crise aiguë : les recettes intérieures ne représentaient plus que 6% du PIB en moyenne pendant la transition, par rapport à 11,5% du PIB en 2012. L'encours de la dette a augmenté, atteignant un peu plus de 50% du PIB en 2014, les arriérés intérieurs s'étant rapidement accrus, passant d'environ 40 millions USD en 2013 à 290 millions USD en 2014. Ceci a miné la faible capacité de l'Etat à fournir les

⁴Rapport final du suivi des OMD en RCA, 2015.

services de base. Le paiement des salaires et des pensions de retraite de la fonction publique a été suspendu pendant la majeure partie de 2013 (RCPCA, 2016).

Avec l'assistance technique de plusieurs partenaires, la RCA a marginalement stabilisé sa situation macroéconomique et mieux géré ses finances publiques. L'encours total de la dette a baissé en 2015, atteignant 48,5% du PIB. Le déficit primaire intérieur (sans les dons) a baissé à 3% du PIB, grâce à la hausse des recettes intérieures et au contrôle rigoureux des dépenses primaires. Le Gouvernement a renforcé les contrôles des taxes sur les quantités (accise) et des droits de douane, la taxe sur la valeur ajoutée (TVA) sur les produits pétroliers et étroitement surveillé les exonérations fiscales.

La crise a gravement touché les principaux secteurs productifs notamment l'agriculture, les industries extractives et les exportations de bois. L'agriculture est la principale activité économique du pays avec une contribution de 45% au PIB⁵, 70% de la population recourant aux cultures vivrières pour subvenir à ses besoins avec 81% et 67% de la main-d'œuvre respectivement pour les femmes et les hommes. Cependant, les pratiques agricoles encore rudimentaires (culture manuelle), la faible superficie cultivée (en moyenne 0,5 ha/exploitant agricole), l'utilisation de semences très peu performantes, l'absence de traitement phytosanitaire et autres pratiques ont énormément contribué à la faiblesse de la production agricole. Par ailleurs, dans certaines parties du pays l'insécurité limite l'accès aux champs. Les hommes sont plus en risque d'être tués ou enrôlés de force par les groupes armés quand ils sont dans les champs, tandis que les femmes sont particulièrement en risque de violences sexuelles. La destruction des biens, les pillages ainsi que l'insécurité généralisée et les déplacements de population, ont fait baisser la production agricole de 58% en 2014. L'exil des commerçants, des marchands et des vendeurs en gros a réduit l'approvisionnement en marchandises et en intrants utilisés dans les activités génératrices de revenus, donnant lieu à une flambée générale des prix. En 2014, 96% des agriculteurs ont déclaré ne pas pouvoir obtenir des semences. Le cheptel est passé de 5,2 millions à environ 4 millions pendant la même période, à cause de l'exil forcé des éleveurs du gros bétail dans les pays voisins (RCPCA, 2016).

La détérioration du climat des affaires s'est traduite par une chute des investissements directs étrangers, qui sont passés de 71 millions USD en 2012 à 1,8 millions USD en 2013, l'insécurité et l'instabilité ayant brouillé le climat général des investissements. Le secteur privé a enregistré des pertes considérables, conduisant à une réduction des activités de 30% en moyenne, mais atteignant 40% dans l'Est du pays (RCPCA, 2016).

L'insécurité a aussi touché les industries extractives. Les factions armées et les groupes rebelles ayant pris le contrôle de presque toutes les mines de diamant, le Gouvernement n'a plus été en mesure de confirmer que les diamants exportés ne servaient pas à financer un conflit armé. En conséquence, le pays a fait l'objet d'une suspension temporaire du Processus de Certification de Kimberley en 2013. Les exportations légales enregistrées par ce Processus ont chuté. Cette suspension a eu des effets négatifs sur les moyens de subsistance de la population et a conduit à une intensification du trafic de diamants, finançant les activités des groupes armés. Les exportations de bois, représentant environ la moitié des exportations du pays et 10% des recettes publiques avant la crise, ont aussi baissé pendant le conflit (de près de 20% entre 2013 et 2015). Cette baisse est la conséquence de la destruction des structures de production, de la dégradation des infrastructures et de l'insécurité qui règne sur la route principale reliant Bangui au port de Douala au Cameroun, la voie principale de passage des transits extérieurs. Ceci a eu un effet négatif sur les 4.000 emplois directs et 6.000 emplois indirects que fournissait le secteur (RCPCA, 2016).

⁵Note de conjoncture économique du Comité monétaire et financier national de la RCA, décembre 2016.

2.2. Analyse de la situation de la sécurité alimentaire

Selon le rapport de l'indice de la faim en Afrique 2016 publié par le Nouveau Partenariat pour le Développement en Afrique (NEPAD), la RCA est le pays qui connaît le score d'indice de la faim le plus élevé dans le monde. Le pays enregistre un indice de 46,1 points, un score néanmoins en baisse par rapport aux 48 points de l'année 2008. Il connaît de graves insécurités alimentaires localisées, entraînées par des récoltes précoces déficitaires, de mauvaises récoltes, un faible niveau de stocks alimentaires, la persistance des prix élevés, la crise politico-militaire, des tensions et une situation d'insécurité limitant l'accès aux travaux agricoles et à des sources de nourriture, la situation de déplacés internes etc.⁶ La proportion de la population disposant d'un revenu inférieur à 1,25 dollar par jour était de 62,8% en 2008 dont la grande majorité en milieu rural. Avec 37,6% de sa population dénutrie en 2013, la RCA a le taux le plus élevé en Afrique Centrale⁷.

L'ODD2 donne l'occasion d'analyser la situation de la sécurité alimentaire en RCA en vue d'identifier les opportunités et les défis liés aux différentes composantes de la sécurité alimentaire que sont la disponibilité, l'accessibilité, la stabilité/durabilité et l'utilisation des aliments.

2.2.1. Disponibilité alimentaire

La RCA dispose, selon le Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural, d'énormes potentialités naturelles : 15 millions d'ha de terres arables dont environ 5% seulement sont mis en culture chaque année ; 16 millions d'ha de pâturage et de parcours dont 9 millions d'ha sont exploités ; conditions agroécologiques favorables ; abondance des ressources en eaux ; importantes potentialités en matière de pêche ; etc. En outre, l'économie est centrée sur un secteur agricole fortement pluvial pouvant contribuer efficacement à sa croissance.

En effet, entre 2013 et 2014, les activités agricoles ont connu de sérieuses perturbations : les superficies emblavées à des niveaux nettement inférieurs à ceux d'avant la crise, en raison de l'insécurité persistante et la rareté des intrants essentiels, tels que les semences et les outils. La récolte de 2014, estimée à 759.422 tonnes et accusant une baisse de 58% par rapport à la moyenne pré-crise, a connu une augmentation de 11% par rapport à 2013 grâce à une augmentation de la production de manioc. Cependant, la production céréalière affiche un recul de 54% en 2014 par rapport à 2013. L'effectif du cheptel abaissé jusqu'à 77% par rapport au niveau pré-crise, suite aux pillages et aux abatages. Les captures en poisson étaient en baisse de 40%, à cause d'insécurité dans les zones de pêche et de perte d'équipement (PAM, 2014).

La production végétale est tirée par les cultures vivrières qui représentent 95% de sa valeur ajoutée contre 5% pour les cultures de rente que représentent les exportations de coton et de café. Les principales cultures vivrières sont le manioc, le maïs, l'arachide, le paddy, le sésame, le mil/sorgho et les courges. Leurs productions sont passées de 1.041.812 tonnes en 2012 à 802.709 tonnes en 2015 après une baisse considérable en 2013.

⁶Rapport du NEPAD sur la sécurité alimentaire en Afrique, 2016.

⁷ Rapport de la Commission Economique pour l'Afrique, Nations Unies, 2015.

Tableau 2 : Productions vivrières de la RCA de 2012 à 2015 en tonnes

| Productions | 2012 | 2013 | 2014 | 2015 |
|----------------------------|------------------|----------------|----------------|----------------|
| Manioc cossettes | 708 771 | 455 494 | 488 700 | 485 216 |
| Maïs | 84 365 | 67 514 | 79 595 | 80 455 |
| Riz Paddy | 14 249 | 10 147 | 12 822 | 10 180 |
| Mil /sorgho | 54 681 | 27 279 | 30 723 | 30 871 |
| Arachide | 131 520 | 91 727 | 101 794 | 96 834 |
| Sésame | 28 923 | 17 374 | 27 513 | 34 466 |
| Courges graines | 19 305 | 14 673 | 18 275 | 19 020 |
| Productions totales | 1 041 814 | 684 208 | 759 422 | 757 042 |

Source : DSDI.

La production animale reste difficile à estimer puisque la situation actuelle ne permet l'actualisation des données sur le cheptel. Toutefois, les estimations des effectifs du cheptel par espèce en 2012 donnent 3.950.000 bovins, 5.933.000 caprins, 403.000 ovins, 1.068.000 porcins et 6.552.000 volailles. Sur la base des estimations théoriques, environ 73.210 tonnes de viandes ont été produites en 2012, dont 90% de viandes bovines (VAM, 2014).

La production halieutique potentielle peut être estimée entre 20.000 et 50.000 tonnes par an, en fonction de l'ampleur des crues dans les bassins de l'Oubangui et de la Sangha tandis que la production piscicole est estimée à environ 250-300 tonnes par an (VAM, 2014).

La production cynégétique (produits de la chasse) contribue à la sécurité alimentaire et nutritionnelle de la population de même que les produits forestiers non ligneux (gnetum, champignons, écorces, miel, chenilles, termites, escargots...) contribuent à l'alimentation et à la nutrition. Cependant, leurs contributions restent encore à explorer.

Toutes ces différentes productions nationales vivrières, animales, halieutiques, cynégétiques et forestières non ligneuses concourent à la sécurité alimentaire et à la nutrition et sont complétées par des importations et de l'assistance alimentaires qui étaient relativement réduites jusqu'au déclenchement de la crise en 2012.

Les importations alimentaires de la RCA sont passées de 28,328 milliards de FCFA en 2012 à 39,127 milliards de FCFA en 2015, soit 10,799 milliards de FCFA en 3 ans.

Tableau 3 : Importations alimentaires de la RCA de 2012 à 2015 en millions de FCFA

| Année | Importations alimentaires | Importations totales | Part alimentaire |
|--------------|----------------------------------|-----------------------------|-------------------------|
| 2012 | 28.328 | 135.090 | 21% |
| 2013 | 21.638 | 74.381 | 29% |
| 2014 | 33.408 | 189.790 | 18% |
| 2015 | 39.127 | 434.719 | 9% |

Source : ICASEES

L'assistance alimentaire fournie par le PAM est passée de 8.775 tonnes en 2013 à 36.530 tonnes en 2015 après une forte hausse à 45.720 tonnes en 2014 (SPR 200799, 2016). Ces données ne sont pas complètes puisqu'elles n'indiquent que les contributions du PAM et ne peuvent prétendre à l'exhaustivité de l'assistance alimentaire en RCA.

Lorsqu'on considère les caractéristiques agroécologiques du pays, on se rend compte de l'existence d'une potentialité pouvant assurer la disponibilité afin de garantir la sécurité alimentaire à la population. Cependant, le faible niveau de disponibilité alimentaire est dû à

deux grands facteurs : une production faible avec un système agricole peu performant, et un système commercial peu efficace avec un faible niveau d'échange.

2.2.2. Accès à l'alimentation

La crise politico-militaire déclenchée en 2012 a provoqué la détérioration de la sécurité alimentaire dans un pays où le tiers de la population se trouvait déjà en situation d'insécurité alimentaire (PAM, 2014). Avec la fragilisation des moyens d'existence, les ménages se sont rabattus sur des activités secondaires (cueillette, travaux journaliers, taxi-moto...). Ces mécanismes n'ont pas suffi à assurer la sécurité alimentaire à long terme : une baisse de la fréquence et de la qualité des repas a été observée.

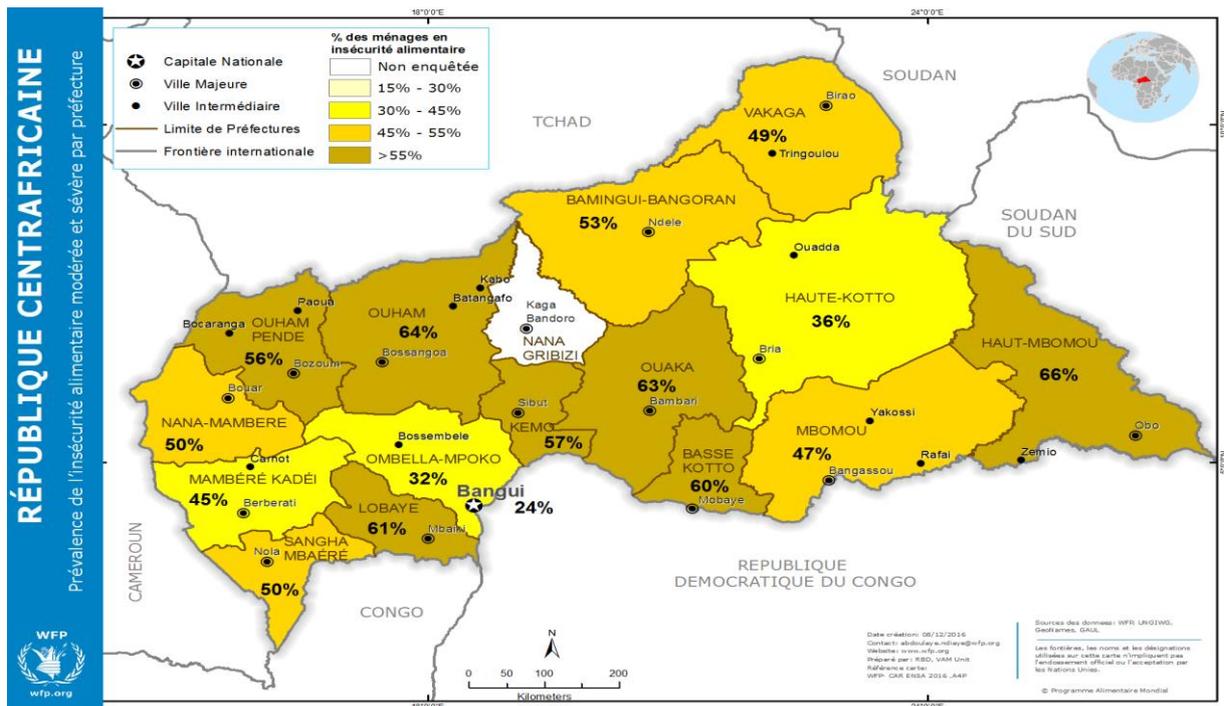
Le niveau global de l'insécurité alimentaire reste actuellement très préoccupant en RCA. Au bout de quatre années de crise, les ménages ont vu leurs ressources progressivement s'éroder alors que l'insécurité et les déplacements se poursuivent.

Selon l'ENSA de 2016, 54% des ménages font face à l'insécurité alimentaire dont :

- 48% des ménages en insécurité alimentaire modérée. Ces ménages ont une consommation alimentaire déficiente donc ne peuvent assurer leurs besoins alimentaires minimum sans avoir recours à des stratégies d'adaptation irréversibles telles que la réduction des dépenses de santé ou d'éducation, le retrait des enfants de l'école ou la mendicité ;
- 6% des ménages en insécurité alimentaire sévère. Ces ménages dépendent étroitement de l'assistance alimentaire et ont une consommation alimentaire extrêmement pauvre. Ils sont dans une situation de très grande vulnérabilité économique et recourent à des stratégies qui mettent irréversiblement en péril leurs moyens de subsistance futurs (vente de maison, de parcelle de terrain...).

L'insécurité alimentaire est inégalement répartie dans le pays. Ainsi la situation est plus critique à cause des problèmes sécuritaires dans certaines préfectures où l'insécurité alimentaire touche plus de 60% des ménages. Il s'agit des préfectures du Haut Mbomou avec 66%, de l'Ouham avec 64%, de la Ouaka avec 63%, de la Lobaye avec 61% et de la Basse Kotto avec 60% comme le montre la figure suivante. Par ailleurs, les réfugiés, les retournés et les personnes déplacées en camps/sites/enclaves sont particulièrement touchés par l'insécurité alimentaire avec respectivement 77% et 58% des ménages qui se retrouvent le plus souvent dans une situation de grande vulnérabilité économique.

Figure 1 : Prévalence de l'insécurité alimentaire modérée et sévère par préfecture en 2016



L'insécurité alimentaire des ménages est liée à leur pauvreté. Ces ménages sont fortement dépendants des marchés pour s'approvisionner et ont du mal à y accéder financièrement. Pour plus de 90% des ménages, les marchés sont la principale source d'approvisionnement et sont donc très vulnérables à la hausse des prix (VAM, 2017). A cela s'ajoutent une forte variabilité des prix des denrées sur le territoire depuis novembre 2016 et la mauvaise intégration au marché due à des difficultés de transport, à l'insécurité et à la baisse de production des principales spéculations du pays les quatre dernières années.

Les prix du riz, du maïs et de l'huile de palme ont augmenté graduellement surtout entre janvier et mars 2017 (VAM, 2017). Cette situation a entraîné un faible pouvoir d'achat et des difficultés d'accès alimentaires pour les ménages pauvres. En outre, en raison de la recrudescence du conflit, on observe la baisse de la plupart des sources de revenus et d'alimentation ainsi que des circuits de commercialisation traditionnels qui restent perturbés à travers le pays, ce qui va donc continuer d'affecter l'accès à l'alimentation des déplacés, des retournés, des familles hôtes et des ménages pauvres.

L'agriculture constitue l'activité principale de la majorité des ménages en RCA. Ces ménages tirent la majeure partie de leurs revenus de la vente de leurs productions agricoles.

Les ventes de produits agricoles interviennent de façon massive au moment des récoltes (entre août et décembre en fonction des zones agroécologiques), période où la disponibilité de ces produits est la plus forte et donc les prix les plus bas. Les ménages se trouvent ensuite dans l'obligation d'avoir recours aux marchés pour leur alimentation, aux périodes où les prix remontent (du début de l'année aux premières récoltes vers juillet). Les stratégies commerciales ainsi développées par les ménages, sont finalement peu efficaces et ne leur permettent pas de tirer le meilleur profit de leur production. La dépendance des ménages aux marchés pour leur alimentation et la précarité de leur stratégie commerciale, les rendent particulièrement vulnérables aux chocs.

L'accès matériel ou financier aux denrées alimentaires a été entravé par le déplacement des populations, l'insécurité et les grandes perturbations du secteur agricole. La baisse de la production agricole a aussi fait largement augmenter le prix des denrées alimentaires. Par ailleurs, les consommateurs ont perdu un tiers de leur pouvoir d'achat par rapport à 2012, ce qui a encore aggravé leur précarité. Les femmes, les populations déplacées, les minorités

isolées dans les enclaves, les populations de retour et les réfugiés sont les plus gravement touchés par l'insécurité alimentaire.

Les systèmes traditionnels de solidarité sociale se sont effondrés et les déplacements ont détruit les réseaux de solidarité communautaire et affaibli la cohésion sociale. Les personnes pauvres et vulnérables ne bénéficient pratiquement d'aucune protection sociale, hormis les programmes financés par les bailleurs de fonds. Les dispositifs nationaux existants sont principalement contributifs et centrés sur les employés de la fonction publique (RCPCA, 2016).

2.2.3. Utilisation des aliments

Il existe en réalité une diversité de denrées alimentaires en RCA. Cependant la notion de manger suivant les valeurs nutritionnelles des aliments fait défaut pour bon nombre de centrafricains.

Aussi en raison de la crise que le pays a connue, les ménages, les plus pauvres en premier lieu, ont-ils modifié leurs habitudes alimentaires pour s'orienter vers la consommation d'aliments « moins préférés » ou d'aliments issus de la cueillette. Ainsi environ 60% des ménages ont une consommation alimentaire qui n'est pas satisfaisante avec 27% des ménages ayant une consommation alimentaire pauvre et 33% des ménages ayant une consommation alimentaire limite (ENSA, 2016).

En effet, les ménages avec une consommation alimentaire pauvre ont un régime très peu diversifié et très insuffisant. Ils consomment principalement des céréales (3 jours par semaine) et des légumes (2 jours par semaine). Les protéines, les légumineuses et les fruits sont consommés moins d'une fois par semaine. Le lait n'est pratiquement pas consommé.

Pour les ménages avec une consommation alimentaire limite, ils consomment plus fréquemment des céréales (plus de 5 jours par semaine) par rapport au groupe précédent, plus souvent des légumes (5 jours) et moins souvent des légumineuses (1 jour). La consommation de fruits, de légumineuses et de protéines est très faible, celle du lait est pratiquement inexistante.

Quant aux ménages avec une consommation alimentaire acceptable, ils consomment beaucoup plus souvent des céréales (6 jours), des légumineuses (3 jours), des légumes (5 jours), des protéines (4 jours), des fruits (2 jours), du sucre (4 jours) et de l'huile (5 jours). Ils consomment du lait mais peu fréquemment (1 jour par semaine).

Toutefois, environ 31% des ménages avec une consommation alimentaire pauvre ou limite ne consomment pas d'aliments riches en vitamine A, 45% ne consomment pas d'aliments riches en fer et 41% ne consomment pas d'aliments riches en protéines courant ainsi des risques de fortes déficiences en micronutriments (ENSA, 2016).

Tableau 4 : Régimes alimentaires des différents groupes de consommation en RCA

| Groupe de consommation | Nombre de jours de consommation des aliments sur une semaine | | | | | | | |
|------------------------|--|--------------|------------|------------|------------|------------|------------|------------|
| | Céréales | Légumineuses | Légumes | Fruits | Protéines | Lait | Huile | Sucre |
| Pauvre | 3,2 | 0,4 | 2,2 | 0,7 | 0,7 | 0,0 | 2,2 | 1,7 |
| Limite | 5,7 | 1,3 | 5,0 | 1,4 | 0,8 | 0,0 | 3,1 | 3,1 |
| Acceptable | 6,4 | 3,1 | 5,6 | 2,4 | 4,4 | 1,1 | 5,2 | 4,6 |
| Total | 5,6 | 2,1 | 4,8 | 1,8 | 2,6 | 0,6 | 4,0 | 3,6 |

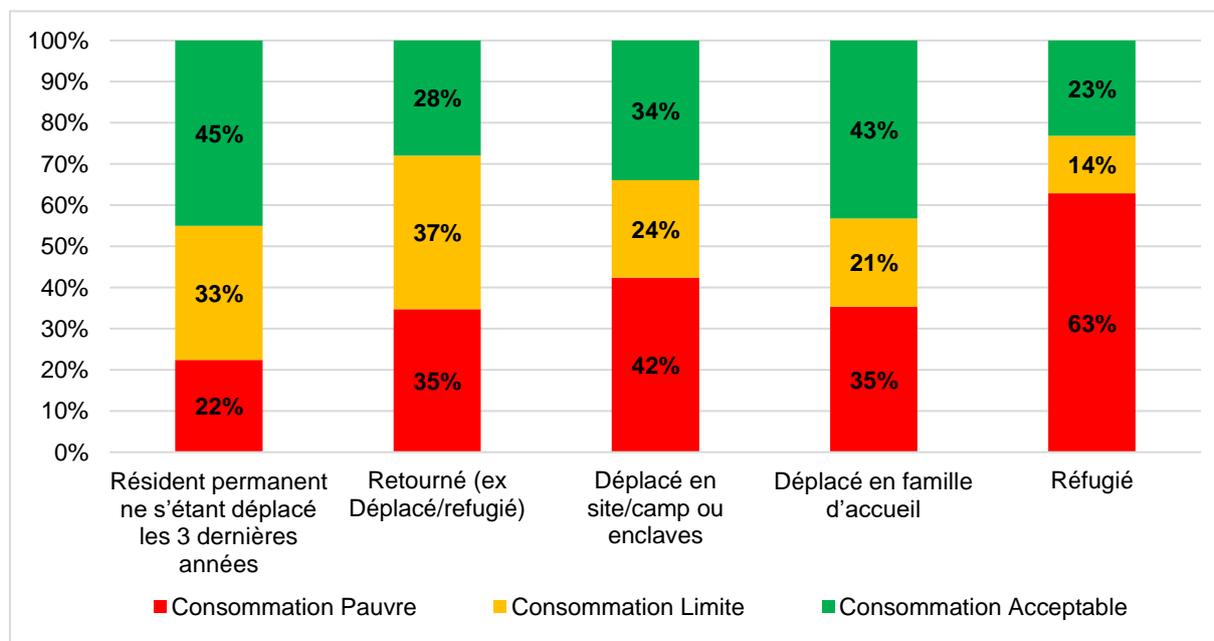
Source : ENSA, 2016

Le nombre de repas par jour reste faible en général, les ménages consomment environ 1,3 repas par jour en moyenne. C'est dans les préfectures de la Ouaka, de l'Ouham, de la Sangha-Mbaéré et du Haut Mbomou que le nombre de repas est le plus bas : les enfants de moins de 15 ans et les adultes ne mangent qu'une fois par jour.

Par ailleurs on note un lien entre la consommation alimentaire et les statuts des ménages. Les plus fortes proportions de ménages avec une consommation alimentaire pauvre se retrouvent chez les réfugiés (63%) et chez les ménages déplacés dans des camps ou des sites spécifiques (42%). Chez les ménages retournés et les ménages dans une famille d'accueil, 35% ont une consommation alimentaire pauvre (ENSA, 2016).

En effet, le résident permanent ne s'étant pas déplacé, peut également faire recours à des stratégies d'adaptation car il peut être aussi exposé à la situation d'insécurité alimentaire. Le retourné a tout perdu ou presque après son déplacement et cherche à se remettre à nouveau. Le déplacé en site/camp ou enclave se nourrit grâce à l'assistance alimentaire et n'a pas de choix pour son alimentation. En famille d'accueil, il est obligé de se conformer au régime alimentaire de cette famille. Le réfugié n'étant pas dans son pays, il est obligé de se soumettre à un régime où il n'est pas habitué.

Figure 2 : Consommation alimentaire et statuts des ménages en RCA

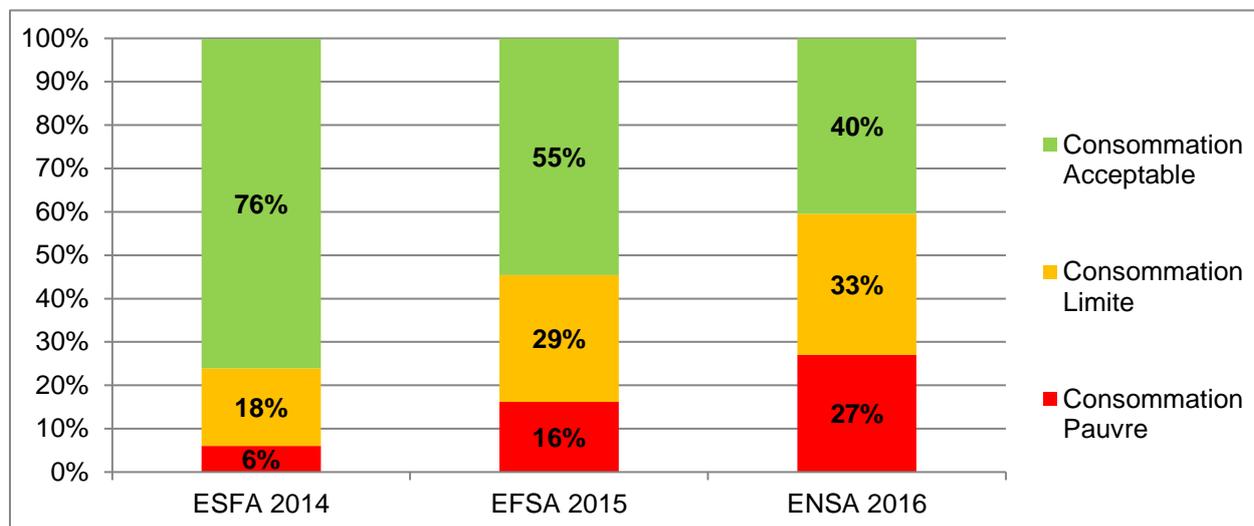


Source : ENSA, 2016.

L'évolution de la situation de la consommation alimentaire entre 2014 et 2016 montre que le pourcentage des ménages qui ont une consommation alimentaire non adéquate a beaucoup augmenté, passant de 24% en 2014 à 45% en 2015 et à 60% des ménages en 2016.

Le pourcentage des ménages avec une consommation alimentaire pauvre a augmenté de manière régulière, passant de 6% en 2014, à 16% en 2015 et à 27% en 2016. Le pourcentage des ménages avec une consommation alimentaire limite a lui aussi augmenté, passant de 18% en 2014 à 33% en 2016, avec une faible augmentation entre 2015 et 2016 (ENSA, 2016).

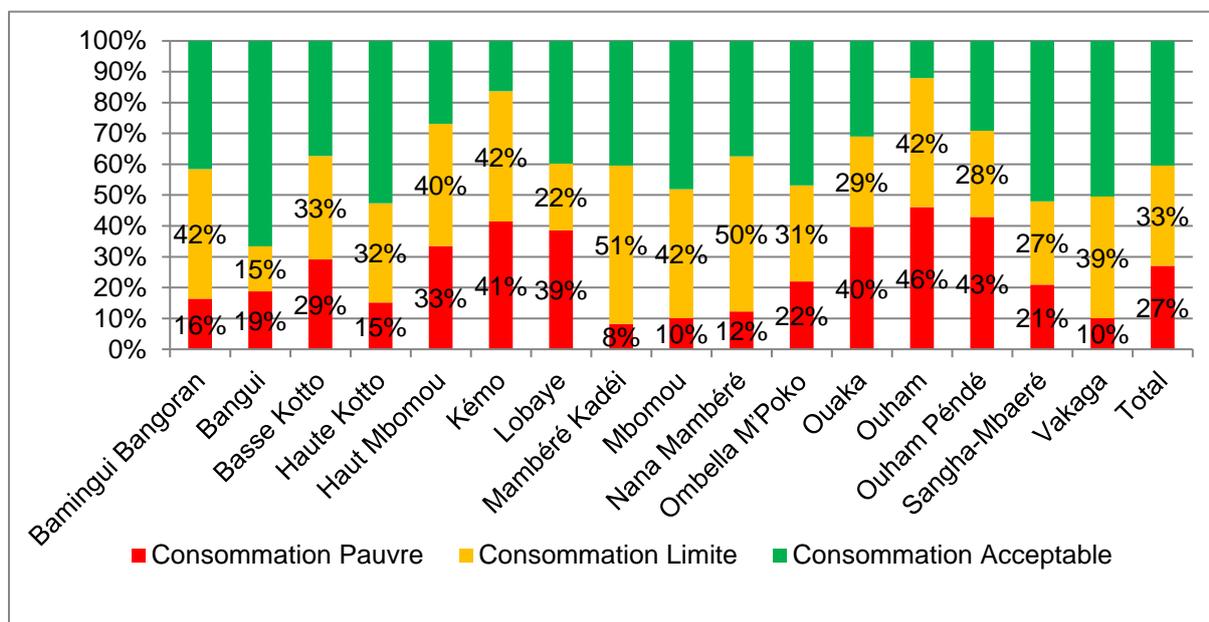
Figure 3 : Evolution de la consommation alimentaire en RCA de 2014 à 2016



Source : ENSA, 2016.

L'analyse de la situation de la consommation alimentaire selon les préfectures montre une certaine disparité.

Figure 4 : Consommation alimentaire selon les préfectures de la RCA



Source : ENSA, 2016.

Les préfectures de l'Ouham et de la Kémo ont les pourcentages de ménages avec une consommation alimentaire pauvre et limite les plus élevés avec respectivement 87% et 83%. Dans les préfectures de la Ouaka, de l'Ouham et de l'Ouham-Pendé, le pourcentage des ménages qui ont une consommation alimentaire pauvre dépasse les 40% (ENSA, 2016). Par ailleurs, la sécurité sanitaire des aliments est assurée par plusieurs institutions, organisations

nationales publiques, parapubliques et privées regroupés au sein du comité national du *Codex Alimentarius*.

Elle fait l'objet de nombreux textes législatifs et réglementaires se rapportant à tous les secteurs, dont la plupart sont obsolètes. En l'absence de moyens de surveillance et vérification, le contrôle de qualité est inopérant à tous les maillons de la chaîne alimentaire aussi bien au niveau des végétaux que des denrées d'origine animale.

2.2.4. Durabilité alimentaire

Le concept de durabilité ici se réfère à l'accessibilité alimentaire de manière durable en raison des fluctuations en matière de disponibilité, d'accessibilité physique et économique (infrastructures routières dégradées ne permettant pas une circulation facile des produits alimentaires, pouvoir d'achat limité, fluctuations des prix, insécurité perturbant la production et la commercialisation des denrées alimentaires). Ces situations sont changeantes au point où on ne peut parler de durabilité ou stabilité alimentaire plongeant une partie de la population dans une situation d'insécurité alimentaire.

D'après les différentes évaluations successives, le taux des ménages en insécurité alimentaire est passé de 30,5% en 2009 (PAM, 2009) à 50% en 2015 (EFSA, 2015) puis à 54% en 2016 (ENSA, 2016). Entre 40% et 44% des ménages sont dans une situation alimentaire limite, c'est-à-dire qu'ils peuvent basculer d'un moment à l'autre dans l'insécurité alimentaire ; 6% seulement de la population sont en sécurité alimentaire.

Vu le résultat de ces évaluations, la question de la durabilité de la sécurité alimentaire reste encore posée dans le contexte centrafricain. En effet, l'accès à l'alimentation est limité principalement par le pouvoir d'achat de la population qui a fortement régressé d'un tiers par rapport à l'année 2012 et 65% de personnes interrogées ont déclaré avoir moins de nourriture que l'année précédente (CFSAM, 2015). Les prix d'arachide et des farines de blé ont grimpé respectivement de 28% et 74% par rapport à leurs niveaux d'avant la crise.

En octobre 2015, les prix de la viande de bœuf avaient presque doublé alors que le poisson était, en moyenne, 70% plus cher qu'avant la crise. En outre, la dégradation des routes et des pistes rurales a également contribué aux difficultés d'accès à la nourriture. Les routes et les pistes rurales devant permettre la circulation des denrées alimentaires ont atteint un niveau de dégradation trop avancé et devenues presque impraticables. Le transport des vivres d'une localité à une autre se fait pour la plupart du temps en motocyclettes, ce qui limite la quantité échangée. Par ailleurs, la circulation des personnes et des biens est perturbée par l'insécurité. Les producteurs agricoles ne peuvent vaquer librement à leurs activités. Cette situation est un facteur important limitant l'accès à l'alimentation d'une manière durable.

2.3. Analyse de la situation nutritionnelle

Le contexte nutritionnel de la RCA présente toutes les formes de malnutrition. Il s'agit notamment de la malnutrition chronique, de la malnutrition aiguë, de l'insuffisance pondérale et des carences en micronutriments (minéraux et vitamines). Ces différentes formes de malnutrition affectent majoritairement les femmes enceintes, les femmes allaitantes, les enfants de moins de cinq ans, les personnes âgées, les personnes vivant avec le VIH (PVVIH) et les déplacés internes depuis la recrudescence des crises politico-militaires dans le pays.

L'analyse de la prévalence de la malnutrition aiguë et du retard de croissance en RCA depuis 2010 montre que les prévalences de malnutrition aiguë modérée et sévère sont relativement basses avec un taux élevé de retard de croissance.

Depuis 2010, la prévalence de la malnutrition aiguë globale et modérée est restée respectivement inférieure à 8% et 2%⁸.

En général, les principales causes de mortalité infantile et infanto juvénile sont : les maladies diarrhéiques, les infections respiratoires aiguës et la malnutrition⁹. Il est avéré que pour les enfants, bénéficier d'une bonne alimentation dès le début de leur existence garantira qu'ils puissent atteindre leur plein potentiel de développement. Cependant, une mauvaise alimentation est souvent accompagnée d'autres risques liés au développement neurocognitif, notamment une stimulation insuffisante au cours de la petite enfance¹⁰.

2.3.1. Sous-nutrition

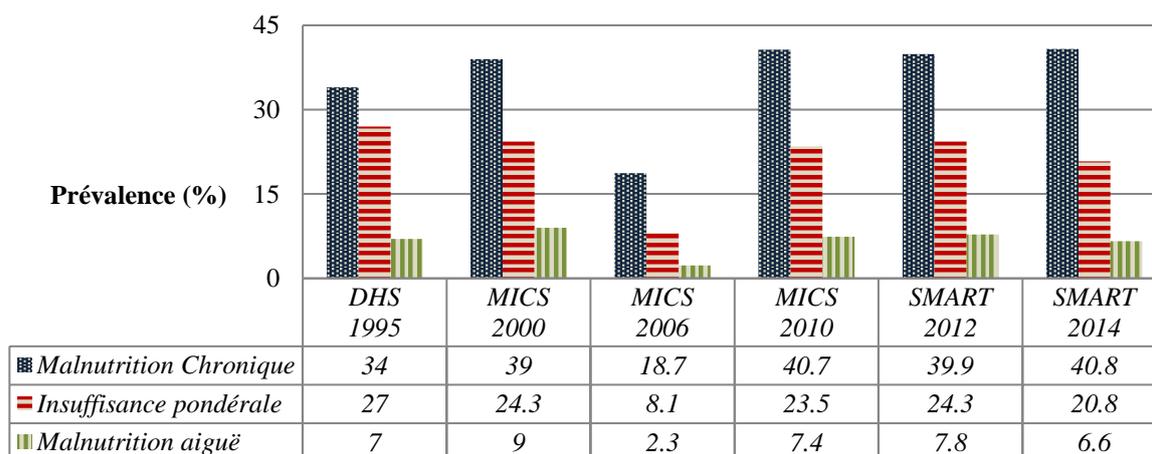
Dans cette catégorie, on considère essentiellement les cas de malnutrition chronique, de malnutrition aiguë, d'insuffisance pondérale et de troubles dus à des carences en micronutriments.

La malnutrition chronique se manifeste par un retard de croissance, autrement c'est une petite taille par rapport à l'âge chez le jeune enfant. C'est une situation de carence alimentaire insidieuse laissant, sur la croissance physique et le développement psychomoteur des enfants, une empreinte irréversible impactant sur leurs performances au cours de divers apprentissage (scolaire et socioprofessionnel). En RCA, la malnutrition chronique affecte 40% ou plus des adolescents (SMART, 2014).

La malnutrition aiguë encore appelée émaciation présente un des symptômes caractéristiques qui est la maigreur. Elle résulte d'une alimentation déficiente en macronutriments (glucides, lipides et protéines) et en micronutriments, et/ou est consécutive d'un épisode de maladie. La prévalence de la malnutrition aiguë globale atteint 6,6% chez les enfants de moins de 5 ans dans le pays. La forme aiguë sévère avec des complications médicales a atteint une prévalence de 1,9%, le seuil d'urgence étant fixé à 2%selon l'Organisation Mondiale de la Santé (SMART, 2014).

L'insuffisance pondérale est la conséquence visible de la malnutrition chronique et de la malnutrition aiguë. Sa prévalence est de l'ordre de 20,2% dans le pays. Toutes les tranches d'âge sont concernées (SMART, 2014).

Figure 5 : Prévalence de la malnutrition des enfants de 0 – 5 ans en RCA de 1995 à 2014.



Source : reconstituée à partir des enquêtes EDS, MICS et SMART.

⁸Rapport final du suivi des OMD en RCA, 2015.

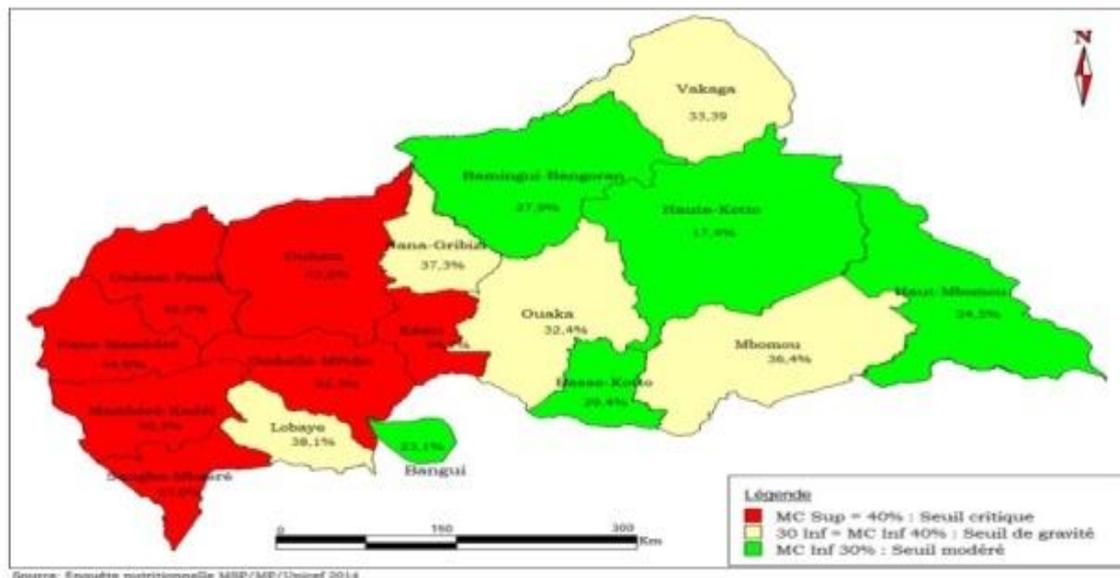
⁹http://www.nationalplanningcycles.org/sites/default/files/planning_cycle_repository/central_african_republic/rca_ptss_v_definitive_1.pdf

¹⁰ https://www.ihsph.edu/research/centers-and-institutes/institute-for-international-programs/docs/global-nutrition-series/Nutrition_exec_summary_FR.pdf

Les données nutritionnelles recueillies au cours de ces différentes enquêtes réalisées en RCA depuis 2 décennies ont montré la persistance des 3 formes de malnutrition au sein de la population d'enfants de moins de 5 ans. Il importe d'insister sur le caractère alarmant de la malnutrition chronique au sein de cette population et ses conséquences sur la communauté.

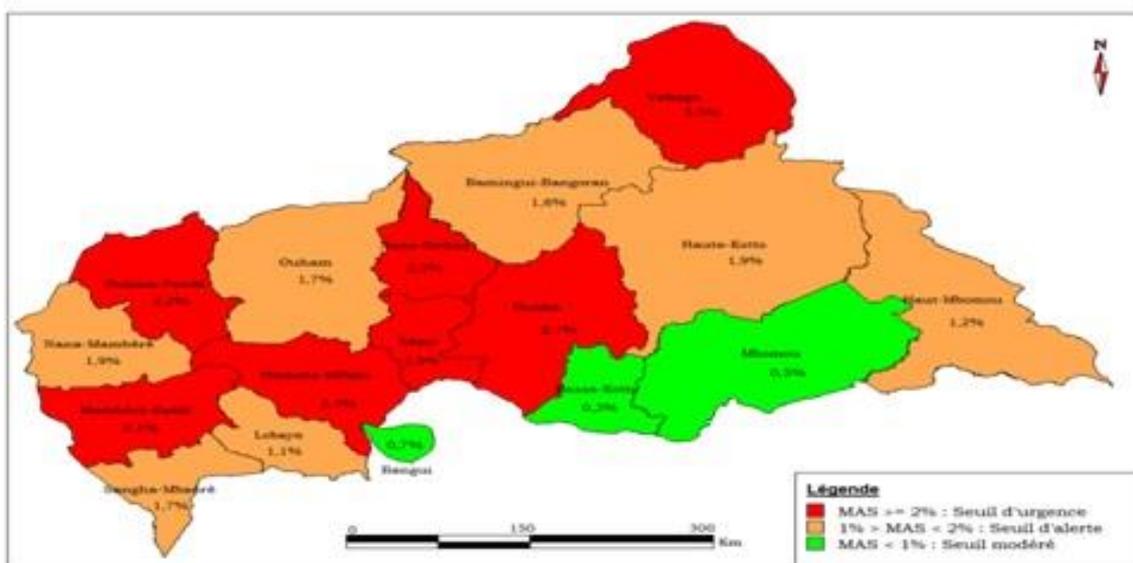
Les données récentes issues de l'enquête SMART de 2014 indiquent des disparités sur le plan géographique dans le pays tant pour la malnutrition chronique, l'insuffisance pondérale que pour la malnutrition aiguë. Les figures ci-après présentent les prévalences par préfecture avec les niveaux de gravité.

Figure 6 : Cartographie de la prévalence de la malnutrition chronique en RCA



Sur le plan géographique, l'enquête SMART de 2014 indique que 12 préfectures sur les 16 de la RCA, y compris Bangui, affichent une prévalence de la malnutrition chronique supérieure au seuil d'urgence de 30%, dont 7 dépassent le seuil critique de 40%. La malnutrition chronique affecte plus les garçons (42,0%) que les filles (35,6%). En 2016, elle a touché 364.000 enfants dans tout le pays, et parmi eux, 37.200 enfants de moins de 5 ans souffrent de la forme sévère ou modérée. Les préfectures de l'Ouest et du Centre du pays présentent des taux de malnutrition chronique qui excèdent le seuil d'urgence de l'OMS de 40%. Il s'agit de la Sangha-Mbaéré (53,0%), la Mambéré-Kadéï (50,3%), l'Ouham-Pendé (48,2%), la Kémo (46,7%), la Nana-Mambéré (44,9%) et l'Ombella-Mpoko (42,3%).

Figure 7 : Cartographie de la prévalence de la malnutrition aiguë en RCA



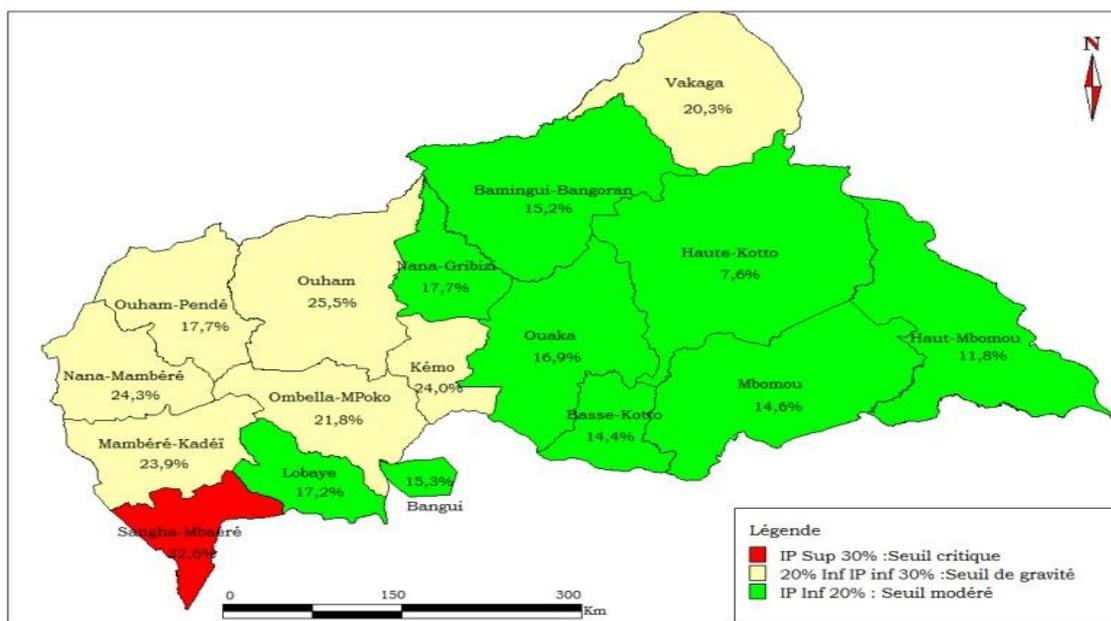
Source : SMART, 2014.

En RCA, 7 préfectures sur 16 présentent les taux de malnutrition aiguë supérieur à 2%. Il s'agit des préfectures de la Vakaga, la Kémo, la Ouaka, l'Ombella-Mpoko, la Nana-Gribizi, l'Ouhang-Pendé et la Mambéré-Kadéï. La malnutrition aiguë globale pour la ville de Bangui se situe dans le seuil d'alerte (6,0%). En revanche, le taux de malnutrition aiguë sévère est de 0,7%, inférieur au seuil d'alerte (1%). Le marasme constitue la forme majeure de malnutrition. Par ailleurs, les enfants appartenant aux tranches d'âge de 0-5 mois, 6-11 mois et 12-23 mois sont les plus touchés par la malnutrition aiguë sévère.

De ces trois tranches d'âge, la tranche de 6-11 mois et celle de 12-23 mois sont les plus touchées par la malnutrition aiguë modérée. La tranche d'âge de 12-23 mois est la plus touchée par la forme œdémateuse, associée à un risque très élevé de mortalité. La malnutrition aiguë demeure parmi les 5 premières causes de mortalité chez les enfants de moins de cinq ans en RCA¹¹.

¹¹Plan de transition du secteur santé en RCA, 2015/16.

Figure 8 : Cartographie de la prévalence de l'Insuffisance pondérale en RCA



Source: Enquête nutritionnelle MSP/MP/Unicef 2014

Source : SMART, 2014

L'insuffisance pondérale reflète les deux précédentes formes de malnutrition (chronique et aiguë). En RCA, les résultats de cette même enquête montrent que la prévalence de l'insuffisance pondérale reste élevée (20,2%). Les garçons sont les plus touchés par l'insuffisance pondérale que les filles, toutes les tranches d'âge sont presque touchées de la même manière.

A propos des connaissances, aptitudes et pratiques de prise en charge alimentaire du nourrisson et du jeune enfant, le niveau reste encore préoccupant en RCA. Le taux d'allaitement maternel exclusif des nourrissons de moins de six mois est de 28% selon les récents résultats (SMART, 2014). L'introduction de l'aliment de complément à partir de 6 mois est assurée à 70%. On dénombre 76% d'enfants qui reçoivent un allaitement maternel continu jusqu'à 24 mois et 52,4% des mères qui débutent l'allaitement maternel aux premières heures après l'accouchement. Le taux des enfants de moins de deux ans recevant trois repas par jour est seulement de 44,8%. Par préfecture, le nombre de repas minimum donnés aux enfants de 6-8 mois sous allaitement au sein reste faible. Les préfectures de la Haute-Kotto et de la Bamingui-Bangoran présentent des taux très bas, soit respectivement 8,9% et 16%.

2.3.2. Surnutrition

La RCA fait aussi face au double fardeau de la malnutrition avec une population en situation de surnutrition. L'enquête STEPS conduite entre 2010 et 2011 à Bangui et dans la préfecture de l'Ombella-Mpoko a fourni les indications figurant dans le tableau ci-après.

Les maladies non transmissibles à savoir le diabète non insulino-dépendant, l'infarctus du myocarde, l'hypertension artérielle, l'accident vasculaire cérébral et les maladies rénales surgissent généralement suite à un statut nutritionnel d'obésité lié à une mauvaise alimentation et l'insuffisance d'exercices physiques. Ces maladies sont les principales causes de morbidité et de mortalité qui ont été répertoriées au cours de ces enquêtes en milieu hospitalier. Le surpoids autant que l'obésité affectent la population enquêtée en général avec des particularités entre les femmes et les hommes. Dans la catégorie des obèses, les femmes sont environ quatre fois plus nombreuses que les hommes. Par contre,

les hommes sont plus nombreux à souffrir de l'hypertension artérielle et sur l'ensemble des hypertendus environ 90% ne suivent aucun traitement. La malnutrition constitue donc un problème majeur de santé publique en RCA.

Tableau 5 : Résultats de l'enquête sur la malnutrition à Bangui et dans l'Ombella-Mpoko

| Indicateurs | Ensemble | Hommes | Femmes |
|---|-----------------------------|-----------------------------|-----------------------------|
| Pourcentage des adultes atteints de surcharge pondérale (IMC \geq 25 kg/m ²) | 20,7% (18,4-23,1) | 13,8% (10,8-16,8) | 28,0% (24,9-31,1) |
| Pourcentage des adultes obèses (IMC \geq 30 kg/m ²) | 7,2% (5,8-8,5) | 3,0% (2,0-3,9) | 11,6% (9,4-13,8) |
| Pourcentage des adultes ayant une tension artérielle élevée ou actuellement sous traitement médical pour tension artérielle élevée | 34,5% (31,8-37,3) | 36,8% (32,5-41,2) | 32,3% (29,4-35,2) |
| Pourcentage des adultes ayant une tension artérielle élevée qui ne sont pas actuellement sous traitement médical pour tension artérielle élevée | 90,7% (88,0-93,3) | 94,3% (92,0-96,6) | 86,6% (82,5-90,7) |
| Pourcentage des adultes ayant un taux de glycémie élevé à jeun défini ci-dessous ou actuellement sous traitement médical pour une glycémie élevée | 21,0% (17,8-24,2) | 21,7% (17,3-26,2) | 20,3% (16,6-24,0) |

Source : enquête STEPS 2010 – 2011.

2.4. Analyse de la situation de la protection sociale dans les secteurs informel et rural

Les politiques et programmes de protection sociale dans la plupart des pays africains, y compris la RCA, sont hérités de la période coloniale et avaient comme objectif d'apporter des aides d'urgence. Ces systèmes de sécurité sociale ont concerné principalement des fonds de prévoyance et ont été établis essentiellement pour les fonctionnaires.

En RCA, au fil des années, les systèmes de sécurité sociale ont évolué et se sont transformés en systèmes de retraite nationale obligatoires pour les employés du secteur formel. L'accent est mis sur le secteur formel dans le financement de la protection et des progrès ont été enregistrés au niveau du cadre juridique (Loi n°06.034 du 28 décembre 2006 portant Code de sécurité sociale en RCA et Décret n°09.116 du 27 avril 2009 fixant les modalités d'application) qui a institué entre autres un régime spécial en faveur des travailleurs indépendants, agricoles et du secteur informel (Article 1^{er} de la Loi). Cependant, dans le Décret d'application de cette Loi, seuls les responsables des Organisations Paysannes et Pastorales (OP) ainsi que leurs préposés qui sont assujettis (Article 5, sous-section 2). Le même texte fixe le champ d'application matérielle en ces termes : « *La Caisse Nationale de Sécurité Sociale gère les branches d'assurance suivantes : les prestations familiales et de maternité, les risques professionnels et la prévention, les pensions de vieillesse, d'invalidité et de décès, l'assurance maladie et toute autre branche qui pourrait être créée ultérieurement* ».

Dans les faits, les systèmes de sécurité sociale ne prennent pas encore en compte tous les travailleurs des secteurs informel et rural. Un régime volontaire a été envisagé dans le dispositif de la Caisse Nationale de Sécurité Sociale (CNSS) pour la couverture de ces catégories de populations mais l'ouverture n'a pas été suivie d'effet. Aussi les dispositions des textes adoptés en la matière ne sont-ils pas totalement appliqués.

Les systèmes de sécurité sociale axés sur le secteur formel sont un désavantage pour les femmes car les programmes de protection sociale sont neutres et ne prennent pas en compte les considérations de genre, en dépit de l'impact différencié des risques sur les hommes et les femmes. La plupart de ces programmes de protection sociale sont liés à

l'exercice d'un emploi et axés sur les employés du secteur formel, ils excluent donc la majeure partie des femmes, dont l'emploi se concentre dans le secteur informel et rural.

D'une manière générale, les OP en RCA sont dotées d'organes prévus par leurs textes de base. La prise de décision en Assemblée Générale (AG) est la voie utilisée pour ce qui est de la désignation des membres des organes et de la prise de décisions stratégiques. Cependant, les dispositions relatives aux réunions des comités chargés du contrôle et de la surveillance ne sont pas généralement respectées. En dépit de ces insuffisances, les OP peuvent jouer un rôle décisif dans la sécurité alimentaire et la nutrition et doivent être prises en compte dans la stratégie de l'extension de la protection sociale des populations du secteur rural.

Ainsi, pour permettre aux OP de jouer le rôle prépondérant dans la relance de la production et la promotion de la protection sociale, il est nécessaire de procéder à la révision du cadre juridique en vigueur. En définitive, une réforme du régime de sécurité sociale s'impose afin de promouvoir le droit à la santé et la protection sociale pour tous.

3. REVUE DES POLITIQUES ET PROGRAMMES DE LA SECURITE ALIMENTAIRE ET DE LA NUTRITION

En RCA, les gouvernements successifs ont toujours envisagé la mise en place, avec le concours des partenaires techniques et financiers, des politiques et programmes de développement agricole et rural dans le but d'assurer la sécurité alimentaire et nutritionnelle, et le développement socioéconomique du pays. Certains sont restés au stade de projets tandis que d'autres ont connu une mise en œuvre.

Les leçons tirées de l'évaluation du Document de Stratégie de Réduction de la Pauvreté (DSRP1 couvrant la période 2008 - 2010) ont permis de fixer les grandes orientations pour l'élaboration d'un second document de stratégie de réduction de la pauvreté (DSRP2 pour la période 2011 – 2015). Ces orientations ont visé une croissance accélérée pro-pauvre axée sur le développement rural et la lutte contre l'insécurité alimentaire, le renforcement des infrastructures de base pour soutenir la croissance, le développement du capital humain et l'accès des populations aux services sociaux de base en vue d'accélérer les progrès vers l'atteinte des Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD).

La stratégie de réduction de la pauvreté s'articule autour de trois axes dont la relance économique et l'intégration régionale comme axe stratégique 2. Le développement rural et la sécurité alimentaire sont pris en compte dans la promotion des grappes de croissance de cet axe 2. En considérant les résultats de l'analyse de la situation du développement rural et de la sécurité alimentaire dans l'élaboration de ce DSRP 2, le Gouvernement s'est fixé pour objectif d'atteindre jusqu'à 2015 une croissance moyenne de l'activité en termes réels de 8% par an (base line : 2%) et de réduire de moitié le taux d'insécurité alimentaire (base line : 30,2%).

Cette section est structurée en quatre sous – sections à savoir : les priorités et les objectifs des politiques et programmes ; leur mise en œuvre ; les ressources financières mobilisées ; les dispositions institutionnelles et les capacités opérationnelles.

3.1. Politiques et programmes dans le cadre de la sécurité alimentaire et de la nutrition

3.1.1. Stratégie de Développement Rural, de l'Agriculture et de la Sécurité Alimentaire

Les actions du Gouvernement pour la période de 2011 à 2015 devaient être guidées par les orientations de la Stratégie de Développement Rural, de l'Agriculture et de la Sécurité Alimentaire (SDRASA) qui s'articule autour des axes suivants : (i) amélioration du cadre institutionnel et de développement de la production ; (ii) promotion et développement des

organisations professionnelles agricoles et rurales ; (iii) amélioration de la production, de la transformation et des flux de commercialisation des produits agricoles à l'intérieur et à l'exportation ; (iv) relance de la pêche et du développement de l'aquaculture ; (v) renforcement de la sécurité alimentaire et promotion du développement local.

La mise en œuvre de toutes ces orientations devrait reposer sur : la promotion des pôles de développement pour réaliser des synergies entre les centres urbains et les zones rurales ; et la promotion de l'équité de genre car le développement agricole et la sécurité alimentaire ne peuvent être atteints sans une participation équitable des hommes et des femmes. Ainsi le champ d'action retenu couvre les domaines agrosylvopastoraux et halieutiques, le système de financement du secteur et les infrastructures socioéconomiques, ainsi que les questions émergentes liées à l'environnement, la biodiversité, les énergies renouvelables et le changement climatique.

Les besoins de financement pour la mise en œuvre de la SDRASA pour la période 2011–2015 étaient évalués à environ 151 milliards de FCFA. Cependant les difficultés de mobilisation de ces ressources n'ont pas permis la mise en œuvre de l'ensemble de cette stratégie.

3.1.2. Programme National d'Investissement Agricole, de Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle

Les Chefs d'Etat et de Gouvernement africains ont approuvé, à Maputo en 2003, le Programme Détaillé pour le Développement de l'Agriculture en Afrique (PDDAA) qui définit un cadre général présentant les principaux axes d'intervention prioritaires pour restaurer et accélérer la croissance agricole, réduire la pauvreté et la faim et améliorer la sécurité alimentaire en Afrique. Ce programme repose sur quatre piliers, à savoir : (i) extension des superficies bénéficiant d'une gestion durable des sols et de systèmes fiables de maîtrise de l'eau ; (ii) amélioration des infrastructures rurales et des capacités de commercialisation pour un meilleur accès au marché ; (iii) augmentation de l'offre alimentaire et réduction de la faim ; (iv) recherche agricole, vulgarisation et adoption de technologies permettant une croissance durable de la production.

L'objectif général du Programme National d'Investissement Agricole, de Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle (PNIASAN) est de contribuer de manière durable à la satisfaction des besoins alimentaires de la population, au développement économique et social et à la réduction de la pauvreté, ainsi qu' à la réduction des inégalités entre les populations pour la période de 2014 à 2018. Son élaboration a pour base la SDRASA et le DSRP.

Le PNIASAN s'inscrit dans l'Axe 2 du DSRP 2 (relance économique et intégration régionale) qui est axé sur les OMD, ainsi que sur les quatre piliers du PDDAA. Il est structuré autour de six programmes : (i) le développement des filières végétales ; (ii) le développement des filières animales ; (iii) le développement des produits forestiers non ligneux (PFNL) alimentaires et la promotion des filières pêche et aquaculture ; (iv) le renforcement des collectivités locales, de la gestion des ressources naturelles, des infrastructures communautaires de base, et des services de recherche et d'appui conseil ; (v) la sécurité alimentaire et nutritionnelle, réponses aux urgences et actions transversales ; (vi) le renforcement institutionnel et la coordination sectorielle.

Ce programme offre un cadre de référence pour les actions à entreprendre dans le secteur agricole, en vue d'atteindre les objectifs de réduction de la pauvreté et de l'insécurité alimentaire d'ici 2018 et devrait induire à l'horizon 2018, une croissance moyenne annuelle de l'activité agricole en termes réels de 6% et une réduction du taux d'insécurité alimentaire à 15%. Les besoins de financement pour la mise en œuvre du PNIASAN 2014–2018 étaient évalués à environ 358 milliards de FCFA. Toutefois, le gouvernement n'a mobilisé que 6,8 milliards de FCFA auprès du FIDA pour la mise en œuvre du Projet de relance des cultures vivrières et du petit élevage dans les savanes (PREVES) pour la période de 2012 à 2017.

3.1.3. Politique Nationale de Nutrition

La vision de la Politique Nationale de Nutrition (PNN) est d'assurer une nutrition optimale à tous les centrafricains. Cette politique s'appuie sur les valeurs d'équité, de solidarité, d'éthique, ainsi que sur la diversité culturelle avec le respect de l'approche du genre, pour un développement harmonieux de la nation. Elle fixe les grandes orientations en matière de nutrition en vue d'améliorer l'état nutritionnel de la population en général et les groupes vulnérables en particulier pour leur participation effective au développement économique et social.

L'objectif général de la PNN est de contribuer à la réduction de la malnutrition sous toutes ses formes en RCA à travers la prévention et la prise en charge. De manière spécifique, il s'agit de : (i) réduire la prévalence de l'insuffisance de poids à la naissance ; (ii) augmenter le taux d'allaitement maternel exclusif jusqu'à 6 mois ; (iii) augmenter la proportion des mères qui introduisent des aliments de complément à partir de 6 mois selon les recommandations de l'OMS et de l'UNICEF ; (iv) réduire chez les enfants de moins de 5 ans la prévalence de la malnutrition aiguë globale, l'insuffisance pondérale et le retard de croissance ; (v) réduire toutes les formes de carence en micronutriments chez les femmes en âge de procréer et les enfants ; (vi) améliorer la prise en charge des maladies à déterminisme nutritionnel ; (vii) assurer un accès durable à une alimentation adéquate pour toute la population, en particulier pour les personnes vivant dans les zones d'insécurité alimentaire et nutritionnelle et les groupes à risque (personnes vivant avec le VIH/SIDA, la tuberculose et les personnes âgées etc.) ; (viii) renforcer le système national de surveillance nutritionnelle et de sécurité alimentaire ; (ix) développer la recherche opérationnelle sur la nutrition ; (x) assurer la protection sociale des groupes vulnérables et des minorités ; (xi) mettre en place une structure de coordination interministérielle des activités de nutrition. Ainsi, sa mise en œuvre passe par la promotion d'une alimentation saine et équilibrée et la lutte contre la malnutrition au travers de stratégies préventives, curatives et transversales.

Les stratégies préventives concernent : (i) la promotion de la sécurité alimentaire au sein des ménages ; (ii) la promotion de l'alimentation du nourrisson et du jeune enfant pour la prévention de la malnutrition ; (iii) le renforcement du système de surveillance alimentaire et nutritionnelle ; (iv) le renforcement de la lutte contre les carences en micronutriments ; (v) le renforcement de la nutrition chez les jeunes et en milieu scolaire ; et (vi) le suivi nutritionnel des personnes vivant avec le VIH/sida. Les stratégies curatives tiennent : (i) au renforcement de la prise en charge médicale et nutritionnelle des cas de malnutrition ; et (ii) à l'amélioration de la prise en charge diététique des personnes souffrant des maladies à déterminisme nutritionnel. Les stratégies transversales s'organisent autour de : (i) l'engagement politique, le plaidoyer et le partenariat en faveur de la nutrition ; (ii) le renforcement de la communication pour le changement de comportement en matière de nutrition ; (iii) le renforcement des capacités nationales en matière de nutrition ; (iv) le renforcement de la recherche opérationnelle en matière de nutrition ; et (v) le renforcement de la participation communautaire. Toutefois, cette politique n'a pas été mise en œuvre. Le pays s'est engagé, tout comme ses pairs de la Communauté Economique des Etats de l'Afrique Centrale (CEEAC) au repositionnement institutionnel de la nutrition comme facteur de développement au travers de la déclaration de Brazzaville¹². Un Comité Technique Multisectoriel de Sécurité Alimentaire et de Nutrition (CTMSAN) a été mis en place et travaille à la validation d'une Politique Nationale de Sécurité Alimentaire et de Nutrition.

3.1.4. Politique Nationale de Promotion de l'Égalité et de l'Équité

Document phare pour lutter contre les inégalités de genre dans tous les secteurs économique, politique et social, la Politique Nationale de Promotion de l'Égalité et de l'Équité

¹² https://issuu.com/unicefcongobrazza/docs/declaration_de_brazzaville

(PNPEE), élaborée et adoptée en 2005, s'est fixée comme but de créer un cadre macro-économique, juridique, culturel et politique adéquat, où devront s'inscrire les schémas de planification et programmes sectoriels de développement ainsi que les mécanismes institutionnels, de façon à donner à la fois aux hommes et aux femmes des possibilités d'actions équitables et à mesurer les impacts sur ces deux groupes sociaux.

Les objectifs concernent : (i) la promotion de la participation des hommes et surtout des femmes au développement durable de leurs sociétés, à titre de décideurs, sur un même pied d'égalité; (ii) la réduction des inégalités entre les femmes et les hommes quant à l'accès aux ressources et aux bénéfices du développement, et au contrôle de ces mêmes ressources et bénéfices; (iii) le renforcement de l'approche transversale par la prise en compte des situations et des besoins des femmes et des hommes dans l'élaboration, la mise en œuvre, le suivi et l'évaluation des politiques nationales; (iv) la mise en place des mesures spécifiques en faveur de certaines catégories de femmes et d'hommes, avec des objectifs bien ciblés afin de réduire les inégalités constatées ; (v) l'éradication de l'intolérance individuelle et collective. Son plan d'Action de 2007 a comme objectifs stratégiques pour le secteur agricole d'améliorer l'accès des hommes et surtout des femmes aux moyens de production (terre, crédits, technologies et information).

Le Gouvernement affirmait dans ce document sa volonté de redonner aux femmes et aux hommes, la place qui leur revient dans le processus de décision, et son soutien à leur pleine participation à la consolidation de la paix et du développement. Cependant, le gouvernement fait face à des difficultés importantes dans la planification, le suivi et l'évaluation du développement en raison de manque de données désagrégées par sexe et de moyens financiers pour la mise en œuvre des politiques et programmes de genre ou de discrimination positive en faveur des femmes centrafricaines.

3.1.5. Politique Nationale de Protection Sociale

La vision de la Politique nationale de protection sociale (PNPS) est d'assurer une couverture de protection sociale efficace et accessible à tous les centrafricains. Elle est basée sur les principes édictés par la Constitution et par les lois pertinentes en la matière.

L'objectif de la PNPS est de contribuer au changement qualitatif des conditions de vie des différentes couches sociales par le développement de mécanismes adéquats et pérennes de couverture des risques majeurs et de gestion des chocs, et par l'extension de l'assurance sociale à toutes les catégories de travailleurs et l'élargissement de la gamme des prestations à tous les risques sociaux.

Ainsi, la PNPS se fixe comme axes stratégiques : (i) réformer, coordonner et étendre les dispositifs de protection sociale existants ; (ii) promouvoir l'accès de tous, notamment des populations pauvres et des groupes vulnérables, aux services sociaux de base ; et (iii) promouvoir des mécanismes pour garantir une sécurité de l'emploi et un revenu minimal aux populations.

Validée par les mandants en 2012, cette stratégie qui a pour vision une couverture de protection sociale, efficace, plus étendue et accessible à tous les centrafricains, s'appuie sur des principes directeurs qui intègrent l'équité et l'égalité de genre. Les orientations et axes stratégiques incluent les préoccupations du secteur agricole abandonné plusieurs années. Toutefois, sa validation n'est pas encore faite au plan national.

3.1.6. Feuille de Route du Secteur Agricole

La crise traversée par la RCA de 2012 à 2015 a occasionné la décapitalisation des exploitations agricoles, le dysfonctionnement des structures d'appui aux producteurs agricoles et la rupture de la vision du développement agricole souhaitée par le Gouvernement.

C'est dans ce contexte que le PNIASAN a été fondamentalement revu et le Cadre de Programmation Pays (CPP) de la FAO a été actualisé pour prendre en compte les besoins émergents. Cette feuille de route, dont l'appui technique et financier de la FAO a permis son élaboration, s'inscrit dans le cadre de ces deux documents et retient quatre axes stratégiques prioritaires :

- axe1 résilience, relance durable des activités agropastorales et développement économique ;
- axe2 agriculture facteur de réconciliation nationale ;
- axe3 insertion professionnelle et entrepreneuriat des jeunes pour la modernisation de l'agriculture ;
- axe4 gouvernance agricole et compétitivité de l'agriculture au niveau régional, continental et international.

La stratégie de mise en œuvre de la feuille de route pour la période 2016-2018 se fonde sur une approche régionale qui vise d'une part à valoriser les potentialités régionales et d'autre part, à réduire les disparités régionales. Les besoins de financement pour la mise en œuvre de cette feuille de route 2016 – 2018 sont évalués à 275 milliards de FCFA. Cependant, en dehors de certains TCP mis en oeuvre par la FAO dans le cadre de cette Feuille de route, le gouvernement n'a pas réussi à mobiliser les partenaires pour le financement de cette stratégie.

3.1.7. Plan National de Relèvement et de Consolidation de la Paix en Centrafrique

En mai 2016, le Gouvernement a sollicité l'appui de l'Union Européenne, de l'Organisation des Nations Unies et du Groupe de la Banque Mondiale pour réaliser l'évaluation des besoins pour le relèvement et la consolidation de la paix en Centrafrique (RCPCA). Cette évaluation a permis d'identifier les priorités pour les cinq années de la période postélectorale (2017-2021). Ainsi, le RCPCA s'articule autour de trois piliers prioritaires qui sont : (i) soutenir la paix, la sécurité et la réconciliation ; (ii) renouveler le contrat social entre l'Etat et la population, et (iii) assurer le relèvement économique et la relance des secteurs productifs. La sécurité alimentaire et la nutrition ainsi que le développement de l'agriculture durable trouvent leur place dans les piliers 2 et 3.

Les résultats attendus du pilier 3 en matière d'agriculture sont : (i) à court terme, l'accès aux intrants est amélioré en renforçant les capacités de l'Institut Centrafricain de la Recherche Agronomique (ICRA) et des producteurs locaux de semences, et en appuyant la fourniture des intrants vétérinaires et halieutiques ; (ii) à moyen terme, la levée des obstacles entravant l'agriculture commerciale et l'agro-industrie. Quant au pilier 2, il s'agira de fournir à la population sur l'étendue du territoire les services de base en éducation, santé, nutrition, eau et assainissement en initiant un transfert progressif des capacités et moyens aux structures nationales.

Le mécanisme de coordination entre le Gouvernement et les partenaires prévu pour le RCPCA devra fédérer les instruments de financements déjà présents dans le pays, tout en se basant sur les structures existantes. L'objectif est de centrer les efforts non pas sur les problématiques d'ordre administratifs relatives à la mise en place d'un cadre institutionnel complexe, mais bien sur la mise en œuvre et l'obtention de résultats concrets. Les besoins de financement pour la mise en œuvre du RCPCA 2017–2021, en ce qui concerne les piliers 2 et 3 sont évalués respectivement à environ 44 milliards et 194 milliards de FCFA qui restent à mobiliser.

3.2. Programmes et projets mis en oeuvre dans le cadre de la sécurité alimentaire

| N° | Intitulé du programme / projet | Objectifs | Cibles / bénéficiaires | Zone d'intervention | Partenaires d'exécution | Impacts |
|----|--|--|---|---|--|--|
| 01 | Projet d'appui à l'émergence d'un système financier inclusif | Soutenir les activités économiques en milieu rural | Acteurs économiques locaux, producteurs agricoles | Zone 1 : Ouham, Ouham-Pendé, Kémo, Nana-Gribizi, Ouaka, Haute-Kotto, Mbomou et Bangui. Zone 2 : Bangassou, Bria, Kaga-Bandoro et Paoua | Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) | Zone 1 : Implantation d'Etablissements de microfinance (EMF) pour soutenir des activités économiques en milieu rural : Zone 2 : 35 EMF ont octroyé des crédits à 2.995 clients dont 36% de femmes. 800.000 USD sur financement FENU pour assurer la couverture des localités de en EMF. |
| 02 | Projet d'amélioration de la compétitivité du riz en Afrique centrale | Améliorer la sécurité alimentaire et les revenus en milieu rural par la promotion de la production et de la commercialisation compétitives du riz local. | | Bangui, Bambari et Bozoum | FAO/Fonds Commun des Produits de Base (CFC) | Pas de données* |

| | | | | | | |
|----|---|---|--|---|---|--|
| 03 | Projet d'appui à la production et à la diffusion du NERICA à travers une approche participative | Améliorer la sécurité alimentaire et les revenus en milieu rural | | Bozoum, Bouar, Sibut, Bambari, Mbaïki, et Alindao. | FAO/Fonds Commun des Produits de Base (CFC) | Pas de données |
| 04 | Projet d'initiative régionale sur le manioc en Afrique Centrale et Orientale | Contribuer à la protection et l'amélioration du niveau de sécurité alimentaire des ménages vulnérables. | Groupements des producteurs ; structures d'appui | Lobaye, l'Ombella-Mpoko, l'Ouham, l'Ouham-Pendé, la Ouaka, le Mbomou, la Basse-Kotto et la Kémo | Union Européenne (UE) | Disponibilisation de variétés améliorées de manioc auprès de 234 groupements ; amélioration des capacités institutionnelles et opérationnelles de prévention et d'intervention des acteurs (producteurs ; structures d'appui) ; contrôle des mouvements des boutures de manioc par la mise en place d'une commission nationale opérationnelle. Absence de dispositif organisationnel pour la perennité des acquis du projet. |

| | | | | | | |
|----|---|--|---|---|-----------------|--|
| 05 | Projet de réduction de l'impact de la flambée des prix des denrées alimentaires | Contribuer à la réduction des impacts néfastes de la flambée des prix sur la sécurité alimentaire de la population | groupements multiplicateurs de semences ; groupements d'exploitants de bas-fonds, Ex-combattants. | Ouham-Pendé ; Nana-Gribizi ; Vakaga ; Bamingui-Bangoran | Banque Mondiale | Pas de données |
| 06 | Projet de relance des cultures vivrières et du petit élevage dans les savanes | Contribuer à améliorer la sécurité alimentaire et à augmenter les revenus des producteurs ruraux pauvres | Groupements des producteurs, Réseau des Multiplicateurs des semences (REPROSEM) | Bouar, Baoro et Yaloké. | FIDA | Opérationnalisation du REPROSEM dans la zone d'intervention. Disponibilité alimentaire dans cette zone est la preuve de l'application des pratiques diffusées par le projet. Insuffisance des données statistiques pour une évaluation quantitative |
| 07 | Projet de relance agro-pastorale dans la zone Sud-Ouest | Accroître la productivité et la production de certaines cultures vivrières (manioc, arachide, maïs, riz et plantains), d'espèces animales (bovins, petits ruminants et porcs) et de l'aquaculture. | exploitations familiales : environ 28000 soient 128.000 producteurs bénéficiaires | Lobaye, la Sangha-Mbaéré, la Mambéré-Kadéï et la Nana-Mambéré | Banque Mondiale | Pas de données |

| | | | | | | |
|----|--|---|---|--|--|--|
| 08 | Projet d'appui à la réhabilitation d'infrastructures rurales | contribuer à l'augmentation de la disponibilité des productions agricoles à travers la réhabilitation des infrastructures rurales et le renforcement des capacités des partenaires. | | Bambari (Préfecture de Ouaka), Sibut (Préfecture de Kémo) et Bangou | Banque Africaine de Développement (BAD) | Pas de données. |
| 09 | Projet de sécurité alimentaire des ménages | Améliorer la productivité agricole, promouvoir l'élevage du petit bétail, améliorer les conditions de transformation des produits agricoles à petite échelle. | | Lobaye, Ombella M'poko, Nana Mambéré, Sangha Mbaéré, Mambéré Kadéi, Ouham, Ouham Péné, Nana Gribizi, Haute Kotto, Bamingui Bangoran, Ouaka | Plusieurs partenaires ont contribué au financement de ces projets. | |
| 10 | Achat pour le Progrès (P4P) | Aider les petits producteurs agricoles à développer leurs capacités d'accès au marché | Faïtière des Groupements et Associations des petits producteurs | Nana Mambéré, Ouham Péné | Programme Alimentaire Mondial (PAM) | Disposition de comptes bancaires par les groupements ; Amélioration de la qualité des produits Sollicitation pour l'intégration dans le programme P4P par d'autres OP. |

*L'absence de suivi-évaluation et de la mesure d'impact n'ont pas permis l'analyse.

3.3 Programmes mis en oeuvre dans le cadre de la nutrition

La nutrition a toujours été associée à la santé nonobstant la politique nationale de nutrition validée en 2012. Les programmes et politiques en faveur de la nutrition ont été jusqu'alors intégrés au paquet minimum d'activités de santé. Il s'agit essentiellement de la prise en charge médico – nutritionnelle.

Prise en charge de la malnutrition selon l'approche communautaire

La RCA dispose d'un protocole national de prise en charge de la malnutrition aiguë qui a été révisé en 2014. En dépit de cette révision, après évaluation la mise en œuvre de ce protocole reste très limitée. Avant la crise de décembre 2012, 120 Unités Nutritionnelles Thérapeutiques (UNT) et Unités Nutritionnelles Thérapeutiques Ambulatoires (UNTA) intégrées aux services de santé étaient opérationnelles avec une couverture géographique limitée. Actuellement, la RCA dispose de 117 Unités Nutritionnelles de Supplémentation(UNS), 369 UNTA et 40 UNT assujetties aux 1.008 Formations sanitaires (FOSA) fonctionnelles.

Ce niveau de couverture reste faible (52%) et cache de grande disparité avec des préfectures ayant une couverture inférieure à 20% (0% dans la Basse-Kotto). En dehors des opérations humanitaires, la prise en charge nutritionnelle est des plus limitées.

Alimentation du nourrisson et du jeune enfant

Bien que les directives nationales concernant l'Alimentation du Nourrisson et du Jeune Enfant (ANJE), adoptées en Avril 2015 fournissent des lignes directrices des interventions, l'opérationnalisation de la promotion de l'alimentation du nourrisson et du jeune enfant reste insuffisante. Une initiative dénommée « Hôpitaux Amis des Bébé » a été lancée en 1991 et la RCA a souscrit à cette initiative en 1993. L'objectif étant de promouvoir l'allaitement maternel et l'alimentation optimale du jeune enfant dans les formations sanitaires et les communautés. Le pays n'a jusqu'alors enregistré que 11 maternités labélisées « Amis des Bébé » avant la crise.

Nutrition et VIH/SIDA

En général, l'intégration de la prise en charge nutritionnelle dans la lutte contre le VIH/SIDA reste faible au niveau national. Les actions entreprises dans ce domaine concernent les personnes sous traitement Antirétroviraux (ARV), y compris les enfants sous ARV pédiatrique, et les femmes enceintes et allaitantes malnutries sous protocole PTPE. Elles ont été réalisées dans le cadre du projet pilote « Assistance Alimentaire sur Ordonnance », visant la réhabilitation de l'état nutritionnel, l'amélioration du taux d'adhérence aux ARV et l'amélioration de l'efficacité du traitement des bénéficiaires (2.400 personnes).

Ces actions ne sont menées qu'au niveau des sites de prises en charge de Bangui (Hôpital Communautaire, Hôpital de l'Amitié, ONG Amis d'Afrique et ONG groupe Espoir). Les activités de promotion nutritionnelle (évaluation de l'état nutritionnel ; éducation et conseils nutritionnels) sont associées à la distribution de compléments nutritionnels.

Supplémentation en vitamine A et déparasitage systématique

La supplémentation en vitamine A et le déparasitage systématique ne sont assurés qu'à travers les activités supplémentaires de vaccination sous forme de campagne intégrée. Au niveau national, le taux de couverture de supplémentation en vitamine A est de 75,9% et de

déparasitage à l'Albendazole est de 74,8%. Ces taux sont tous en-dessous du taux de couverture recommandé par l'OMS (80%). Certaines préfectures, notamment la Basse-Kotto et la Vakaga ont des taux de couvertures autour de 30% (SMART 2014).

Nutrition en milieu scolaire

Les activités de nutrition scolaire sont très faiblement développées au niveau national. L'essentiel des activités mises en œuvre concerne : (i) la promotion des jardins potagers et des champs scolaires ; (ii) la distribution des produits alimentaires dans 1.052 cantines scolaires, répartis dans les écoles et jardins d'enfants des zones couvertes par le Projet d'Intervention Prolongée de Secours et de Redressement (IPSR) et le Projet de Développement (DEV) dans l'Ouham, l'Ouham Pendé, la Nana-Gribizi, la Bamingui-Bangoran, la Haute Kotto, la Kémo, la Ouaka, la Nana-Mambéré, l'Ombella-Mpoko, la Lobaye, la Basse-Kotto et le Mbomou.

La mise en œuvre de ce programme a permis l'augmentation de la fréquentation scolaire des enfants : l'effectif des enfants est passé de 110.000 en 2008 à 133.814 en 2010 dans la zone du projet IPSR, et de 100.000 en 2006 à 148.256 en 2010 dans la zone du projet DEV, l'effectif). Un volet de mise en œuvre a permis : (i) l'amélioration d'un environnement favorable à un enseignement de qualité de plus de 240.000 enfants dans les zones affectées par la crise grâce à la formation de maîtres et de pourvoyeurs de soins, la fourniture de coffrets scolaires, de coffrets de développement du jeune enfant et de manuels, et à l'amélioration du contrôle scolaire ; (ii) la formation et la promotion de marraines à travers l'expérimentation du programme vivres pour la formation de 115.815 personnes dont 56.786 femmes à faible niveau d'instruction dans les zones du projet IPSR et DEV. Ce programme a contribué à l'amélioration de l'état nutritionnel des enfants à long terme et à la diversification alimentaire au sein des ménages.

Des campagnes de déparasitage à l'école sont organisées mais faiblement soutenues par le Gouvernement. Il serait souhaitable d'assurer l'organisation de 2 campagnes par an.

A partir de 2013, il y a eu l'introduction du concept « Alimentation scolaire à base de produits locaux » qui a pour objectif de contribuer à enrichir les repas fournis aux enfants et à promouvoir les jardins potagers dans les écoles. Toutes ces actions ont contribué à l'amélioration de l'état nutritionnel des enfants par la diversification de l'alimentation. Avec la crise, le nombre d'élèves bénéficiant de ces assistances a baissé.

Assistance humanitaire

Le programme d'assistance alimentaire du PAM s'inscrit dans le cadre de l'Objectif Stratégique n°1 du Plan de Réponse Stratégique 2015 pour la sécurité alimentaire qui vise à « Fournir une aide vitale adéquate aux populations en situation d'urgence en assurant l'accès à la nourriture ».

L'objectif de ce programme est d'apporter une assistance d'urgence dans les zones les plus affectées (zones en phase humanitaire) et où les déplacements continuent. Cette assistance est fournie aux ménages en insécurité alimentaires sévère tout au long de l'année, avec une attention particulière pour les populations déplacées (surtout dans les familles d'accueil) et isolées. Ce programme vise à apporter une assistance en vivres pour couvrir une partie des besoins alimentaires des ménages ruraux en insécurité alimentaire modérée durant la période de soudure, sous forme de ration de protection des semences pour contribuer à la relance de la production vivrière.

Compte tenu de la multiplicité des partenaires intervenant dans l'humanitaire et pour plus d'impacts sur le terrain, des mécanismes de coordination sont organisés à deux niveaux : au niveau du gouvernement et des partenaires humanitaires.

Pour la partie nationale, pendant la période de transition politique, la coordination était placée sous la Présidence du Premier Ministre et co-présidée par le Ministre en charge de de l'Action Humanitaire. Cette coordination a été érigée en comité stratégique de gestion de l'action humanitaire présidé par le Chef de l'Etat. En revanche, du côté des partenaires humanitaires, elle est assurée par OCHA.

La coordination de l'action humanitaire est basée sur les principes de la réforme humanitaire et de l'agenda transformatif sous la supervision du Coordonnateur Humanitaire. L'Equipe humanitaire pays (EHP/HCT) est constituée des représentants des agences humanitaires, des ONG internationales et nationales ainsi que de bailleurs de fonds. C'est l'organe central d'orientation stratégique de l'action humanitaire en RCA.

Un autre mécanisme de coordination se situe au niveau des 10 groupes thématiques ou Clusters en vue d'une orientation multisectorielle plus efficace des interventions sur le terrain afin d'éviter les chevauchements

Au niveau décentralisé, une coordination couvre toutes les préfectures de la RCA avec des structures basées à Bouar, Kaga- Bandoro et Bambari.

D'autres projets d'urgence dans le cadre de la sécurité alimentaire dont la liste est présentée en annexe ont été exécutés par la FAO entre 2014 et 2016.

Il convient de noter que beaucoup d'autres organisations internationales travaillent en collaboration dans le cadre de la sécurité alimentaire et de la nutrition à l'exemple de la Banque Africaine de Développement (BAD) et de l'Union Européenne dont l'exécution des financements alloués dans le cadre de la sécurité alimentaire et de la nutrition est réalisée par la FAO et le PAM.

Dans le domaine du Genre, l'UNFPA a contribué au renforcement des capacités techniques et institutionnelles permettant une maîtrise de l'approche genre. Comme résultats enregistrés, il existe au niveau national des compétences dans ce domaine, et l'approche genre est de plus en plus prise en compte dans les politiques, programmes et plans nationaux de développement.

Les points faibles identifiés pendant l'évaluation du programme touchent entre autres la faible appropriation du programme par certaines parties prenantes, l'insuffisance de données désagrégées par sexe permettant de disposer d'indicateurs appropriés pour mesurer les progrès vers l'atteinte des résultats et la grande mobilité des cadres formés.

Les ressources mobilisées et exécutées dans le cadre de ce programme sont présentées dans le tableau ci-après.

Tableau 6 : Taux d'absorption par composante du programme

| Composante | Budget (\$US) | Dépenses (\$US) | Taux d'absorption |
|--------------------------------------|---------------|-----------------|-------------------|
| Genre | 2.559.327 | 2.087.566 | 82% |
| Santé de la reproduction | 8.923.496 | 6.393.548 | 72% |
| Population et Développement | 1.661.853 | 1.479.724 | 89% |
| Coordination/Assistance au programme | 5.319.696 | 5.312.11 | 100% |

Source : Atlas, rapport financier du 24 décembre 2010

Toutefois, on note que la plupart des programmes et projets de sécurité alimentaire et de nutrition n'ont pas fait l'objet d'évaluation afin de mesurer les progrès réalisés. Les dernières crises que le pays a connues ont profondément modifié les conditions de réalisation de ces programmes et projets. L'évolution du taux d'insécurité alimentaire depuis 2009 à nos jours démontre que les programmes et projets mis en œuvre n'ont pas permis d'améliorer la sécurité alimentaire des ménages.

3.2.2. Dans le domaine de la protection sociale

La RCA a validé en 2012, une politique nationale de protection sociale qui ambitionnait de mettre en œuvre des mesures comportant un minimum de transferts, de droits et d'éligibilité qui devaient donner un accès à des soins de santé et de revenus à ceux qui sont dans le besoin. Dans le contexte de crise, les mesures édictées n'ont pas été mises en œuvre, notamment toutes celles qui tendaient à octroyer aux populations pauvres et aux vulnérables l'accès aux services sociaux de base et les mécanismes devant garantir la sécurité de l'emploi et un revenu minimum à toute la population.

En vue de réduire la vulnérabilité et d'aider à faire face à la crise, les partenaires ont lancé des opérations d'urgence et de réhabilitation sur les axes suivants : (i) l'aide alimentaire directe, avec la distribution de denrées alimentaires et de non vivres, et ses évolutions, notamment les transferts monétaires et les achats locaux ; (ii) la réponse à l'urgence par la fourniture d'intrants de production aux ménages affectés par la crise ; (iii) l'appui à la résilience des moyens d'existence dans les domaines techniques, financiers et sociaux ; (iv) la réhabilitation transitoire des infrastructures indispensables à l'auto-prise en charge dans l'utilisation des moyens de production notamment le matériel végétal et animal ; (v) la coordination des acteurs humanitaires intervenant dans le domaine de la sécurité alimentaire et le développement des synergies entre ces acteurs.

Les mécanismes de financement de la mise en œuvre de la politique de protection sociale concernent les budgets de l'Etat et des collectivités en mettant l'accent sur le cadre des dépenses à moyen terme. Les PTF seront également mobilisés pour appuyer la mise en œuvre de cette politique, ce qui cadre bien avec l'ODD17.

3.3. Ressources financières pour la sécurité alimentaire et la nutrition

Le mécanisme de mobilisation des ressources pour le financement des politiques et programmes de la sécurité alimentaire et de la nutrition est basé sur l'appui des partenaires au développement, la contribution de l'Etat et la participation des bénéficiaires en nature et/ou en temps de travail.

Par rapport à l'engagement pris par les Chefs d'Etat et de gouvernement de l'Union Africaine, réunis à Maputo les 10 et 11 juillet 2003, pour consacrer au moins 10% de leur budget en faveur de l'agriculture et du développement rural, l'Etat centrafricain prévoit allouer 10% du budget national au financement des programmes. Pour ce faire, la contribution de l'Etat devrait provenir de deux sources : (i) le Fonds de développement agropastoral (FDAP) pour le financement des programmes de recherche, de conseil agricole, de l'organisation des producteurs ; (ii) le budget de l'Etat, notamment les lois de finances pour les investissements et le fonctionnement des ministères techniques et les services d'appui au secteur rural. En outre, il se propose de mettre à la disposition des programmes des locaux et du personnel dont il assure les salaires de base.

Tableau 7 : Allocations budgétaires des départements ministériels en lien avec la SAN

| Départements ministériels | Budget alloué |
|---|---------------|
| Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural | 2,7% |
| Ministère de l'Elevage et de la Santé Animale | 0,3% |
| Ministère de l'Environnement, du Développement durable, des Eaux, Forêts, Chasse et Pêche | 0,6% |
| Ministère de la Santé, de l'Hygiène Publique et de la Population | 13,3% |
| Ministère de l'Education Nationale, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche | 14,7% |

Source : Loi de finances 2017.

Globalement, la contribution du gouvernement pourrait être estimée à environ 20% du coût total des programmes.

Toutefois, lorsqu'on considère le budget global de l'Etat centrafricain, il ne ressort pas clairement une ligne concernant l'investissement dans le secteur de la sécurité alimentaire et de la nutrition. Les ressources prévues pour les ministères en lien avec la sécurité alimentaire et la nutrition au titre de l'exercice 2017 sont consignées dans le tableau qui suit. Ces ressources ne sont pas destinées à la sécurité alimentaire et à la nutrition.

Les financements obtenus à nos jours dans le domaine de la sécurité alimentaire et de la nutrition proviennent essentiellement des partenaires techniques et financiers. Le pays ne compte que sur le financement extérieur pour résoudre les problèmes de la sécurité alimentaire et de la nutrition.

Globalement, l'engagement de tous les Gouvernements depuis trois décennies, avec l'appui des partenaires bilatéraux et multilatéraux, n'a pas permis d'améliorer la situation de la sécurité alimentaire et de la nutrition en RCA.

3.4. Dispositions institutionnelles et capacités opérationnelles

L'approche multisectorielle et multi-acteurs reconnue pour la résolution des problèmes de la sécurité alimentaire et de la nutrition implique de nombreux départements ministériels. Ce qui impose diverses dispositions institutionnelles qui devraient renforcer les capacités opérationnelles du pays.

A ce jour, conformément aux textes relevant des conventions et engagements internationaux ratifiés par le pays, des attributions et du fonctionnement des organes administratifs, des codes et lois portant sur divers secteurs, certains départements ministériels comportent dans leurs organigrammes une direction ou un service dédié à la sécurité alimentaire et/ou à la nutrition. Il s'agit : (i) de la Direction de la sécurité alimentaire et de la nutrition, et des Services de statistiques agricoles et d'alerte précoce au Ministère en charge de l'Agriculture ; (ii) du Service de nutrition et de lutte contre les maladies non transmissibles au Ministère en charge de la santé; (iii) du Service de nutrition et de la sécurité des aliments, du Service des statistiques d'élevage et du laboratoire vétérinaire au Ministère en charge de de l'élevage; (iv) de la Direction de la normalisation et de la qualité et du Service de la consommation au Ministère en charge du commerce; (v) de la Cellule de gestion de l'aide alimentaire au Ministère de l'économie, du plan et de la coopération ; (vi) du Comité National du *Codex Alimentarius*; (vii) des laboratoires de recherche de l'Université de Bangui notamment dédiés aux analyses et au contrôle de qualité (Laboratoire d'Economie Rurale et de Sécurité Alimentaire (LERSA), Laboratoire d'Hydro science Lavoisier (LHL), Laboratoire des Sciences Biologiques et Agronomiques pour le Développement (LaSBAD) et Laboratoire d'Energétique Carnot (LEC)).

La coordination des activités de la sécurité alimentaire et de la nutrition est assurée par trois mécanismes : (i) le Comité Technique Multisectoriel de Sécurité Alimentaire et de Nutrition qui est en phase de migration en une plateforme de coordination. Il compte en son sein, les représentants des départements ministériels, des Agences du Système des Nations Unies, de la Communauté scientifique (enseignants et chercheurs), des partenaires techniques et financiers, bilatéraux et multilatéraux, du secteur privé et de la société civile ; (ii) le Cluster Sécurité Alimentaire ; et (iii) le Cluster Nutrition, regroupant respectivement les partenaires intervenant en sécurité alimentaire et en nutrition et le gouvernement.

La mise en œuvre des politiques et programmes de la sécurité alimentaire et de la nutrition est placée sous l'autorité des Ministres en charge de l'agriculture et de la santé.

La politique de la nutrition est mise en œuvre par le Ministère en charge de la Santé et ses structures chargées des activités de nutrition au niveau central, intermédiaire et périphérique

; et le Ministère en charge de l'Agriculture à travers son unité en charge de la nutrition humaine.

La politique de la sécurité alimentaire est mise en œuvre par les Ministères en charge de l'agriculture, de l'élevage, et des eaux et forêts à travers leurs interventions dans le développement agricole. Ils coordonnent dans leurs domaines de compétence, des structures chargées des activités de terrain telles que : (i) l'Agence Centrafricaine pour le Développement Agricole (ACDA) chargée de l'encadrement et de la formation des agriculteurs ; (ii) l'Agence Nationale de Développement de l'Elevage (ANDE) chargée de l'encadrement et de la formation des éleveurs ; (iii) l'Institut Centrafricain de Recherche Agronomique (ICRA) chargé de la recherche des innovations technologiques ; (iv) le Fonds de Développement Agricole et Pastoral (FDAP), chargé du financement des programmes de développement du secteur agropastoral, et de l'appui à la libéralisation de la médecine vétérinaire ; (v) l'Office de Réglementation de la Commercialisation et de Contrôle du Conditionnement des Produits Agricoles (ORCCPA) chargé de réglementer et de contrôler la commercialisation des produits agricoles ; (vi) l'Office National de Matériel Agro-pastoral (ONMAP), chargé de réhabiliter et de promouvoir des infrastructures rurales ; cette structure n'étant pas encore opérationnelle.

Le volet protection sociale avec cotisation est géré par le Ministère en charge de la fonction publique comme le précise le Décret N°16.366 du 28 octobre 2016 portant organisation et fonctionnement du Ministère et fixant les attributions du Ministre. Pour ce qui est de la protection sociale des non contribuables, l'institution concernée est le Ministère en charge des affaires sociales conformément au Décret N°16.382 du 11 novembre 2016 en cours de relecture.

Toutes ces dispositions institutionnelles et opérationnelles pour la sécurité alimentaire et la nutrition sont limitées dans leurs capacités organisationnelles, fonctionnelles et de suivi évaluation. L'absence de données statistiques complètes et suivi dans le temps ne permet pas de faire une planification objective des actions pour la sécurité alimentaire et nutritionnelle.

4. LACUNES DANS LA REPONSE AUX DEFIS DE LA SECURITE ALIMENTAIRE ET DE LA NUTRITION

4.1. Cadres légaux et politiques en place

La promotion d'une agriculture durable pour assurer la sécurité alimentaire et la nutrition nécessite une stabilité dans le cadre juridique, politique et institutionnel. La gouvernance du secteur agropastoral et halieutique centrafricain souffre d'une instabilité.

Il n'existe pas de loi définissant la gouvernance unique ou séparée de l'agriculture et de l'élevage afin d'éviter le dysfonctionnement des politiques engagées dans le domaine de l'agriculture et de l'élevage et permettre un développement harmonieux et soutenu de ce secteur. On se retrouve tantôt avec un Ministère de l'Agriculture et de l'Elevage, tantôt avec un Ministère délégué au développement rural chargé de l'Elevage et pour le dernier cas un Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural et un Ministère de l'Elevage et de la Santé Animale. Une telle instabilité institutionnelle ne peut garantir une réponse ferme à la question du développement agropastoral en vue de l'assurance de la sécurité alimentaire et nutritionnelle.

Une loi semencière avait été initiée par le Ministère en charge de l'agriculture et du développement rural mais n'a pas encore été adoptée jusqu'à lors.

Notons que la semence, qualifiée de Produit Final de la Recherche Agronomique, constitue le socle de la production et de développement des filières agricoles. Elle est garante de la

sécurité alimentaire et nutritionnelle, elle représente également le baromètre et la détresse des Agriculteurs quand sa disponibilité à la veille des semis pose problème.

Dans le cadre de la législation foncière, le premier régime foncier du pays découle des procédures foncières coloniales de 1899. La propriété des terres est définie par le code foncier et le droit coutumier auquel la loi écrite fait une large part. Au terme de l'article 1er « est propriétaire foncier, une personne physique ou morale reconnue propriétaire légal conformément à la législation en vigueur ou qui a un droit coutumier acquis ». La Loi n°60.136 du 27 mai 1960 fixant le régime domanial et foncier était loin de confirmer le droit coutumier comme base d'enregistrement des terres et mettait un accent beaucoup plus fort sur les droits de propriété du gouvernement. Une autre Loi n°139/60 du 27 mai 1960, a par ailleurs reconnu l'appropriation coutumière du sol et l'a consacrée clairement par les dispositions de son article 21. Toutefois, l'Etat reste le propriétaire de la terre en vertu de son droit de souveraineté.

A nos jours, pour permettre une utilisation saine et transparente, rentable et durable des terres aussi par les petits producteurs que par les entreprises agricoles, une révision et réactualisation de la loi foncière notamment rurale est indispensable.

4.2. Préparation et mise en œuvre des programmes

La RCA a bénéficié d'importants programmes d'appui au secteur rural, notamment de la part de la Banque Mondiale, du FIDA, de l'UE et de la BAD, dans les domaines du renforcement des capacités, de l'appui à la production et de l'amélioration des infrastructures. Toutefois, les résultats de ces programmes sont restés limités faute de mesures favorisant l'appropriation adéquate de la part des structures étatiques et des populations bénéficiaires.

En 2011, le Gouvernement et les partenaires ont adopté la Stratégie pour le Développement Rural, l'Agriculture et la Sécurité Alimentaire, qui constitue le cadre de référence de toutes les interventions dans le domaine. Cependant, en matière de sécurité alimentaire, le pays ne disposait pas réellement jusque-là de stratégie sectorielle spécifique. De ce fait, il manque réellement de cadre national de suivi, de concertation et de coordination sur la sécurité alimentaire, et d'un système d'information (SISA) en mesure de fournir des analyses pluridisciplinaires fiables sur la sécurité alimentaire afin d'orienter la conception des interventions à court, moyen et long terme.

Dans l'élaboration des politiques et la préparation des programmes pour le développement agricole, les populations rurales sont souvent rarement associées. La programmation devrait être faite en tenant compte des besoins réels et des priorités de la communauté à la base.

L'absence de mesures de pérennisation des actions menées pendant la période post-financement de ces PTF n'a pas permis de sauvegarder durablement les acquis. Par conséquent, on assiste à l'insuffisance des services fournis aux producteurs ruraux et leurs organisations professionnelles.

4.3. Financement des programmes

Il convient de noter que le financement des secteurs liés à la sécurité alimentaire et à la nutrition est majoritairement assuré sur des ressources extérieures.

Au regard du budget global de l'Etat centrafricain, il ne ressort nulle part une ligne concernant l'investissement dans le secteur de la sécurité alimentaire, en dépit de l'engagement de la RCA à consacrer au moins 10% de son budget à l'Agriculture.

En outre, la faiblesse de la couverture du territoire en Etablissements de microfinance (EMF) est aussi un déficit institutionnel qui contribue à freiner le processus de production dans le but d'assurer une sécurité alimentaire à la population.

Certains engagements des partenaires financiers ne sont pas suivis de réalisations à cause des multiples troubles politico militaires qui mettent à mal le fonctionnement des institutions.

4.4. Capacités institutionnelles

L'étude institutionnelle a révélé plusieurs carences à différents niveaux : structures, articulation des services, définition des tâches et synergie ; disponibilité des cadres en terme numérique, de compétence et d'efficacité ; budget et qualité des résultats attendus en termes de durabilité. On note une inadéquation du schéma institutionnel, des postes et des missions, la multiplication des unités de projets.

Il convient de noter que les Institutions établies pour la gestion du secteur de la sécurité alimentaire et de la nutrition souffrent de manque de moyens d'opérationnalisation et ainsi il est difficile de mesurer de manière concrète les résultats attendus de ces structures.

4.5. Conséquences sur la sécurité alimentaire et nutritionnelle

Ces principales lacunes identifiées ici constitue un handicap au processus de garantie de la sécurité alimentaire et de la nutrition qui se traduit dans les faits suivants :

Dans le domaine de la production agricole : (i) faible accessibilité physique et financière des petits producteurs/productrices aux intrants (engrais, pesticides, emballages adaptés) et aux équipements de transformation ; (ii) absence de source d'énergie en milieu rural pour le soutien de petites unités de stockage et de transformation des produits vivriers ; (iii) absence de mécanisme de gestion de la production/multiplication et la distribution de semences améliorées et faible capacité d'intervention des services de contrôle/certification des semences.

Dans le domaine de la production animale : (i) faible accessibilité des éleveurs de petit bétail aux géniteurs améliorés et aux services vétérinaires de proximité ; (ii) non maîtrise des techniques de l'embouche et de transformation des produits d'élevage ; (iii) manque de sécurisation des activités d'embouche.

En ce qui concerne les Produits Forestiers Non Ligneux (PFNL) : (i) manque d'organisation du sous-secteur PFNL ; (ii) manque de connaissance sur les techniques/technologie de valorisation/domestication des PFNL ; (iii) non-respect des codes de la Faune Sauvage, Forestier et de l'Environnement.

Dans le domaine de l'alimentation scolaire : (i) faible intérêt et implication des parents d'élèves et des instituteurs dans les programmes de cantines scolaires ; (ii) faible financement du Programme National des cantines scolaires par le Budget de l'Etat surtout dans les zones vulnérables.

Dans le domaine de la nutrition : (i) déficit en information nutritionnelle ; (ii) absence de cadres dans le domaine de la nutrition ; (iii) manque de financement spécifique dédié aux activités de nutrition ; (iv) manque de cadre institutionnel en vue de la coordination des actions en faveur de la nutrition.

Dans le domaine de gestion des activités de sécurité alimentaire : (i) insuffisance de la coordination des interventions et du suivi de la situation d'insécurité alimentaire et nutritionnelle ; (ii) inexistence d'un dispositif institutionnel de prévention et de gestion des catastrophes.

Dans le domaine des infrastructures rurales, de la capacité des organisations de producteurs : (i) difficultés de développer un programme de réhabilitation des pistes dans les zones post-conflits du fait de la prévalence de l'insécurité (groupes armés) ; (ii) faible capacité des groupements de producteurs à fonctionner de manière participative ; (iii) difficulté des petits groupements à acquérir un statut et à formuler des initiatives/projets ; (iv)

difficultés pour étendre la couverture du territoire en EMF et manque de formation et de solvabilité de la demande ; (v) faible organisation du circuit de commercialisation des produits agricoles etc.

5. RECOMMANDATIONS POUR AMELIORER LA SECURITE ALIMENTAIRE ET LA NUTRITION

En vue de permettre la réalisation de l'objectif faim zéro d'ici à 2030 à travers la relance de l'agriculture, de l'élevage, de la pêche et de l'exploitation des PNFL, gage d'une sécurité alimentaire et d'une nutrition saine et équilibrée, les recommandations fortes suivantes constituent des préalables à toute action d'amélioration de la sécurité alimentaire et de la nutrition : (i) la consolidation de la sécurité sur toute l'étendue du territoire et le renforcement de l'autorité de l'Etat ; (ii) la mise en place d'une Agence Nationale de Sécurité Alimentaire et de Nutrition (ANSAN).

5.1. Eliminer la faim et assurer l'accès à une alimentation saine, nutritive et suffisante

- Promouvoir l'organisation et le développement de la commercialisation des produits agricoles, d'élevage, de pêche et forestiers non ligneux en favorisant l'organisation et le fonctionnement des circuits de commercialisation de ces produits et en développant la capacité des producteurs à se positionner sur le marché (production quantitative et qualitative) ;
- Suivre les fluctuations de prix des produits agricoles, d'élevage et de pêche et des PFNL afin de les rendre accessibles à toutes les couches de populations par des mécanismes appropriés ;
- Prendre des mesures pour améliorer le pouvoir d'achat des populations en favorisant la promotion des activités génératrices de revenus (AGR) ;
- Réhabiliter les pistes rurales pour favoriser la communication entre les zones de production et les centres de consommation, et mettre en place un dispositif durable d'entretien de ces pistes rurales ;
- Sensibiliser les populations sur la richesse en produits alimentaires dont dispose le pays durant toutes les saisons ;
- Favoriser des échanges entre les régions dans le domaine de leurs spécificités alimentaires. Pour cela, la célébration de la « Journée Mondiale de l'Alimentation » (JMA) devra être un cadre pour favoriser ces échanges et encourager les populations à jouir de leur diversité alimentaire ;
- Concevoir et intégrer dans les curricula de l'Education Nationale depuis le Fondamental 1 un programme d'éducation nutritionnelle mettant l'accent sur l'utilisation des aliments locaux et la lutte contre le gaspillage alimentaire ;
- Pour les aliments importés, améliorer et renforcer le dispositif de contrôle des origines, de la composition et de leur qualité ;
- Procéder à un contrôle de la chaîne de fabrication et de transformation des produits agroalimentaires dans le pays ;
- S'assurer du bon fonctionnement de la chaîne de froid pour la conservation des aliments.

5.2. Mettre fin à toutes les formes de malnutrition

- En attendant la mise en place de l'ANSAN, légitimer le Comité Technique Multisectoriel de Sécurité Alimentaire et de Nutrition qui deviendrait le cadre

institutionnel de coordination des actions en faveur de la nutrition. Son caractère multisectoriel obligera une domiciliation à un haut niveau de l'Etat ;

- Allouer une ligne budgétaire spécifique à l'ANSAN qui sera créé lui permettant l'atteinte de ses objectifs et mobiliser les partenaires à lui apporter leurs contributions ;
- Mandater l'ANSAN, organe de coordination, à collaborer avec l'Université de Bangui et les Institutions de recherche, en vue de : renforcer les curricula en nutrition durant la décennie d'actions pour la nutrition 2016 – 2025 (formation de formateurs, plaidoyer en faveur de la nutrition, renforcement de capacités des professionnels de santé, de l'éducation et de la communication) ; et engager une campagne de mobilisation et de sensibilisation de la population sur les avantages d'une bonne nutrition sur la santé et le développement ;
- Mobiliser les ressources humaines, matérielles et financières à mettre à la disposition des laboratoires de l'Université de Bangui et les Institutions de recherche en vue de la production d'un guide des aliments ;
- Lancer un programme en faveur de la promotion de la « fenêtre d'opportunités des 1.000 jours » couvrant l'ensemble des formations sanitaires encore opérationnelles dans le pays.

Il est à noter que les orientations du RCPCA liées au domaine de la nutrition devront être versées aux objectifs qui seront assignés à l'ANSAN, organe de coordination qui travaillera en partenariat avec le secrétariat permanent du RCPCA.

5.3. Doubler la productivité agricole et les revenus des petits producteurs alimentaires

- Appuyer le dispositif de production de matériel végétal performant (semences améliorées) au niveau de la recherche agronomique ;
- Appuyer le REPROSEM pour la multiplication et la diffusion de semences améliorées en milieu producteur ;
- Renforcer les capacités humaines, matérielles et financières des institutions de recherche et développement agricoles ;
- Promouvoir l'approche filière dans le domaine des cultures vivrières, de l'élevage, de la pêche et des PFNL tout en mettant l'accent sur le développement des chaînes de valeurs ;
- Garantir la commercialisation des produits agricoles et sécuriser les débouchés ;
- Favoriser la reconstitution des cheptels des éleveurs sédentaires (au moyen des prêts des géniteurs, donc du métayage) pour le gros bétail ;
- Développer l'élevage du petit bétail (aviculture, élevage des porcins, des ovins et des caprins, l'élevage des lapins, des oies, dindes...) en assurant : (i) la production sur le plan national des sujets d'un jour, la production des œufs, etc. ; (ii) la création de provenderies pour la production des aliments de bétails ; (iii) l'amélioration du système d'encadrement par les agents d'élevage ; (iv) un appui vétérinaire efficace pour les animaux de la basse-cour ;
- Promouvoir la mécanisation agricole en vue d'accroître la productivité et susciter l'intérêt dans l'activité agricole comme profession. La promotion de la mécanisation agricole pourra passer par l'opérationnalisation de l'ONMAP, une structure sous-tutelle du Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural créé par la Loi N° 07.016 du 19 Juin 2007 ;
- Assurer la protection des cultures vivrières contre les ravageurs et les maladies ;
- Faciliter l'accès aux intrants agricoles tels que les engrais et les pesticides ;

- Concevoir et mettre en œuvre une politique d'entrepreneuriat rural en faveur des jeunes et des femmes ;
- Prendre en compte la problématique de l'égalité de genre dans les questions d'accès à la terre et aux autres facteurs de production agricole.

5.4. Assurer la viabilité des systèmes de production alimentaire et mettre en œuvre des pratiques agricoles résilientes

- Réorganiser le système d'encadrement des producteurs en développant l'esprit d'entrepreneuriat agropastoral et agroalimentaire ;
- Adopter et vulgariser le code du foncier rural ;
- Respecter l'engagement de Maputo dans le cadre du PDDAA ;
- Favoriser l'articulation « agriculture – élevage » et promouvoir les pratiques de fertilisation et d'entretien des agroécosystèmes adaptés aux réalités et aux contraintes locales ;
- Promouvoir la transformation à l'échelle locale, régionale et nationale des produits agricoles, d'élevage et de pêche ;
- Promouvoir la création des EMF dans les régions de la RCA et favoriser l'accès au crédit pour les acteurs du secteur agricole ;
- Développer un système d'exploitation durable des Produits Forestiers Non Ligneux (PFNL) et promouvoir la technologie de transformation et de conservation de ces produits ;
- Améliorer le système d'exploitation des ressources halieutiques (pêche) et promouvoir le développement de l'aquaculture.
- Mettre en œuvre le programme d'alphabétisation fonctionnelle et de renforcement de l'autonomisation des femmes œuvrant dans le secteur agricole.

5.5. Préserver la diversité génétique des semences, des cultures et des animaux d'élevage ou domestiqués et des espèces sauvages apparentés

- Réhabiliter et renforcer les capacités des structures de recherche agronomique, zootechnique et vétérinaire ;
- Promouvoir l'élevage des espèces animales domestiquées ;
- Promouvoir la culture du poivre sauvage, source de revenus pour les populations rurales, ainsi que certains PFNL.

5.6. Recommandations transversales

- Mettre en place un programme de vulgarisation, de sensibilisation, de plaidoyer des principales parties prenantes dans la réalisation de l'ODD2 avec l'implication effective des Membres du Gouvernement notamment les Ministres Résidents en charge des préfectures et avec l'appui des partenaires techniques et financiers de la RCA ;
- Appuyer la relecture du Document de politique nationale de promotion de l'égalité et de l'équité et de son plan d'action pour les adapter au contexte de relèvement du pays et l'agenda 2030 ;
- Appuyer l'élaboration et la mise en œuvre de programmes de sensibilisation et de plaidoyer pour une appropriation de l'approche genre et développement et sa prise

en compte effective dans les réflexions et actions quotidiennes dans le secteur agricole ;

- Respecter les engagements pris par la RCA en matière de promotion de l'approche genre dans le secteur agricole ;
- Promouvoir la représentativité des femmes dans les instances de décision du secteur agricole ;
- Prendre des mesures pour rendre le budget national sensible au genre en vue d'intégrer dans les secteurs en lien avec la SAN les objectifs d'égalité et d'équité ;
- Procéder à la relecture des textes relatifs au code de sécurité sociale pour une prise en compte effectif de tous les acteurs du secteur agricole dont les risques sont énormes en termes de perte de revenus ;
- Elaborer et mettre en œuvre une stratégie nationale de protection sociale prenant en compte les secteurs de l'agriculture, de l'élevage et de la pêche conformément à la Loi de 2006 portant code de sécurité sociale ;
- Renforcer le Dialogue secteur public et secteur privé avec une forte implication des femmes, pour prendre en compte leurs besoins spécifiques dans le domaine agricole et de la protection sociale.

6. BIBLIOGRAPHIE

1. Banque Mondiale, 2011a. Rapport d'analyse de la situation nutritionnelle en RCA. Bangui, 41p.
2. Banque Mondiale, 2011b. Profil genre en RCA. Bangui.
3. FAO, 2010. Rapport de progrès du projet « Réduction de l'impact de la flambée des prix des denrées alimentaires en République Centrafricaine ». Bangui, 14p.
4. FAO, 2010. Rapport final du projet OSRO/CAF/804/EC « Appui à la filière Production de semences dans les pôles de Développement en République Centrafricaine ». Bangui, 28p.
5. ICASEES, 2010. Suivi de la situation des enfants, des femmes et des hommes, Enquête par grappes à indicateurs multiples – MICS4 couplée avec la sérologie VIH, RCA, 2010, Rapport final, 226p.
6. ICASEES / MEPCI / MSPPLS, 2015. Enquête nationale sur la situation nutritionnelle et la mortalité rétrospective en République centrafricaine, SMART. Rapport final. RCA, 69p
7. Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural, 2015. Feuille de route du secteur agricole. Bangui.
8. Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural, 2013. Programme National d'Investissement Agricole, de la Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle. Bangui.
9. Ministère du Développement Rural et de l'Agriculture, 2011. Stratégie de développement rural, de l'agriculture et de la sécurité alimentaire. Bangui, 117p.
10. Ministère de l'Economie, du Plan et de la Coopération Internationale, 2003. Recensement général de population et de l'habitation. Bangui.
11. Ministère du Plan, de l'Economie et de la Coopération Internationale, 2010. Rapport de suivi des Objectifs du Millénaire pour le Développement. Bangui, 64p.
12. Ministère du Plan, de l'Economie et de la Coopération Internationale, 2011. Document de stratégie de réduction de la pauvreté 2. Bangui.
13. Ministère de la Santé Publique, de la Population et de la Lutte contre le SIDA, 2012. Politique nationale de nutrition en RCA. PAM/OMS/UNICEF, Bangui, 38p.
14. Ministère de la Santé Publique, de la Population et de la Lutte contre le SIDA, 2010. Protocole national de la prise en charge de la malnutrition aigüe révisé en 2010 pour l'adapté aux normes de l'OMS. Bangui, 89p.
15. Ministère de la Santé Publique, de la Population et de la Lutte contre le SIDA, 2009. Stratégie d'alimentation du nourrisson et du jeune enfant en République Centrafricaine. Bangui, 30p.
16. Ministère de la Santé Publique, de la Population et de la Lutte contre le SIDA, 2002. Stratégie nationale de lutte contre les carences en micronutriments (vitamine A, fer, iode) en RCA. Bangui, 38p.
17. Ministère de la Santé Publique, de la Population et de la Lutte contre le SIDA, 2011. Plan stratégique de surveillance nutritionnelle et de suivi de croissance des enfants de 0 à 5 ans en RCA. Bangui, 37p.
18. PAM, 2015. Evaluation de la sécurité alimentaire en situation d'urgence. Bangui, 47p.
19. PAM, 2014. Evaluation de la sécurité alimentaire en situation d'urgence. FAO/ACF/TGH/IEDA/ICASEES/Cluster Sécurité Alimentaire, Bangui, p.38

20. PAM, 2009. Analyse globale de la vulnérabilité et de l'insécurité alimentaire - République Centrafricaine. Bangui, 104p.
21. PAM/ICASEES, 2011. Analyse du fonctionnement des marchés en relation avec la sécurité alimentaire -République Centrafricaine. Bangui, p.
22. PNUD, 2016. Rapport sur le développement humain en Afrique : accélérer les progrès en faveur de l'égalité des genres et de l'autonomisation des femmes en Afrique.
23. PNUD, 2011. Cadre d'accélération de l'OMD1 : Réduire la pauvreté et la faim. Rapport de consultation. Bangui, 16p.
24. RCA, 2016. Plan de relèvement et de consolidation de la paix. Bangui, 108p.
25. RCA, 2012. Avant-projet de politique nationale de protection sociale. BIT, Bangui, 32p.
26. RCA, 2011. Enquête pour la surveillance des maladies non - transmissibles, Approche STEPS/OMS, Note de Synthèse. 2p.
27. RCA, 2011. Document de stratégie de réduction de la pauvreté 2 : réduire l'extrême pauvreté. Bangui, 176p.
28. RCA, 2005. Politique nationale de promotion de l'égalité et de l'équité, Bangui.
29. UNFPA, 2010. Rapport d'évaluation finale du 6^{ème} programme de coopération, Bangui.
30. VAM, 2017. Cartographie de l'analyse de la vulnérabilité. PAM, Bangui.

Annexe 1 : feuille de route pour la réalisation de l'objectif faim zero a l'horizon 2030

| Cible 1 : Eliminer la faim et assurer l'accès à une alimentation saine, nutritive et suffisante | | | | | | |
|---|---|---|-----------------------------|---|---|---|
| Points saillants | Objectif d'ici à 2030 | Actions prioritaires | Délai de réalisation | Indicateur | Institution responsable | Partenaires |
| L'insécurité constitue un frein à toutes activités agropastorales | Rétablir la paix et la sécurité sur toute l'étendue du territoire | Renforcement de l'autorité de l'Etat sur toute l'étendue du territoire | 2018 - 2021 | Nombre de régions effectivement contrôlées par le pouvoir public | Présidence Gouvernement, pouvoir décentralisé | Communauté internationale |
| L'instabilité politique remet toujours en cause les efforts pour garantir la sécurité alimentaire et nutritionnelle | Assurer une stabilité politique du pays | Education à la culture démocratique et à la bonne gouvernance ; Renforcement des dispositifs d'application des lois et règlements régissant le fonctionnement de la Nation | 2018 - 2023 | Existence des outils de bonne gouvernance ; Existence de programme d'éducation civique | Présidence Gouvernement et Assemblée Nationale | Société civile, Communauté internationale |
| La RCA est le pays qui connaît le niveau le plus élevé d'indice de la faim | Assurer la sécurité alimentaire et une meilleure nutrition pour tout le monde | Mise en place d'un organe national de coordination des actions de sécurité alimentaire et de nutrition en vue de l'élimination de la faim Mise en place d'un mécanisme de sensibilisation sur l'objectif faim zéro | 2017- 2018 | Texte instituant l'organe national de sécurité alimentaire et de nutrition Nombre de réunions de sensibilisation sur la faim en RCA ; volume horaire de tranche d'antenne Faim Zéro. | Gouvernement centrafricain et Assemblée Nationale | Secteur privé |
| Le niveau de production et d'échanges alimentaire est très faible | Assurer une production alimentaire quantitative et qualitative | Appui budgétaire de l'Etat pour les actions visant la sécurité alimentaire ; | 2018 - 2020 | % du budget alloué pour la sécurité alimentaire ; | Présidence Gouvernement centrafricain, pouvoir décentralisé | PTF, secteur privé |

| | | | | | | |
|--|--|--|-------------|---|--|-----|
| | | Mise en place d'une politique pour l'implication des jeunes dans l'agriculture ; Promotion de la transformation à l'échelle régionale et nationale des produits agricoles et d'élevage | | Nombre de jeunes investis dans les activités de production agropastorale, alimentaire et halieutique ; Nombre d'unité de transformation des produits agricoles et d'élevage ; Quantité d'aliments produits. | | |
| | Favoriser la commercialisation des produits agricoles et d'élevage | Appui à la commercialisation des produits agricoles, d'élevage et de pêche ; Appui à la construction des infrastructures de stockage et de commercialisation des produits alimentaires ; Suivi régulier de la fluctuation des prix des denrées alimentaires. | 2018 - 2020 | Nombre d'organisations des commerçants de produits agricoles appuyées ; Quantité de produits alimentaires commercialisés ; Nombre d'infrastructures de stockage et de commercialisation fonctionnelles ; | Gouvernement, Pouvoir décentralisé ; Secteur privé | PTF |
| | Favoriser la libre circulation des produits alimentaires | Réhabilitation des pistes rurales et mise en place d'un dispositif durable de leur entretien Suppression des barrières illégales de contrôle des forces publiques. | 2018 - 2020 | Kilométrage des pistes réhabilitées ; Kilométrage des pistes entretenues chaque année ; textes réglementant l'installation des postes de contrôle ; | Gouvernement, Pouvoir décentralisé, Secteur privé. | PTF |

| | | | | | | |
|--|---|--|--------------------------------|--|---|---|
| | | | | Réduction du nombre de barrières. | | |
| Mauvaise qualité des produits alimentaires consommés par la population | Renforcer le dispositif de contrôle de la qualité des aliments ; | Sensibilisation de la population sur l'hygiène alimentaire ; Renforcement du contrôle des origines, compositions et dates d'expiration des produits ; | 2018 - 2020 | Nombre de séances de sensibilisation ; Nombre de personnes ayant participé aux séances de sensibilisation ; Production de rapports d'analyse des produits alimentaires | Gouvernement | Secteur privé ; Association des consommateurs. |
| Cible 2 : Mettre fin à toutes les formes de malnutrition | | | | | | |
| Absence de cadre institutionnel pour la coordination des actions en faveur de la nutrition | Mettre en place un cadre national pour la coordination des actions liées à la nutrition | Création d'un organe national de coordination Mise en place d'un mécanisme de coordination des actions de la nutrition | 2018 – 2019 2018 - 2020 | Texte portant création de l'organe national de coordination de la nutrition ; Texte définissant le mécanisme de coordination nutritionnelle en RCA | Gouvernement, Pouvoir législatif Gouvernement ¹³ | PTF PTF, Secteur privé |

¹³Lorsqu'on parle de Gouvernement ici, on fait allusion aux différents départements ministères concernés par l'action.

| | | | | | | |
|---|---|---|-------------|---|--------------|-------------------|
| Absence de financement dédié à la nutrition | Obtenir et pérenniser un budget pour le financement des actions en faveur de la nutrition | Allocation d'une ligne budgétaire pour la nutrition ; Mise en place d'un dispositif de mobilisation des ressources en faveur de la nutrition | 2018 – 2020 | % de la part budgétaire attribuée à la nutrition (Budget national) ; Nb de conventions de financement signées avec les partenaires | Gouvernement | PTF |
| La malnutrition est l'une des principales causes de mortalité infantile et infanto juvénile | Lutter contre toutes les formes de malnutrition | Mise en place d'un programme d'éducation nutritionnelle aux niveaux scolaire et extrascolaire | 2018 – 2020 | Nombre d'établissements de santé, d'éducation et de formation délivrant un programme d'éducation nutritionnelle; Nombre d'éducateurs nutritionnels formés et opérationnels | Gouvernement | PTF |
| Cible 3. Doubler la productivité agricole et les revenus des petits producteurs alimentaires | | | | | | |
| Les producteurs agricoles manquent de matériel végétal performants | Appuyer le dispositif de production de semences améliorées | Renforcement des capacités techniques, matériels, humaines et financières pour la recherche agronomique ; | 2018 – 2025 | Nombre de structures de recherche réhabilitées et rendues fonctionnelles ; | Gouvernement | FAO et autres PTF |

| | | | | | | |
|--|--|--|-------------|--|-----------------------------|------------------------|
| | | | | Quantité de semences améliorées produites ; Nombre de producteurs ayant bénéficié de semences améliorées ? | | |
| | Promouvoir une large diffusion des semences améliorées | Appui technique et matériel aux organisations de producteurs de semences ; | 2018 – 2020 | Nombre d'organisations appuyées ; Nombre de producteurs multiplicateurs ; Superficies cultivées pour les semences ; tonnage de semences produites ; tonnage de semences distribuées, | Gouvernement, secteur privé | FAO et autres PTF |
| Déficit organisationnel du processus de production agroalimentaire | Promouvoir l'approche filière pour les cultures vivrières, l'élevage et les PFNL | Développement des chaînes de valeur des productions vivrières ; | 2018 – 2025 | Nombre de filières vivrières développées ; quantité par type de produit développé ; | Gouvernement, secteur privé | FAO, PAM et autres PTF |

| | | | | | | |
|--|---|--|-------------|--|-----------------------------|-------------------|
| | | Développement de la commercialisation groupée des produits agropastoraux | 2018 – 2025 | Nombre de producteurs ayant vendu ses produits en groupe ; Quantité de produits vendus en groupe ; Valeur monétaire des produits vendus | Gouvernement, secteur privé | PAM et autres PTF |
| | Développer l'élevage du gros et du petit bétail | Reconstitution du cheptel des éleveurs sédentaires par le métayage Production sur le plan national des sujets d'un jour ; Création de provenderie pour la production locale d'aliments du bétail | 2019 – 2025 | Nombre d'éleveurs sédentaires ; Nombre de tête d'animaux mis en métayage ; Nombre de têtes d'animaux en croissance/production Nombre d'unités de production de poussins ; Nombre total par an de poussins produits et distribués | Gouvernement, secteur privé | PTF |

| | | | | | | |
|---|---|--|-------------|--|--|--|
| | | Amélioration du système d'encadrement et de suivi vétérinaire | | Nombre de provenderies créées ; Tonnage d'aliments produits et distribués Nombre d'agents recyclés ; Nombre moyen de visites d'agents par an ; Nombre d'animaux traités par espèce et par an. | | |
| Le potentiel de production agricole n'est pas assez exploité en raison des moyens de production qui demeurent rudimentaires | Promouvoir la mécanisation de l'agriculture | Opérationnalisation de l'ONMAP ¹⁴ ; Développement de l'entreprenariat agricole (Jeunes et les femmes) ; | 2018 – 2025 | Nombre d'unités de mécanisation agricole installées ; Superficies des cultures mécanisées Nombre de sociétés coopératives opérationnelles ; | | |

¹⁴ONMAP : Office National du Matériel Agropastoral, une structure créée par la loi N° 07.016 du 19 Juin 2007

| Cible 4. Assurer la viabilité des systèmes de production alimentaire et mettre en œuvre des pratiques agricoles résilientes | | | | | | |
|--|--|--|-------------|--|-----------------------------------|-------------------|
| Absence de cadre légal régissant l'utilisation du foncier rural | Doter le pays d'un cadre légal pour le foncier rural tenant compte de l'égalité de genre | Adoption et vulgarisation du code foncier rural | 2018 – 2019 | Disponibilité du code foncier rural Textes législatif et réglementaire adoptés et appliqués | Gouvernement, Assemblée Nationale | FAO et autres PTF |
| Le financement de l'agriculture n'est pas suffisamment planifié | Garantir un financement durable de l'agriculture | Définition d'une ligne budgétaire nationale pour le financement de l'agriculture en respectant l'engagement de Maputo | 2018 – 2020 | Pourcentage budgétaire pour l'agriculture | Gouvernement, Assemblée Nationale | PTF |
| Des systèmes d'exploitation intégrant très peu ou pas du tout l'agriculture et l'élevage et ne tenant pas assez compte des écosystèmes | Favoriser l'articulation agriculture - élevage Promouvoir les pratiques de fertilisation et d'entretien des agroécosystèmes adaptés aux réalités et aux contraintes locales ; | Développement d'un système intégré de production agropastorale (association agriculture – élevage) Initiation des producteurs à l'utilisation de fertilisants d'origine organique disponible dans le milieu ; | 2018 – 2025 | Nombre d'exploitations intégrant agriculture – élevage Nombre de producteurs utilisant des fertilisants ; | Gouvernement, secteur privé | FAO et autres PTF |

| | | | | | | |
|--|---|---|-------------|---|-----------------------------|-----|
| | | Initiation à la fabrication d'engrais organique ; Réduction de la pratique des cultures sur brûlis | | Superficies fumées à l'engrais organique ; Nombre de producteurs pratiquant la culture sans brûlis | | |
| Gaspillage et très peu de valeur ajoutée sur les produits agricoles, d'élevage et aquatiques | Promouvoir la transformation à l'échelle locale, régionale et nationale | Appui aux organisations paysannes pour l'obtention des unités de transformation ; Renforcement des capacités des paysans à la transformation et au conditionnement des produits ; Appui à la construction des magasins de stockage des produits | 2018 – 2023 | Nombre d'unités de transformation acquis par les paysans ; Nombre de paysans participant aux sessions de formation sur la transformation des produits ; Tonnage par an de produits transformés et conditionnés Nombre de magasins de stockage construits ou réhabilités. | Gouvernement, secteur privé | PTF |

| | | | | | | |
|---|--|---|--------------------|--|------------------------------------|------------|
| <p>Faible capacité des producteurs à financer leurs activités et garantir la dynamique de l'agriculture</p> | <p>Promouvoir la création des EMF dans les régions de la RCA</p> <p>Favoriser l'accès au crédit pour les acteurs du secteur agricole ;</p> | <p>Evaluation pour la création des EMF dans les régions de la RCA ; Appui à la création des EMF dans les régions ; Renforcement des capacités des OP à la notion de microfinances</p> <p>Renforcement des capacités des OP dans le montage de dossiers bancables ; Allègement des conditions d'octroi de crédit aux acteurs du secteur agricole</p> | <p>2018 - 2025</p> | <p>Nombre de EMF installés ; Nombre de personnes formées à la notion de micro crédit ; Montant des crédits octroyés ; % de remboursement.</p> <p>Nombre d'OP fonctionnelles ; Nombre de dossiers montés ; % de dossiers financés</p> | <p>Gouvernement, secteur privé</p> | <p>PTF</p> |
| <p>Les femmes jouent un rôle très important dans le processus de production agricole et autres, seulement, leurs efforts ne sont pas suffisamment capitalisés</p> | <p>Promouvoir l'autonomisation économique et politique des femmes œuvrant dans le secteur agricole</p> | <p>Mise en œuvre d'un programme d'alphabétisation fonctionnelle et de renforcement de l'autonomisation des femmes</p> | <p>2018 - 2025</p> | <p>Nombre de femmes alphabétisées ; % des femmes dans les instances de décision au niveau local Nombre d'organisations féminines réellement autonomes</p> | <p>Gouvernement</p> | <p>PTF</p> |

| Cible 5. Préserver la diversité génétique des semences, des cultures et des animaux d'élevage ou domestiqués et des espèces sauvages apparentés | | | | | | |
|--|--|--|-------------|---|--|-----|
| Les structures de recherche agronomique, zootechnique et vétérinaire ne sont pas fonctionnelles telles qu'elles devaient être | Rendre opérationnelles les structures de recherche agronomique, zootechnique et vétérinaires | Réhabilitation et renforcement des centres de recherche agronomique, zootechnique et vétérinaire | 2018 – 2025 | Nombre de centres de recherche opérationnels | Gouvernement | PTF |
| | | Promotion et développement de la recherche fondamentale | 2020 - 2025 | Idem | Gouvernement | PTF |
| La diversité biologique de la RCA nécessite d'être préservée | Promouvoir l'élevage des espèces animales domestiquées | Mise en place d'un plan de développement de la filière | 2020 | Disponibilité d'un plan de filière élevage des animaux domestiqués et espèces sauvage apparentées. | Gouvernement, secteur privé | PTF |
| 6. Questions transversales | | | | | | |
| Faible appropriation nationale de l'approche genre et développement et une méconnaissance des mécanismes de protection sociale en milieu rural | Vulgariser l'approche genre et développement et les ODD 1, 3, 4 et 5 en milieu rural | Relecture et adaptation au contexte pays et à l'agenda 2030 du Document de politique nationale de promotion de l'égalité et de l'équité et son plan d'action | 2018 – 2020 | Nombre de séance de sensibilisation ; Document de PNPEE actualisé et disponible % des femmes dans les instances de décision en milieu rural | Gouvernement, Assemblée Nationale, Société civile, | PTF |

| | | | | | | |
|--|---|---|--|---|--|--|
| | <p>Elaborer un code de sécurité social pour les acteurs du secteur agricole</p> | <p>Elaboration et la mise en œuvre de programmes de sensibilisation et de plaidoyer pour une appropriation de l'approche genre et développement et sa prise en compte effective dans les réflexions et actions quotidiennes dans le secteur agricole ;</p> <p>Relecture des textes relatifs au code de sécurité sociale pour une prise en compte effectif de tous les acteurs du secteur agricole ;</p> | | <p>Nbre de décideurs qui intègrent le genre dans leurs décisions</p> <p>Textes législatifs et réglementaires adoptés signés et vulgarisés</p> <p>Document de stratégie validé et disponible</p> | | |
|--|---|---|--|---|--|--|

| | | | | | | |
|--|--|--|--|--|--|--|
| | | Elaboration et mise en œuvre d'une stratégie nationale de protection sociale prenant en compte les secteurs de l'agriculture, de l'élevage et de la pêche conformément à la Loi de 2006 portant code de sécurité sociale ; | | | | |
|--|--|--|--|--|--|--|

Annexe 2 : Rapport des ateliers régionaux sur l'examen stratégique national faim zero

Région N°2 Nana Mambere, Sangha Mbaere et Mambere Kadei ; Ville hôte : Bouar ; Nombre de participants : 23

| Problèmes soulevés | Propositions de solutions | Commentaires |
|---|--|--|
| <ul style="list-style-type: none"> Qu'est-ce que « Faim Zéro » ? | <ul style="list-style-type: none"> Mise en place de relais communautaire « Faim Zéro ». | <ul style="list-style-type: none"> Pour l'atteinte des objectifs liés à « Faim Zéro », il sera important d'installer des démembrements sur l'étendue du territoire pour le suivi et l'évaluation de la mise en œuvre des recommandations. |
| <ul style="list-style-type: none"> La sécurité physique des personnes et des biens. | <ul style="list-style-type: none"> Priorisation du DDDR/RSS et levée des barrières illégales ; Appui aux leaders charismatiques en milieu jeune au niveau régional, préfectoral et sous – préfectoral pour la conscientisation de leurs pairs. | <ul style="list-style-type: none"> Implication de la communauté à la base. |
| <ul style="list-style-type: none"> Des inquiétudes sur la qualité des denrées importées, les DLUO¹⁵ et leurs conséquences sur le consommateur ; | <ul style="list-style-type: none"> Un contrôle de qualité systématique doit être réalisé (y compris sur les produits destinés à l'aide alimentaire) | <ul style="list-style-type: none"> Les laboratoires tels que LaSBAD¹⁶, LHL¹⁷, LNSP¹⁸, et LERSA¹⁹, devront être équipés et les capacités du personnel renforcées. |
| <ul style="list-style-type: none"> Difficultés liées à la transformation et la conservation des denrées alimentaires produites localement (Entreposage, mode de transformation, transport ...) | <ul style="list-style-type: none"> Mise en place d'unités de transformation (formation, dotation en équipements et maintenance) | <ul style="list-style-type: none"> Recenser les types de production, évaluer les coûts (installation, fonctionnement, maintenance). |
| <ul style="list-style-type: none"> L'insuffisance (10kg/Grpt), | <ul style="list-style-type: none"> La révision du foncier agricole et l'offre | <ul style="list-style-type: none"> Quelques données sont produites et |

¹⁵ Délai Limite d'Utilisation Optimale.

¹⁶ Laboratoire des Sciences Biologique et Agronomique pour le Développement.

¹⁷ Laboratoire d'Hydrosciences Lavoisier.

¹⁸ Laboratoire National de Biologie Clinique et de Santé Publique.

¹⁹ Laboratoire d'Economie Rurale et de Sécurité Alimentaire.

| | | |
|--|---|---|
| <p>l'inadaptation et/ou la mauvaise qualité des semences octroyés lors des distributions et le non – respect du calendrier agricole (distribution tardive) ;</p> | <p>de crédit agricole (Intrants, cash...) ;</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ La mise à jour des données (Climatiques, pédologiques, etc.) et l'adéquation en fonction des bassins de production | <p>disponibles (Cf. Cluster Sécurité Alimentaire) mais il reste à les diffuser et mettre à contribution les acteurs dans la collecte et la production.</p> |
| <ul style="list-style-type: none"> ▪ La gestion des vivres et non vivres qui n'atteignent pas les bénéficiaires. | <ul style="list-style-type: none"> ▪ La prise en charge globale et la protection des personnes vulnérables par la continuité de l'offre de vivres (Nourrissons, préscolaires, personnes âgées ...) ; ▪ La révision des critères de choix des écoles pour les interventions alimentaires. ▪ Le financement des projets à accès direct aux producteurs. | <ul style="list-style-type: none"> ▪ Le système éducatif et le système de santé bénéficient de l'appui des Organisations du SNU (PAM et UNICEF). L'exécution de certains appuis passe par les ONGs humanitaires. Ce mécanisme nécessite une meilleure compréhension de la part des bénéficiaires et leur implication au niveau des prises de décision. |
| <ul style="list-style-type: none"> ▪ Le rôle des techniciens agricoles, des instituteurs et des professionnels de santé. | <ul style="list-style-type: none"> ▪ Le renforcement de capacités et le redéploiement du personnel de santé, de l'éducation et de l'agriculture/élevage dans les communautés sur le modèle de l'opération Bokassa ; ▪ Le recrutement, la formation, la réinsertion et la dotation en kits de production des jeunes par région aux métiers de l'agriculture et de l'élevage tenant compte des spécificités (réparateurs d'engins agricoles, attelage et dressage de bœufs, etc.) ; ▪ L'appui aux groupements féminins (Formation en gestion, éducation nutritionnelle; appropriation des terres agricoles, offre de soins...) ; | <ul style="list-style-type: none"> ▪ Le personnel (Education, Santé, Agriculture) affecté dans les villes de l'intérieur devrait être remotivé et sécurisé puis accompagné dans les différentes responsabilités (mission de supervision) |

| | | |
|--|--|--|
| <ul style="list-style-type: none"> La problématique de l'exploitation minière qui impacte sur la main d'œuvre agricole. | <ul style="list-style-type: none"> Réorganisation du secteur minier et rétablissement des contrôles sur les exploitations | <ul style="list-style-type: none"> Mise en application des dispositions du code minier centrafricain et rétablissement de la brigade minière. |
|--|--|--|

Région n°3 : Ouham et Ouham Pendé ; Ville hôte : Bossangoa ; Nombre de participants : 46

| Problèmes soulevés | Propositions de solutions | Commentaires |
|--|--|--|
| <ul style="list-style-type: none"> Incompréhension du processus « Faim Zéro » ; Absence de données (Production agricole) | <ul style="list-style-type: none"> Implication des communautés à la base par l'organisation de consultations élargies. Faire un recensement agricole. | <ul style="list-style-type: none"> L'issue de l'examen stratégique devrait engendrer un programme «Faim Zéro » pour la mise en œuvre des recommandations avec la contribution de tous les acteurs communautaires. |
| <ul style="list-style-type: none"> Compréhension des concepts : Alimentation et Nutrition ; Absence d'informations sur les pathologies alimentaires, les habitudes alimentaires, l'alimentation infantile, les tabous alimentaires, l'alcoolisme, etc. | <ul style="list-style-type: none"> Introduction dans les cursus de formation de modules sur les différents concepts ; Production et diffusion de guides sur l'utilisation des aliments (plusieurs langues et dialectes) | <ul style="list-style-type: none"> Révision des curricula dans les institutions de formation (primaire, secondaire et supérieure) et mise à disposition de supports pédagogique et didactique. Communication intensive par affiches, émissions Radio et TV, autres. Renforcement des capacités (Enseignants, personnel de santé, techniciens agricoles et d'élevage) pour l'appropriation des concepts. |
| <ul style="list-style-type: none"> Absence de collaboration entre les techniciens du Gouvernement et le personnel des ONGs humanitaires ; Absence de suivi et d'accompagnement des producteurs (Techniques culturelles, crédit | <ul style="list-style-type: none"> La définition d'un cadre de collaboration entre les ONGs humanitaires et les autorités locales ; Formation et le renforcement de capacités : <ul style="list-style-type: none"> des techniciens agricoles, des agents d'hygiène et de développement | <ul style="list-style-type: none"> Rétablissement de l'autorité de l'Etat et redynamisation des structures déconcentrées. Réévaluation des parcours de formation et des institutions spécialisées. Le rétablissement de la sécurité physique des biens et personnes. |

| | | |
|---|--|--|
| <p>agricole ; kits et outils de production (Tracteurs) ;</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Dégradation des pistes rurales. | <p>communautaires, des éducateurs nutritionnels ;</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ la mise à disposition : de crédit agricole, de kits de production ; de guide alimentaire ; ○ des groupements et organisations paysannes (essentiellement de femmes) ; ○ La construction ou la réhabilitation des infrastructures (Pistes rurales ; banque de semences, etc.) | |
| <ul style="list-style-type: none"> ▪ l'absence d'unité de transformation des produits agricoles (Cas du karité, produit abondant dans la région). | <ul style="list-style-type: none"> ▪ La valorisation des produits locaux : <ul style="list-style-type: none"> ○ la transformation du karité (Huile alimentaire, dérivés cosmétiques et pharmaceutiques) ; ○ mise sous conserve des fruits et légumes. | <ul style="list-style-type: none"> ▪ Recenser les types de production, évaluer les coûts (installation, fonctionnement, maintenance). ▪ Recruter et former des techniciens |
| <ul style="list-style-type: none"> ▪ La perte de motivation pour l'agriculture au profit des chantiers miniers | <ul style="list-style-type: none"> ▪ Réorganisation du secteur minier et rétablissement des contrôles sur les exploitations | <ul style="list-style-type: none"> ▪ Mise en application des dispositions du code minier centrafricain et rétablissement de la brigade minière. |

REGION N°1 (Lobaye – Ombella M’Poko)

L’Atelier régional sur l’Examen Stratégique National Faim Zéro pour la Région N°1 (Lobaye – Ombella M’Poko) s’est déroulé le Vendredi 28 Juillet 2017 dans la salle de délibération de la Mairie de Mbaïki.

L’ouverture de cet atelier a été faite par le Préfet de la Lobaye, Monsieur Pierre NGOUTI en présence de la Facilitatrice en Chef de l’Examen Stratégique National Faim Zéro, Marie Noëlle KOYARA. Les participants à cet atelier étaient 38, représentatifs des structures gouvernementales, municipales, des organisations partenaires, de la société civile et du secteur privé.

Première Partie : Déroulement de l’Atelier

1) Cérémonie d’ouverture

La cérémonie d’ouverture a été présidée par Monsieur le Préfet de la Lobaye, Pierre NGOUTI. Selon l’ordre cérémonial, la première personne ayant pris la parole est Monsieur le Maire de la Ville de Mbaïki qui dans son mot de bienvenu s’est réjoui du choix de la Ville de Mbaïki pour abriter cet important atelier. Il a exhorté tous les participants à se considérer comme chez eux et a souhaité à tout le monde un bon déroulement de l’Atelier.

La Facilitatrice en Chef de l’Examen Stratégique National Faim Zéro, Madame Marie Noëlle KOYARA a pris la parole pour remercier les autorités de la région en occurrence Monsieur le Préfet qui n’a ménagé aucun effort pour la tenue de cet atelier dans la préfecture de la Lobaye, chef-lieu de la Région N°1. Elle a également remercié les participants qui ont répondu favorablement à cette invitation pour effectuer le déplacement de Mbaïki. Ce remerciement va aussi particulièrement aux participants venus de loin à savoir ceux de Yaloké, Bossembelé, Damara et Boda. Elle a ensuite présenté les objectifs de l’examen stratégique national faim zéro qui consistent à :

- Fournir une compréhension approfondie de l’état de la sécurité alimentaire et de la nutrition au niveau national, y compris des diverses stratégies, politiques et programmes pertinents, ainsi que des capacités institutionnelles et des ressources existantes ;
- Identifier les principaux défis auxquels est confronté la République Centrafricaine en matière de développement et d’aide humanitaire pour atteindre l’Objectif de Développement Durable de Faim Zéro ;
- Discuter du rôle du secteur privé dans la lutte contre la faim, notamment dans le domaine de la sécurité alimentaire, l’amélioration de la nutrition, et autres domaines connexes ;
- Analyser la contribution de la coopération sud-sud et triangulaire pour réduire la faim à zéro à l’horizon 2030 , à l’échelle nationale, sous régionale et globale ;
- Proposer des actions prioritaires qui permettraient aux partenaires de mieux appuyer le Gouvernement pour réaliser l’objectif « faim zéro » ; et
- Recommander une feuille de route pour la « Faim Zéro » en République Centrafricaine en y identifiant les principales étapes.

L’objectif des ateliers régionaux sur l’examen stratégique national faim zéro inclue les éléments suivants :

- Recueillir des données et informations primaires relatives à la situation de la sécurité alimentaire et nutritionnelle au niveau régional ;
- Connaître les attentes de la population à la base en ce qui concerne les moyens d’assurer la sécurité alimentaire, d’améliorer la nutrition et de promouvoir l’agriculture durable ;
- Enrichir la banque d’informations et de données pour l’analyse de la situation de la sécurité alimentaire et nutritionnelle.

Compte tenu de l’importance de cet exercice qui se veut participatif, la Facilitatrice a exhorté les participants à participer activement en apportant leurs contributions dans l’analyse de la situation de la sécurité alimentaire et nutritionnelle en République Centrafricaine.

Prenant la parole pour le mot d’ouverture, le préfet de la Lobaye s’est dit honoré de pouvoir présider cet atelier régional de l’examen stratégique national faim zéro. Après avoir rappelé

l'importance de cet exercice, il a souligné qu'il était le promoteur de l'agrobusiness dans la Lobaye et que l'exercice faim zéro vient pour renforcer les dispositions de l'agrobusiness. Il a exhorté tous les participants à considérer l'importance de cet exercice qui doit nous amener à éliminer la faim d'ici à 2030, selon l'objectif de développement durable (ODD) dont il est le numéro 2. Sur ces mots, le Préfet a déclaré ouvert l'atelier régional sur l'examen stratégique national faim zéro.

Après la cérémonie d'ouverture, trois présentations ont été faites par les consultants et concernent :

- La notion de Sécurité Alimentaire présentée par le consultant Laurent DEMANDE ;
- La nutrition présentée par Docteur Jean Christian MANDJEKA ;
- Le Genre et la protection sociale présenté par Mme Eugénie YARAFI.

Après les trois présentations, une séance d'échanges a été organisée en vue susciter les réactions des participants, leur permettre de poser des questions sur le contenu des présentations et participer à l'analyse de la situation de la sécurité alimentaire.

Deuxième partie : Synthèse du contenu de l'Atelier

| Problèmes soulevés | Propositions de solutions | Commentaires |
|--|---|--|
| <p>1) Concernant la sécurité alimentaire</p> <ul style="list-style-type: none"> • Moyens de production encore rudimentaires • Insuffisance d'encadrement des producteurs ; • Difficulté d'approvisionnement en semences améliorées ; • Manque d'autorité des Chefs de villages pour influencer la production ; • Absence d'implication de la jeunesse (bras valide) dans les activités de production agricoles • Absence de moyens de conservation et de transformation des produits agricoles • Absence d'une politique de crédit agricole pour soutenir la production ; • Absence d'infirmiers vétérinaires pour les soins des animaux d'élevage ; • Détournement des moyens d'appui aux producteurs par les ONG et leurs complices ; • Absence d'infrastructures de stockage des produits agricoles ; • Dégradation accrue des pistes rurales devant permettre la circulation des produits agricoles ; • Destruction par les sociétés forestières d'arbres nourrissant les chenilles ; | <ul style="list-style-type: none"> ✓ Promouvoir la mécanisation agricole ✓ Renforcer le dispositif d'encadrement des agriculteurs tout en réformant le système; ✓ Assurer une production et diffusion de semences améliorées à haut rendement ; ✓ Concevoir une politique à mettre en œuvre pour l'accroissement des superficies cultivées, en donnant aux autorités locales (les Chefs) leur autorité et promouvoir la formation des jeunes dans le domaine agricole; ✓ Promouvoir la technologie de conservation et de transformation des produits agricoles ; ✓ Mettre en place un système de crédit agricole ; ✓ Déployer sur le terrain les agents vétérinaires ; ✓ Assurer un appui direct aux producteurs et éviter au maximum les intermédiaires peu nécessaires ✓ Réhabiliter les pistes rurales et promouvoir la construction des magasins de stockage ; | <p>Le faible niveau de production agricole réside dans le fait que la culture reste encore manuelle avec des outils aratoires comme la houe, un faible dispositif d'encadrement des producteurs et le manque de semences de bonne qualité.</p> <p>Les autorités locales (chefs de villages) doivent être impliqués dans la lutte contre l'oisiveté afin que les bras valides de leurs localités se donnent au travail de la terre ; Les jeunes doivent considérer le travail de la terre (l'agriculture) comme une profession au même titre que les autres métiers.</p> <p>Le passage régulier des agents d'encadrement pour appuyer les agriculteurs est un facteur stimulant de la production agricole.</p> <p>Le gouvernement et les partenaires techniques et financiers doivent se mettre d'accord sur un mécanisme d'appui direct aux producteurs.</p> <p>Les voies de communication sont un facteur important pour le développement économique.</p> <p>Il est indispensable de mettre en place un dispositif de réhabilitation et d'entretien surtout des pistes rurales pour faciliter les échanges.</p> <p>Il faut identifier les espèces nourrissant les chenilles et procéder à leur renouvellement en cas d'abattage ;</p> |

| | | |
|--|---|---|
| <ul style="list-style-type: none"> • Incompétence des agents de contrôle phytosanitaires ; • Manque de dispositif de protection des cultures contre les ravageurs ; | | <p>Une attention devrait être portée sur la protection des cultures vivrières contre les maladies et ravageurs.</p> |
| <p>2) Concernant la nutrition</p> <ul style="list-style-type: none"> • Absence d'informations et de sensibilisation sur les questions de la nutrition ; | <ul style="list-style-type: none"> ✓ Envisager un programme d'information et de sensibilisation de la population sur les questions de la nutrition, intégrer l'éducation nutritionnelle dans le système éducatif ; | <p>Le Ministère de l'agriculture et du Développement rural devrait disposer d'une Direction chargée de la sécurité alimentaire et de l'éducation nutritionnelle. La population a besoin d'être éduquée sur le domaine de la nutrition. Le problème centrafricain est beaucoup plus lié à l'utilisation des denrées alimentaires que le pays dispose, une question d'habitude alimentaire.</p> |
| <p>3) Concernant la protection sociale</p> <ul style="list-style-type: none"> • Absence de mesures de protection sociale pour les agriculteurs et les éleveurs; • Absence d'information et de sensibilisation sur les questions de la protection sociale pour les agriculteurs et les non-salariés. | <ul style="list-style-type: none"> ✓ Définir et adopter une politique de protection sociale pour les agriculteurs et autres producteurs; ✓ Informer et sensibiliser sur la notion de la protection sociale. | <p>Les agriculteurs et les éleveurs doivent considérer leurs activités comme étant leur profession, ainsi, toutes les mesures de protections sociales dont bénéficient les salariés pourront être aussi appliquées à cette catégorie d'acteurs économique. Il y a nécessairement besoin d'information et de sensibilisation dans ce domaine.</p> |
| <p>Autres facteurs qui influent sur la sécurité alimentaire</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Absence de moyens de production locale de poussins ; | <ul style="list-style-type: none"> ✓ Mettre en place un dispositif national de production des poussins d'un jour | <p>On compte aujourd'hui très peu ou presque pas de nationaux dans le domaine de la production de poussins d'un jour et surtout en dehors de Bangui, ce qui rend presque inexistant l'élevage des poulets de chair et pondeuses à l'intérieur du pays.</p> |

Après relecture des recommandations formulées par les participants de l'atelier, la clôture officielle a été faite par Monsieur le Préfet à 16H.

REGION N°7 (Bangui et Périphéries)

L'Atelier régional sur l'Examen Stratégique National Faim Zéro pour la Région N°7 (Bangui et périphéries) s'est déroulé le Mercredi 26 Juillet 2017 dans la salle de réunion de la FATEB.

L'ouverture de cet atelier a été faite par la Facilitatrice en Chef de l'Examen Stratégique National Faim Zéro, Madame Marie Noëlle KOYARA. Le Président de la Délégation spéciale de la Ville de Bangui invité à présider l'ouverture de cet atelier était empêché et a délégué le Maire du 7^{ème} Arrondissement qui assure son intérim à le représenter à cette cérémonie d'ouverture. Celui-ci étant arrivé au milieu de la cérémonie.

Les participants à cet atelier étaient 27, représentatifs des structures gouvernementales, municipales, des organisations partenaires, de la société civile et du secteur privé.

Première Partie : Déroulement de l'Atelier

1) Cérémonie d'ouverture

La cérémonie d'ouverture s'est déroulée sous la présidence de Marie Noëlle KOYARA, Facilitatrice en Chef de l'Examen stratégique national Faim Zéro. Dans son discours d'ouverture, la Facilitatrice a exprimé sa satisfaction pour la réponse des participants à l'invitation de prendre part à cet atelier. Elle a présenté les objectifs de l'exercice qui consistent à :

- Fournir une compréhension approfondie de l'état de la sécurité alimentaire et de la nutrition au niveau national, y compris des diverses stratégies, politiques et programmes pertinents, ainsi que des capacités institutionnelles et des ressources existantes ;
- Identifier les principaux défis auxquels est confronté la République Centrafricaine en matière de développement et d'aide humanitaire pour atteindre l'Objectif de Développement Durable de Faim Zéro ;
- Discuter du rôle du secteur privé dans la lutte contre la faim, notamment dans le domaine de la sécurité alimentaire, l'amélioration de la nutrition, et autres domaines connexes ;
- Analyser la contribution de la coopération sud-sud et triangulaire pour réduire la faim à zéro à l'horizon 2030, à l'échelle nationale, sous régionale et globale ;
- Proposer des actions prioritaires qui permettraient aux partenaires de mieux appuyer le Gouvernement pour réaliser l'objectif « faim zéro » ; et
- Recommander une feuille de route pour la « Faim Zéro » en République Centrafricaine en y identifiant les principales étapes.

L'objectif des ateliers régionaux sur l'examen stratégique national faim zéro inclue les éléments suivants :

- Recueillir des données et informations primaires relatives à la situation de la sécurité alimentaire et nutritionnelle au niveau régional ;
- Connaître les attentes de la population à la base en ce qui concerne les moyens d'assurer la sécurité alimentaire, d'améliorer la nutrition et de promouvoir l'agriculture durable ;
- Enrichir la banque d'informations et de données pour l'analyse de la situation de la sécurité alimentaire et nutritionnelle.

Compte tenu de l'importance de cet exercice qui se veut participatif, la Facilitatrice a exhorté les participants à participer activement en apportant leurs contributions dans l'analyse de la situation de la sécurité alimentaire et nutritionnelle en République Centrafricaine.

Le représentant du Président de la Délégation Spéciale de la Ville de Bangui, s'est excusé d'avoir pris le train de la cérémonie d'ouverture en marche. Il s'est réjoui de l'opportunité qu'il a eue pour prendre part à cet atelier. Il a exprimé le souhait de voir la municipalité suffisamment impliqué dans ce processus. Il a encouragé les participants à s'investir dans la recherche des causes de l'insécurité alimentaire et nutritionnelle et formuler des propositions pertinentes dans le but de l'atteindre les objectifs faim zéro d'ici à 2030.

Après la cérémonie d'ouverture, trois présentations ont été faites par les consultants et concernent :

- La notion de Sécurité Alimentaire présentée par le consultant Laurent DEMANDE ;
- La nutrition présentée par Docteur Jean Christian MANDJEKA ;
- Le Genre et la protection sociale présenté par Mme Eugénie YARAFI.

Après les trois présentations, une séance d'échanges a été organisée en vue susciter les réactions des participants, leur permettre de poser des questions sur le contenu des présentations et participer à l'analyse de la situation de la sécurité alimentaire.

Deuxième Partie : Contenu de l'Atelier

| Problèmes soulevés | Propositions de solutions | Commentaires |
|---|---|---|
| <p>1) Concernant la sécurité alimentaire</p> <ul style="list-style-type: none"> • Absence de politique du foncier rural • Moyens de production encore archaïques • Insuffisance de formation pour les producteurs • Absence de maîtrise de l'eau pour l'arrosage des cultures, problème de disponibilité d'eau • Absence d'implication de la jeunesse (bras valide) dans les activités de production agricoles • Perte de production occasionnée par l'absence des moyens de conservation et de transformation des produits agricoles facilement périssable (cas de la tomate) • Insuffisance de l'implication de l'Etat pour pousser à l'accroissement des superficies cultivées • Incapacité des agriculteurs de se procurer de l'engrais et de pesticides pour leurs cultures. <p>➤ Sur le plan accès à la nourriture</p> <ul style="list-style-type: none"> • Absence d'organisation des marchés pour la vente des produits agricoles • Pouvoir d'achat de la majorité de la population très faible ; • Absence de régulation des prix | <ul style="list-style-type: none"> ✓ Définition d'une loi sur le régime foncier rural ✓ Promouvoir la mécanisation agricole, assurer une production et diffusion de semences améliorées à haut rendement et réduire l'utilisation des semences tout venant, renforcer le dispositif de formation des producteurs ; ✓ Résoudre de manière durable le problème d'eau pour l'arrosage des plantes maraîchères ; ✓ Définir et adopter une politique pour l'implication des jeunes dans les activités de production agricole ; ✓ Promouvoir la technologie de conservation et de transformation des produits agricoles ; ✓ Concevoir une politique à mettre en œuvre pour l'accroissement des superficies cultivées ; ✓ Mettre en œuvre une politique de subvention des intrants (engrais, pesticides) ✓ Favoriser l'organisation du circuit de commercialisation des produits agricoles et mettre en œuvre les mesures relatives à la régulation des prix des produits agroalimentaires | <p>Le problème du foncier rural se pose surtout pour les maraîchers de la ceinture verte de Bangui. Une loi sur le foncier rural en République Centrafricaine permettra de résoudre beaucoup de problèmes liés à l'utilisation des terres tant dans les zones rurales que dans les périurbaines.</p> <p>Aussi longtemps que l'on est à l'utilisation des matériels aratoires rudimentaires, on ne peut parler de production quantitative et qualitative. Il faut envisager la promotion de l'agriculture moderne qui utilise la culture semi-mécanisée ou mécanisée. Il est indispensable d'aider les producteurs à acquérir les connaissances en matière de maîtrise de l'eau et les aider à les mettre en pratique.</p> <p>Le cas de la tomate est une évidence pour la question de conservation et de transformation.</p> <p>Le recensement agricole pourra beaucoup aider dans les mesures à prendre pour l'accroissement des superficies cultivées. L'absence de subvention des intrants influe beaucoup sur le coût de production et par conséquent joue sur les prix des denrées, ce qui limite l'accès d'une partie de la population à la nourriture.</p> <p>Les prix des denrées d'origine agricoles doivent être nécessairement réglementés afin d'éviter la fixation anarchique des prix des produits agricoles.</p> |

| | | |
|---|---|---|
| <p>des produits agroalimentaires</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Sur le plan hygiène des aliments <ul style="list-style-type: none"> • Très mauvaise conditions d'abattage des animaux • Transport inadapté des viandes pour le marché. | <ul style="list-style-type: none"> ✓ Revoir les conditions d'abattage des animaux destinés à la consommation, améliorer les conditions de transport des viandes pour le marché ; | <p>Si la société de gestion des abattoirs (SEGA) fonctionnait correctement, les abattages des animaux devraient être faits suivants les normes afin de fournir à la population de la viande de qualité et propre pour la consommation.</p> |
| <p>2) Concernant la nutrition</p> <ul style="list-style-type: none"> • Absence d'informations et de sensibilisation sur les questions de la nutrition ; • La pauvreté est surtout une source de malnutrition pour ceux qui n'ont pas assez de moyens pour avoir accès à la nourriture. | <ul style="list-style-type: none"> ✓ Envisager un programme d'information et de sensibilisation de la population sur les questions de la nutrition, intégrer l'éducation nutritionnelle dans le système éducatif ; ✓ Mettre en œuvre les mesures de lutte contre la pauvreté et développer les activités génératrices de revenus. | <p>Le Ministère de l'agriculture et du Développement rural devrait disposer d'une Direction chargée de la sécurité alimentaire et de l'éducation nutritionnelle. La population a besoin d'être éduquée sur le domaine de la nutrition. Le problème centrafricain est beaucoup plus lié à l'utilisation des denrées alimentaires que le pays dispose, une question d'habitude alimentaire.</p> |
| <p>3) Concernant la protection sociale</p> <ul style="list-style-type: none"> • Absence de politique et de mesures concrètes de protection sociale pour les agriculteurs et les autres acteurs économiques ; • Absence d'information et de sensibilisation sur les questions de la protection sociale pour les agriculteurs et acteurs ruraux. | <ul style="list-style-type: none"> ✓ Définir et adopter une politique de protection sociale pour les agriculteurs et les autres acteurs économiques ; ✓ Procéder à une large information et sensibilisation sur les questions de la protection sociale. | <p>Les agriculteurs et les éleveurs doivent considérer leurs activités comme étant leur profession, ainsi, toutes les mesures de protections sociales dont bénéficient les salariés pourront être aussi appliquées à cette catégorie d'acteurs économique. Il y a nécessairement besoin d'information et de sensibilisation dans ce domaine.</p> |
| <p>Autres facteurs qui influent sur la sécurité alimentaire</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Le manque de cohésion sociale après la crise ; ➤ L'absence de moyens de résolution des conflits Agriculteurs/Éleveurs ; ➤ Absence de réglementation de la gestion des espaces pastoraux ; ➤ Absence d'éducation des jeunes en | <ul style="list-style-type: none"> ✓ Mettre l'accent sur le rétablissement de la cohésion sociale en Centrafrique ; ✓ Mise en application des textes relatifs | <p>La cohésion sociale est indispensable pour assurer une sécurité alimentaire à la population centrafricaine car les communautés qui la composent sont complémentaires. Les agriculteurs ont besoin des éleveurs et vis-versa.</p> <p>L'Etat doit disposer d'une banque de</p> |

| | | |
|---|--|---|
| <p>vue de les intéresser au travail de la terre ;</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Absence de données démographiques actualisées et de données sur la production agricole. | <p>à la résolution des conflits entre agriculteurs et éleveurs, appliquer la réglementation de la gestion des aires de pâturage ainsi que le respect des couloirs de transhumance ;</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Actualiser les données démographiques et procéder au recensement agricole. | <p>données régulièrement mise à jour en ce qui concerne la démographie. Le dernier recensement de la population date de 2003.</p> |
|---|--|---|

La clôture technique de l'atelier a été fait par la Facilitatrice en Chef qui a remercié tous les participants de leurs contributions combien importantes à cet atelier.

Région N° 4 et 5

L'atelier pour les régions 4 et 5 a eu lieu Le 25 Aout à Sibut, chef-lieu de la préfecture de la KEMO et a regroupé les participants des préfectures suivantes : KEMO, NANA GRIBIZI, OUAKA, HAUTE KOTTO, BAMINIGUI BANGORAN ET VAKAGA

Quittée Bangui, le 24 Aout, l'équipe des consultants, accompagnée d'un staff du PAM, Monsieur Albert BANGO MAKOUDOU, ont organisé l'atelier le 25 aout dans la salle du centre culturel catholique de Sibut avant de rentrer le 26.

La cérémonie d'ouverture a été présidée par Monsieur le Préfet de la KEMO. La présence remarquée des préfets de la NANA GRIBIZI, HAUTE KOTTO, BAMINIGUI BANGORA ET VAKAGA ainsi que le Sous-Préfet de Sibut a été notée.

Cet atelier a regroupé 43 participants dont la liste est jointe en annexe.

Trois discours ont été prononcés en cette circonstance.

Le premier à prendre la parole est Monsieur le Maire de la ville de Sibut qui a tenu à souhaiter une cordiale bienvenue aux participants et aux personnalités qui ont fait le déplacement avant d'exprimer ses remerciements à l'équipe faim zéro pour le choix de sa ville pour cette importante activité malgré la situation sécuritaire volatile.

Intervenant à son tour, le représentant du Représentant du PAM , **Monsieur Albert BANGO MAKOUDOU** a, au nom de sa hiérarchie, situé l'assistance sur l'importance de cet exercice tant pour la RCA qui sort progressivement de cette profonde crise pour son relèvement à travers la mise en œuvre de l'ODD 2 « **ELIMINER LA FAIM, D'ASSURER LA SECURITE ALIMENTAIRE, D'AMELIORER LA NUTRITION ET DE PROMOUVOIR UNE AGRICULTURE DURABLE** »; que pour son agence dont la mission première qui consiste à éliminer la faim dans le monde. C'est pour cette raison que son agence apporte son appui technique et financier au Gouvernement pour cet exercice comme dans les pays qui ont déjà réalisé cet exercice, pour la prise en compte dans les prochaines stratégies programmes.

Le troisième orateur est la représentante de la Facilitatrice en Chef. Dans son allocution de circonstance, **Mme Eugénie YARAF**, a présenté à l'assistance les excuses de la Facilitatrice en Chef de l'Examen, **Mme Marie Noëlle KOYARA**, Ministre Conseiller en matière d'Agriculture et du Développement Rural à la Présidence de la République qui devrait faire le déplacement mais empêchée au dernier moment et leur a transmis ses cordiales salutations. Elle a exprimé toute la gratitude de l'équipe de consultants nationaux et des partenaires du processus de l'Analyse Stratégique Nationale Faim Zéro au Préfet de la KEMO non seulement pour avoir accepté de présider l'atelier mais aussi pour les efforts déployés dans les préparatifs de cette assise.

Elle a ensuite rappelé que Son Excellence Monsieur le Président de la République, Chef de l'Etat, **Le Pr FAUSTIN ARCHANGE TOUADERA**, avait présidé personnellement la

cérémonie du lancement officiel de l'examen stratégique national Faim Zéro dans notre pays le 7 juillet 2017.

Elle a, en passant précisé que les problèmes liés à la faim à travers le monde ont toujours préoccupé les dirigeants, comme en a témoigné la création de la FAO et ensuite du PAM qui sont les premières Agences et Programmes des Nations Unies car l'agriculture et la sécurité alimentaire sont les fondements de toutes actions de développement. Ces préoccupations ont été renouvelées au plus haut niveau des dirigeants de la planète réunis à New York en Septembre 2015 et qui ont fait de l'élimination de la faim l'un des objectifs majeurs du Programme de développement durable à l'horizon 2030 notamment l'objectif 2 « **Éliminer la faim, assurer la sécurité alimentaire, améliorer la nutrition et promouvoir l'agriculture durable** » et l'ODD n°17 « **Renforcer les moyens de mettre en œuvre le Partenariat mondial pour le développement durable et le revitaliser** » sur le partenariat pour soutenir la mise en œuvre des objectifs.

Mettant l'accent sur les données existantes, elle a insisté sur les conséquences de la crise que traverse le pays, sur la situation de la sécurité alimentaire et la nutrition ainsi que sur la situation du genre et de l'égalité des sexes et la protection sociale dans ce domaine.

Par ailleurs, elle a édifié l'assistance sur objectifs assignés, les résultats attendus de cet exercice, le profil des consultants recrutés et l'appui non négligeable du PAM dans ce processus au regard de ses domaines d'intervention qui cadre bien avec cet exercice. Les conclusions et recommandations de cet exercice « Faim Zéro » contribueront à orienter les priorités nationales définies dans les politiques et programmes, et guider les plans et programmes des partenaires au développement qui accompagnent notre pays dans ses efforts de reconstruction nationale. Ce sera un complément non négligeable à la Stratégie de Relèvement et de Consolidation de la Paix en Centrafrique (RCPCA).

Pour terminer, la représentante de la Facilitatrice en Chef a saisi l'opportunité pour exprimer les remerciements de l'équipe et du Gouvernement à l'endroit du PAM pour son appui multiforme et sa disponibilité à accompagner le processus et aux participants pour leur engagement.

Le discours d'ouverture a été celui de Monsieur le Préfet de la KEMO qui a remercié l'équipe faim zéro, le partenaire PAM et les participants pour leur mobilisation, ce qui témoigne de leur engagement à contribuer à l'atteinte des ODD en général et des ODD 2 et 17 en particulier en ce qui concerne notre pays.

Pour le représentant local du Gouvernement, c'est un grand défi pour notre pays qui sort progressivement des décennies de crise qui ont persisté dans la durée et dans la profondeur surtout en ce qui concerne les préfectures ciblées pour cette réflexion vue la situation sécuritaire et humanitaire très préoccupantes. Il attend des participants des contributions et recommandations pertinentes qui tiennent compte des réalités de leur

localité respective en vue d'aider l'équipe dans l'analyse des situations et la formulation des recommandations.

Tout en remerciant, au nom du Gouvernement, le PAM Pour son appui financier, logistique et technique à cet important exercice qui va contribuer à la relance de l'agriculture dans ces régions, le Préfet a déclaré ouvert l'atelier régional faim zéro pour cette partie du pays.

Une séance de photo de famille et le retrait des officiels ont mis fin à cette cérémonie d'ouverture.

A la reprise, trois (3) présentations ont été faites en panel par les consultants a été faite et a porté sur :

- 1 . La sécurité alimentaire par le Consultant Laurent DEMANDE.
2. La nutrition par le Consultant Jean Christian MANDJEKA et ;
3. Le genre et la protection sociale par Mme Eugénie YARAFI, Consultante.

Ces présentations ont mis en exergue les définitions des différents concepts, les aspects liés à chaque thématique, le cadre institutionnel et juridique, les liens entre les différents aspects et liens avec l'exercice faim zéro, et les attentes vis-à-vis des participants notamment leur vision et perception

Il faut noter au passage que la modération a été assurée par le Préfet de la KEMO, **Monsieur Lazare NGAYA.**

Toutes ces communications ont été suivies de temps de questions de compréhension et d'éclaircissement avant la formulation des projets de recommandations. Les échanges ont été très fructueuses et les résultats escomptés atteints, même si les participants ont souhaité avoir au moins 2 à 3 jours d'atelier.

Les échanges ont été très fructueux comme en témoigne les 15 projets de recommandations formulées et validées après une séance de projection et jointes en annexe de ce rapport.

Des recommandations innovantes fortes ont été formulées à l'exemple de celles portant sur :

- ✚ l'implication des membres du Gouvernement surtout les Ministres Résidents dans l'organisation de vastes campagnes de sensibilisation et de vulgarisation du processus « Faim Zéro » valable pour tout le territoire et ceci jusqu'à la fin 2030 ;
- ✚ l'organisation d'un recensement agricole pour avoir des données sur les surfaces cultivables, l'effectif des acteurs (élevage et agriculture) pour une meilleure planification.
- ✚ la création des prix d'excellence dans le domaine de l'agriculture et de l'élevage pour motiver les meilleurs producteurs

Comme difficultés rencontrées, les principales ont porté sur la situation sécuritaire qui n'a pas permis à certains participants de faire le déplacement et le non-paiement des frais de mission avant le départ.

La cérémonie de clôture a été présidée par le Préfet de la KEMO et le même dispositif protocolaire observé pour permettre aux officiels de donner leur impression et appréciation sur la tenue de cette assise.

Annexe 3 : Autres projets d'urgence menés par la FAO

Plusieurs projets d'urgence ont été exécutés par la FAO entre 2014 et 2016. Il s'agit des projets :

- (i) UTF/CAF/010-011/CAF - CAR Emergency Food Crisis Response and Agriculture;
- (ii) GCP/CAF/015/MUL - Livelihoods resilience opportunities for conflict affected rural communities in CAR;
- (iii) OSRO/CAF/304/ITA - Support to the food and nutrition security of vulnerable rural populations, particularly women;
- (iv) OSRO/CAF/401/CHA - Restaurer les moyens d'existence en Centrafrique, des semences pour la paix ;
- (v) OSRO/CAF/402/BEL - Appuyer les moyens d'existence des petits producteurs affectés par le conflit depuis mars 2013 en RCA ;
- (vi) OSRO/CAF/403/USA - Support to improve food security situation through more effective coordination and increased synergy among partners in the Central African Republic ;
- (vii) OSRO/CAF/404/CHA - Assistance agricole d'urgence pour restaurer la sécurité alimentaire des populations affectées par la crise à travers des distributions de kits maraichers et vivriers en Centrafrique ;
- (viii) OSRO/CAF/405/CAN - Consolidation de la résilience des moyens d'existence et de la cohésion sociale au sein des communautés affectées par la succession des crises en République Centrafricaine ;
- (ix) OSRO/CAF/406/EC - Consolidation de la résilience des moyens des communautés affectées par la succession des crises en République Centrafricaine ;
- (x) OSRO/CAF/407/USA - Livelihoods resilience opportunities for conflict affected rural communities in the Central African Republic;
- (xi) OSRO/CAF/408/DFID - Resuming agriculture and income opportunities for communities affected by the crisis in selected areas mainly in the *prefectures* of Vakaga, Bamingui-Bangoran, Nana-Gribizi, Ouham, Ouham-Pendé, Ombella-Mpoko, Ouaka and Kemo;
- (xii) OSRO/CAF/409/CHC - Appui au retour et à la cohésion sociale à travers la promotion des cantines et jardins scolaires dans les villes de Bambari et alentours (Ouaka), Boda (Lobaye) et Bangui et appui à la sécurité alimentaire à la population de Daba-Nidou affectée par la crise par le soutien à la production du maïs Ngakoutou à Bria ;
- (xiii) TCP/CAF/3405 - Renforcement de la résilience des populations affectées par le conflit : accès aux semences, aux capacités de stockage et au crédit ;
- (xiv) TCP/CAF/3501- Appui à l'actualisation du CPF de la République Centrafricaine.